

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

Beaucoup de bruit pour rien sous la Coupole? Au contraire! L'offensive contre Expo.02 a provoqué une véritable mobilisation de tous ses partisans, couronnée par une intervention magistrale de Pascal Couchepin, patron du dossier.

Du coup, alors qu'on se demandait avec un zeste d'inquiétude s'il se trouverait 101 députés pour soutenir la rallonge sollicitée, le Conseil national s'est prononcé à deux contre un pour l'ouverture de la manifestation dans deux mois.

On savait irréductibles les opposants habituels à Expo.02, de l'UDC blochérienne à une certaine gauche lémanique en passant par les écologistes que la seule évocation du monolithe de Morat agite de tremblements d'indignation. Ceux qu'il fallait gagner, c'était ceux qui, irrités par une gestion atypique, commençaient de se sentir envahis par le sentiment que tous les responsables méritaient peut-être une bonne leçon.

OPINION

Couchepin souverain

Où Pascal Couchepin a joué particulièrement fin, ce n'est même pas en rappelant que tout le monde croyait sincèrement, à l'origine, au financement largement assuré par l'économie privée. Car le passé est le passé. Avec ses erreurs de jugement et ses vedettes aujourd'hui écartées.

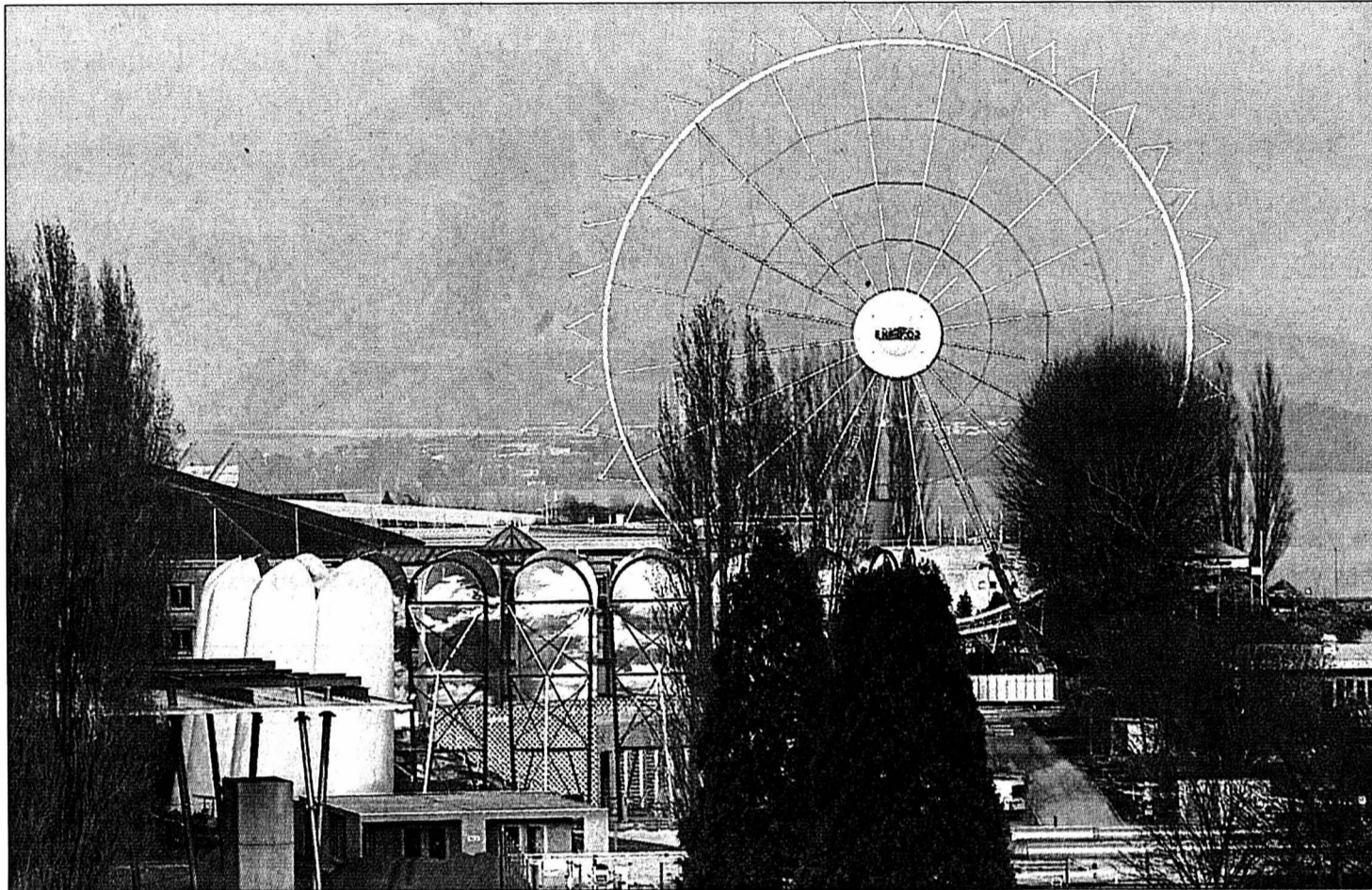
Non, c'est plutôt en montrant de la façon la plus claire qu'un refus du crédit ne déboucherait pas seulement sur un moment désagréable à passer pour Nelly Wenger et le Conseil fédéral, mais sur un rapide dépôt de bilan. Une catastrophe. Cela par l'effet diabolique du jeu de dominos qu'aurait instantanément déclenché le sauve-qui-peut des banques, des artisans et des innombrables acteurs impliqués.

Mais là où le ministre s'est surpassé, c'est quand, après avoir évoqué les 1,25 million de billets déjà vendus, il a remercié du fond du cœur toutes les entreprises – les grandes et les PME – qui se sont engagées à fond dans l'aventure en faisant confiance à la Confédération. Et c'est celles-là, précisément, qu'il faudrait aujourd'hui poignarder? Impensable! Là, c'est la fibre de la Suisse qui ose que Pascal Couchepin faisait vibrer. La partie – on en soupire de joie – était gagnée.

Stéphane Sieber

Succès décisif pour l'Expo

Conseil national ■ La rallonge de 120 millions passe la rampe, au grand dam de l'UDC, des Verts et d'une partie du PDC. Bonnes notes environnementales



Expo.02 recevra certainement une rallonge de 120 millions, plus 58 millions issus de la garantie de déficit. En effet, le National a donné hier son feu vert au crédit. Les Etats se prononceront le 14 mars. La fronde d'une partie du PDC a ainsi échoué. A 70 jours de l'inauguration, un refus aurait entraîné rapidement le dépôt de bilan, a signalé Pascal Couchepin. Chargé de surveiller le respect des consignes écologiques par Expo.02, le Controlling environnemental a par ailleurs livré son cinquième rapport à Yverdon-les-Bains. Distribuant de bonnes notes globales, mais relevant aussi quelques lacunes qui risquent d'assombrir le bilan final.

■ pages 2 et 29

Comme prévu, Expo.02 devrait être inaugurée le 15 mai. PHOTO GALLEY

LOI Animaux bien aimés



Les animaux ne devraient plus être considérés comme des choses. Le Conseil des Etats a accepté, hier, par 27 voix sans opposition de modifier la loi dans ce sens. Il a en revanche refusé d'inscrire un nouveau statut dans la Constitution. La principale conséquence de la loi sera la prise en compte de la valeur affective d'un animal.

PHOTO KEYSTONE

■ page 31

Neuchâtel Xamax cartonne

Football ■ Les «rouge et noir» n'ont rencontré aucune difficulté pour battre Thoune par 4-0

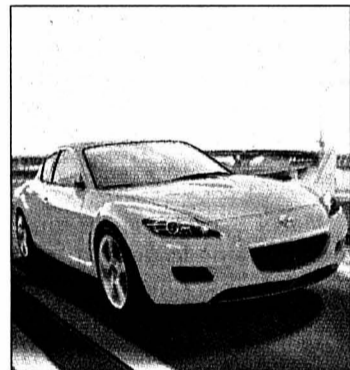


Remo Buess, Steve von Bergen (photo) et leurs coéquipiers ont prouvé qu'ils savent répondre présent dans les moments cruciaux. Hier soir à la Maladière, les Neuchâtelois ont facilement pris la mesure de Thoune (4-0). Du coup, les protégés d'Alain Geiger virent en tête du classement du tour de promotion-relégation LNA-LNB.

PHOTO KEYSTONE

■ pages 19 et 21

SALON DE L'AUTO Les belles se pavent



Dans notre cahier spécial Salon de l'auto, vous découvrirez toutes les nouveautés qui sont en vedette dès aujourd'hui à Palexpo-Genève, comme ce superbe coupé Mazda RX-8, le seul modèle équipé d'un moteur à piston rotatif et dont les 250 chevaux offrent des performances étonnantes. Vous y trouverez également des pages magazine traitant, notamment, du marché de la voiture en Suisse.

PHOTO SP

NEUCHÂTEL

Philanthropie montmartroise

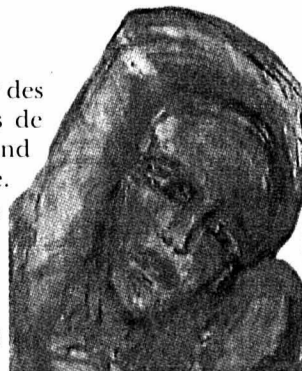
Une association née à Montmartre, quartier de Paris, a essaimé jusqu'à Neuchâtel: la République de Montmartre, groupement philanthropique, est représentée ici par un «ambassadeur». Présentation de cette association.

■ page 5

CULTURE

Dans l'empire des couleurs

Exposition maison réalisée à partir des collections du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, «Colors up and down» est une excellente surprise. Rêve, réflexion et émotion sont au rendez-vous. Ici, une figure rouge (sang) s'incline comme une Piéta sur les douleurs du monde (photo Graf).



■ page 18

AUVERNIER

L'ardoise salée de l'auberge

Un actif d'environ 480.000 francs pour un passif d'environ 1,4 million. Tels sont les montants qui ont été annoncés, hier, lors de l'assemblée des créanciers de l'auberge d'Auvergnier. Une commission de surveillance a été nommée.

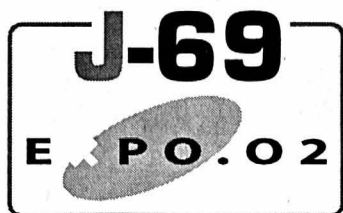
■ page 9

ÉCOLE

Jouer avec les maths

Une vingtaine de classes neuchâteloises ont participé à «Mathématiques sans frontières», compétition inter-classes et internationale. Ambiance dans deux d'entre elles, dans un lycée de Neuchâtel.

■ page 3



Peut encore mieux faire

Ecologie ■ *Expo.02 reçoit de bonnes notes environnementales. Mais des lacunes pourraient assombrir le bilan final*

Par
Nicolas Huber

Actif depuis 1997, le «Controlling environnemental» scrute tous les impacts d'Expo.02 sur l'environnement. Cet organe indépendant a livré hier son 5e rapport à Yverdon. La manifestation, qui se veut écologiquement exemplaire, reçoit de bonnes notes globales. Mais les spécialistes relèvent aussi quelques carences qui pourraient saborder une grande partie du travail accompli jusque là.

Au cœur du contenu

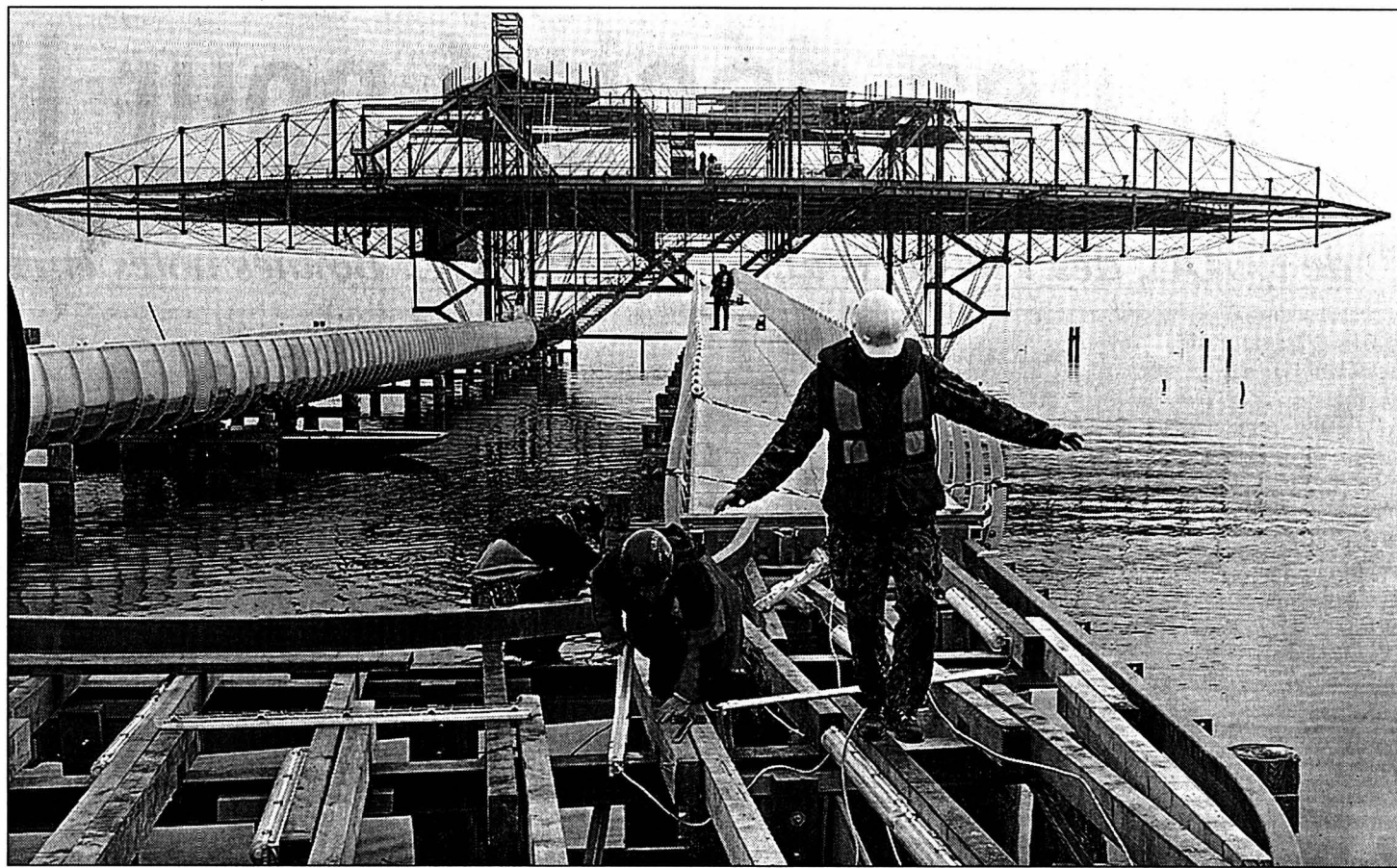
Parmi les points positifs, la gestion des transports réjouit tout particulièrement Jean-Carlo Pedroli, responsable du Controlling environnemental. «Dans notre dernier rapport, en mai 2001, nous dénoncions le fait que la voiture restait le moyen le plus économique pour se déplacer à l'Expo», rappelle-t-il. Depuis, les tarifs CFF ont été révisés. «Il apparaît aujourd'hui que l'utilisation des transports publics est – dans tous les cas – le mode de déplacement le plus avantageux.»

Le comportement des visiteurs en matière de transport reste imprévisible, il pourrait même changer pendant la manifestation. «Mais beaucoup de billets ont été achetés dans des «packages» comprenant le déplacement en transports publics. C'est bon signe et il faut continuer de promouvoir cela.»

Energie, restauration, réutilisation des matériaux remportent d'autres bonnes notes. Tout comme le contenu de l'Expo, qui accorde une large place aux sujets environnementaux. C'est particulièrement le cas à Neuchâtel avec le Palais de l'équilibre, Manna, Biopolis...

Absence de sanction

Mais l'Expo n'est pas toute «verte», donc le rapport n'est pas tout rose. Entre autres carences relevées, l'immobilisme de la commission chargée de décerner des avertissements, voire de fortes amendes, aux entreprises mandatées par Expo.02 qui ne respectent pas les consignes



Très visible dans le paysage (ici la structure du nuage sur l'artepilage d'Yverdon), Expo.02 sait respecter ses engagements environnementaux. Un avis exprimé hier par l'organe de contrôle indépendant. PHOTO KEYSTONE

écologiques. «Les violations signalées ont pourtant été nombreuses, s'étonne Jean-Carlo Pedroli. Comme l'absence de filtres à particule sur 184 machines de chantier...»

Ce laxisme inquiète le spécialiste. Problématique actuellement, il serait encore plus grave en période de déconstruction. «Il y aura moins de monde, la fête sera finie, les gens seront démotivés...» Dans ces conditions, et en l'absence de sanction, peu de chance que les critères environnementaux soient respectés.

Ce n'est pas le seul risque de voir ces consignes contournées. Expo.02 a admis que des violations étaient possibles en cas d'urgence. Pour que, par exemple, un restaurateur qui a épuisé son stock de bières puisse se ravitailler même en dehors des heures de livraison prévues. «Vu la taille de la manifestation, ces exceptions risquent de se multiplier. Si elles devenaient la règle, les riverains pourraient en pâtir. Notamment à cause du bruit.» /NHU

Précisions

Controlling environnemental. Organe de contrôle externe à Expo.02, chargé de veiller au respect de l'environnement. Mandat octroyé à la société neuchâteloise Aquarius, co-dirigée par Jean-Carlo Pedroli.

Publicité. Par soucis d'indépendance et de transparence, les rapports sont tous rendus publics. L'Expo les reçoit quelques jours avant. Elle «ne peut en changer la moindre virgule», mais communique sa réaction.

Suivi. Pendant la manifestation, le controlling environnemental communiquera ses observations de manière plus ponctuelle. Le 6e grand rapport sera rendu après Expo.02. Toutes les retombées de la manifestation devraient être analysées: Jean-Carlo Pedroli est sous contrat jusqu'en septembre 2003. /nhu

Imprévus facturés

Expo.02 est confrontée à un nouveau problème, le «claim management», pratiqué par les entreprises générales, qui consiste à facturer toutes sortes d'imprévus présentés comme indispensables. L'artepilage d'Yverdon-les-Bains est particulièrement touché.

«Nous sommes mis sous pression systématiquement par les entreprises générales», a indiqué hier Laurent Paoliello, porte-parole de d'Expo.02, commentant un article du quotidien «24 Heures».

«L'entreprise générale HRS, active à Yverdon, est particulièrement férue de cette méthode, que notre directrice générale Nelly Wenger a en sainte horreur», précise le porte-parole. Du renfort juridique et administratif a donc été dépêché sur l'artepilage vaudois afin de faire face à plus de 200 avenants et autres

plus-values demandés par l'entreprise.

«Nous examinons les cas un par un et en cas de besoin, nous n'hésitons pas à aller devant les tribunaux», ajoute Laurent Paoliello. Actuellement, les prétentions de HRS se montent à quatre millions de francs. «Elle nous réclame par exemple deux millions pour le renforcement de la structure du nuage, conséquence des buses supplémentaires acceptées par l'Expo. Ça nous fait bondir! S'ils n'ont pas prévu dans leur devis qu'il fallait renforcer la structure, ce n'est pas de notre faute et on ne s'estime pas engagés.»

Les autres artepilages sont aussi confrontés au «claim management», mais dans une moindre mesure. Il n'y a toutefois pas de dépassement de budgets et le budget global de l'Expo reste inchangé, conclut Laurent Paoliello. /ats

«FEUILLE OFFICIELLE»

La couleur arrive

La Feuille off s'offre un lifting et la couleur. Le numéro d'hier de la «Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel» a marqué le coup d'envoi de ce rajeunissement graphique.

Mais c'est aussi dans le fond qu'elle évolue. Désormais, «elle tient à varier ses déclinaisons en matière de communication», précise dans un éditorial le chancelier d'Etat, Jean-Marie Reber. Elle offrira donc au Conseil d'Etat, mais aussi à son administration, la possibilité de «s'exprimer en toute liberté dans ses colonnes». Commentaires et informations – dont les communiqués de presse expliquant la position du gouvernement – cohabiteront avec les traditionnels avis officiels en première page. «A l'heure où en toute chose la complexité semble être reine, l'Etat se doit de renforcer encore sa communication, aussi bien externe qu'interne», insiste encore Jean-Marie Reber.

Vieille dame

Tirant à quelque 6000 exemplaires et paraissant deux fois par semaine, la «Feuille officielle» est une vénérable vieille dame née avant même l'avènement de la République. Elle a en effet été créée en 1835. A l'époque, relève l'éditorialiste, elle était lue à haute voix à l'issue des services divins. Aujourd'hui, elle continue d'assumer avec sérieux son rôle de vecteur d'avis officiels. «La «Feuille officielle» ne sera jamais une feuille de boulevard», juge le chancelier d'Etat. /sdx



Hier, le premier numéro «relooké». PHOTO DEVAUX

PUBLICITE

MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS



Du 8 au 30 mars 2002 :
Portes ouvertes aux bonnes affaires,
renseignez-vous auprès de votre revendeur le plus proche

AIGLE
FN Cuisines SA
Tél. 024/4679292

ATHENAZ
Meyer Claude André
Tél. 022/7563361

CHATILLENS
Glaser Agencements SA
Tél. 021/9077030

CORSEAUX / VEVEY
Habitat & Confort SA
Tél. 021/9224850

DÉLÉMONT
DS Cuisines
Tél. 032/4227057

GENÈVE
Stepher SA
Tél. 022/7369912

GLAND
Duffour SA Electroménager
Tél. 022/3643031

LA CHAUX-DE-FOND
C. Dubois Agencements
Tél. 032/9684266

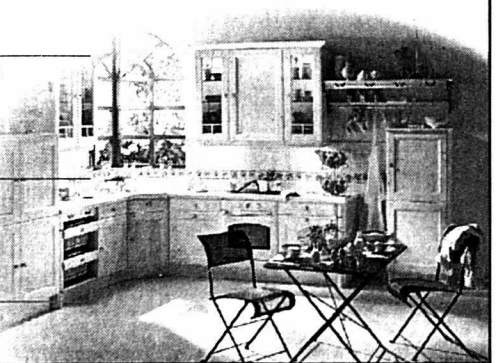
LA CROIX-SUR-LUTRY
Huber René et Fils
Tél. 021/7921939

MORGES
Pichon et Sandoz
Tél. 021/8035693

ORNY
Atelier Création
Tél. 021/8661016

SAINT-BLAISE
L.-A. Coulet
Tél. 032/7535751

SION
Ferd Lietti SA
Tél. 027/2056565



046-757518/ROC

Adolescents à l'épreuve des maths

Concours ■ *Des classes neuchâteloises ont tenté leur chance à «Mathématiques sans frontières». Ambiance au cœur de la réflexion, avec des élèves du lycée Denis-de-Rougemont, à Neuchâtel*

Par
Stéphane Devaux

Que tous ceux qui pensaient ne pas en avoir la bosse se rassurent: les maths peuvent aussi être un jeu. Mardi après-midi, à l'instar de quelque 90.000 élèves d'une bonne partie de l'Europe, cinq classes du Lycée Denis-de-Rougemont, à Neuchâtel, ont participé à l'épreuve internationale «Mathématiques sans frontières». Dans deux d'entre elles, la porte s'est légèrement entrouverte. Atmosphère.

15h15. La classe IMG8 – première année gymnasiale – est calme et studieuse. Mais l'heure n'est pas à la discussion, il reste trente minutes et toutes les feuilles de solutions ne sont pas encore rentrées.

Au tableau, la répartition des treize problèmes, entre les six groupes constitués. Au fur et à mesure que les réponses tombent, on coche...

Toutes les compétences

Personne, dans la classe, n'est mis hors-jeu. Normal, toutes les compétences sont requises. La compétition se voulant «interclasses», c'est tout le groupe qui se sent investi. Indéniablement, tous les élèves se prennent au jeu. Tout à leur série de problèmes, ils ne prêtent qu'une brève attention au photographe qui tente de voler quelques poussières de réflexion.

Les problèmes, justement. Pour les résoudre, mieux vaut avoir bien assimilé son programme de maths, évidemment. Tout en y ajoutant

quelques zestes de logique, de curiosité et d'imagination. Chaque exercice est en même temps une petite énigme, avec des pavés en forme de losanges, des pots de gelée de groseilles à répartir sur des étagères ou des verrous à ouvrir pour accéder à un trésor. Ou, dernier cri en matière d'actualité, un changeur de monnaie à remplir avec des coupures d'euros...

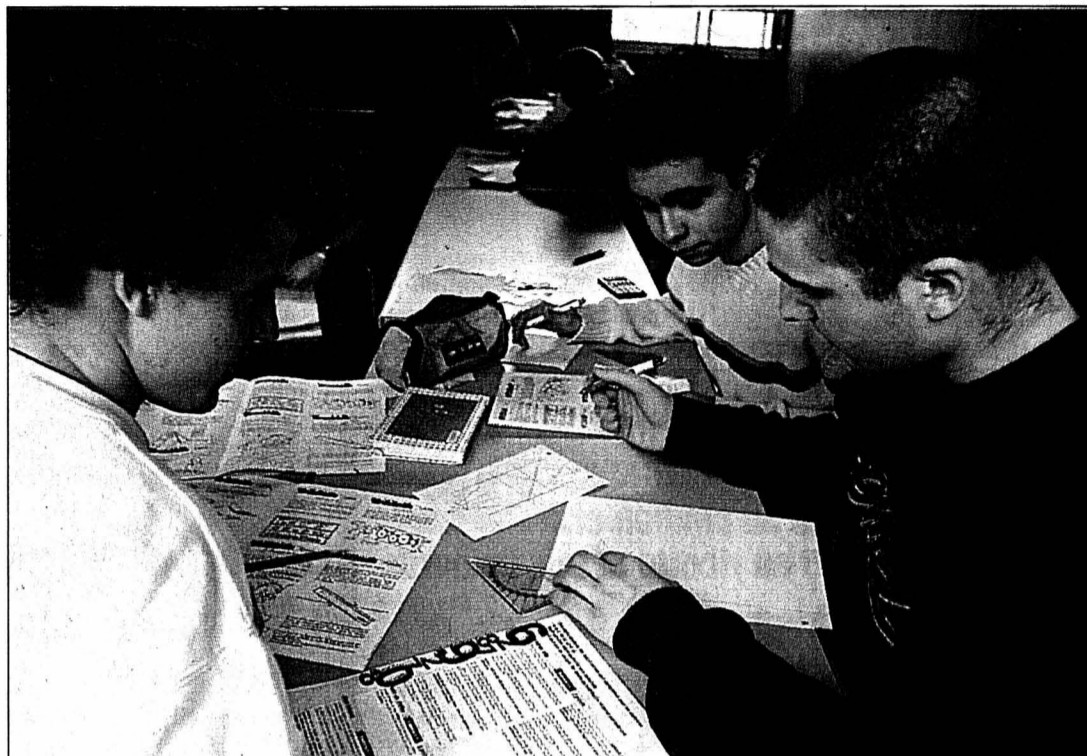
Fébrilité

15h35, en classe IMG7. Fébrilité. Le temps est de plus en plus compté et le pavage en losanges fait office de casse-tête. Presque tous se sont agglutinés autour des deux ou trois qui cherchent la solution finale. «On avait plutôt bien réussi l'épreuve d'entraînement, alors...» Sourire. Le défi est à portée de main, on veut rendre treize copies, pas une de moins. «M'sieu, encore deux petites minutes. Pour l'honneur du lycée.» Pas de notes, juste la perspective de bien réussir son concours. Et l'espoir, peut-être, de gagner... On est bien loin de l'ambiance d'un travail écrit.

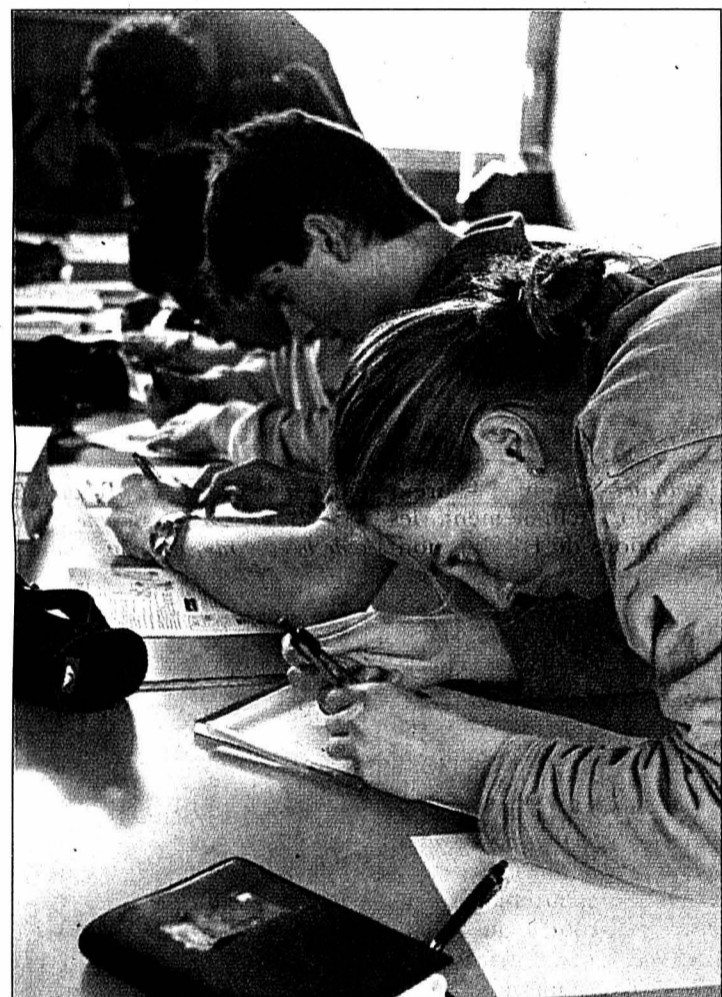
15h50 dans le hall. Responsable du concours pour le lycée, Michel Cléménçon rassemble les enveloppes des cinq classes participantes. Enseignant en maths, il porte un regard positif sur ce genre d'événements. Et pas seulement parce qu'il fait appel à des notions qu'il inculque à ses élèves. «Je trouve intéressante la notion de travail collectif. Le fait que la classe doive se répartir les tâches. Tant que le concours repose sur une participation volontaire, j'y suis acquis.»

Des incollables?

Quant à savoir si les participants deviennent des incollables en maths, la réponse est plus nuancée. «Si ça peut leur donner envie, c'est déjà une bonne chose. Mais vous savez, parfois, la réponse tient du bon sens élémentaire.» Et si c'était le début de la bosse des maths? /SDX



Suivre la règle vous mène-t-il tout droit vers la solution? A voir.



Pas toujours facile de trouver le bon angle d'attaque du problème. PHOTOS GALLEY

Comme un match de foot

C'est à l'Académie de Strasbourg que l'on doit l'initiative des «Mathématiques sans frontières». Côté helvétique, c'est à Bascourt (JU) qu'on y a pris goût en premier. Depuis 1993, toute la Suisse romande

est impliquée. Chargée de l'organisation de la compétition dans le canton de Neuchâtel, Françoise Jeandroz relève, cette année, la participation de plus de 200 classes romandes: 150 de neuvième année (soit encore de niveau

secondaire) et une soixantaine de dixième, ou première année postobligatoire. Parmi elles, une vingtaine de classes neuchâteloises

Comme un match de football, l'épreuve porte sur deux fois 45 minutes. Mais la comparaison ne s'arrête pas là: il s'agit aussi d'une compétition par équipe (par classe, en l'occurrence) mettant à contribution les compétences de chacun de ses membres. Et comme pour le foot, c'est l'aspect ludique qui devrait primer.

Autre particularité, l'un des problèmes est libellé en langue étrangère: anglais, allemand, espagnol ou italien. Astuce: la réponse doit être rédigée dans la même langue.

Enfin, la proclamation des prix est aussi l'occasion d'une visite culturelle. Cette année, les participants se retrouveront à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. /sdx



Un jeu dans lequel on met toute sa concentration.

Ils seront élus en mai

Jurés ■ *Les candidatures pourront dorénavant être adressées par écrit aux greffes des tribunaux de chaque district*

En mai prochain, frais comme le muguet, les nouveaux jurés seront élus par le Grand Conseil pour six et plus pour quatre années, nouvelle Constitution oblige. De plus, la procédure de dépôt des candidatures a été clarifiée, «suite à des interventions au Grand Conseil en 1998 et afin de favoriser au mieux l'information du public», précise la Chancellerie d'Etat.

Pas plus de 70 ans

Dorénavant, toutes les personnes intéressées à figurer sur la «liste préparatoire» de la commission pourront le faire par écrit. Les candidatures seront envoyées aux greffes du tribunal du district concerné jusqu'au

jeudi 28 mars 2002 (voir encadré).

Pour être papable, en qualité de juré, il suffit d'être un électeur – ou une électrice – et de ne pas avoir été condamné à une peine privative de liberté. «Par ailleurs, la personne de nationalité étrangère résidant dans le canton depuis au moins cinq ans et au bénéfice d'un permis d'établissement est également éligible», précise la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise. Ces fonctions prennent fin lorsque le juré atteint l'âge, respectable, de 70 ans.

Dans chaque district, une liste est élaborée par une commission, composée du président du tribunal, des députés au Grand Conseil et

d'un membre de chacun des conseils communaux. Normalement, la liste préparatoire contient autant de noms que de jurés à élire. Mais une exception est prévue: «Il est possible à quinze électeurs du district de proposer

une liste de candidat(e)s comprenant au plus un nombre de candidat(e)s égal à celui des juré(s) à élire», explique la Chancellerie. /fog

Renseignements: Séverine Despland, chancellerie d'Etat (032) 889 40 06

A chacun son district

Paru dans la «Feuille officielle» d'hier, le texte d'appel des candidatures précise le nombre de jurés cantonaux à élire pour chaque district: Neuchâtel (25), Boudry (18), Val-de-Travers (8), Val-de-Ruz (8), Le Locle (8) et La Chaux-de-Fonds (19). Soit un total de

86 sur une population du canton recensant 166.642 habitants. Pour la transparence, cette élection est régie par les articles 117 à 125 de la loi d'organisation du Grand Conseil et les articles 25 et 44a à 44e de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise. /fog

Journalistes du Maroc au Château People

■ *Un vin d'honneur et quelques curiosités du cru*

En balade dans le canton, sept journalistes marocains ont été reçus par le conseiller d'Etat Thierry Béguin. C'est à l'initiative de Présence suisse que les Maghrébins voyagent en Suisse durant une semaine. Ils ont entre autres pu découvrir l'étymologie du mot «canton» et rafraîchir quelques notions d'histoire.

Avant le vin de circonstance, dégusté au château, le chef de l'Instruction publique a présenté la nouvelle Constitution neuchâteloise et les valeurs qu'elle incarne. Comme le fait qu'elle garantisse «les mêmes droits à tous les habitants du canton, suisses ou étrangers», précise la Chancellerie. La

Constitution autorise par conséquent les enfants des immigrés clandestins à suivre une scolarité normale, «ce qui est assez unique en Suisse», a souligné Thierry Béguin. /fog

PUBLICITÉ

BEAU-RIVAGE HOTEL

Un moment de détente dans un cadre privilégié. Découvrez nos prix et forfaits week-end.

1, ESPLANADE DU MONT-BLANC, 2001 NEUCHÂTEL • TÉL. 032 / 723 15 15

HITS DU WEEK-END

«UNDURRAGA»
Cabernet Sauvignon
Reserva 1999
Chili

6 x 75 cl

53.70

8.95 la bouteille

au lieu
de 71.70

Vente en carton entier uniquement



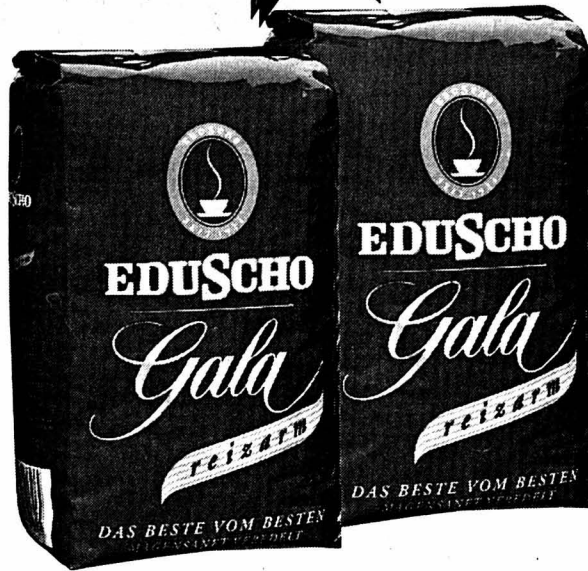
«EDUSCHO» café
Gala digeste
en grains

1/2 prix

2 x 500 g

6.45

au lieu de 12.90



«NONNA AMELIA»
Pâtes fraîches, farcies

- Cappelletti au jambon cru
- Panzerotti au ricotta et aux épinards

1.95

250 g

au lieu de 2.95



«POLAR» blancs de poulet
congelés, 2 pièces
(France)

250 g

4.50

au lieu
de 5.95

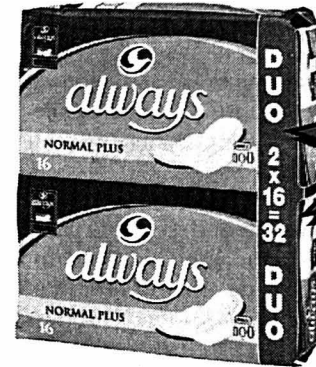


«ALWAYS» serviettes hygiéniques
«ALLDAYS» protège-slips
modèles divers

32 pièces

6.90

au lieu
de 8.90



Ces articles sont également disponibles dans les satellites DENNER, excepté les blancs de poulet «POLAR»
www.denner.ch

paiement pratique
avec carte



Postcard

DENNER
TOP SUPERDISCOUNT

144-081667

Valable à partir du: 07.03.02 / semaine 10

LEOMEUBLE SA LEOMEUBLE SA LEOMEUBLE SA

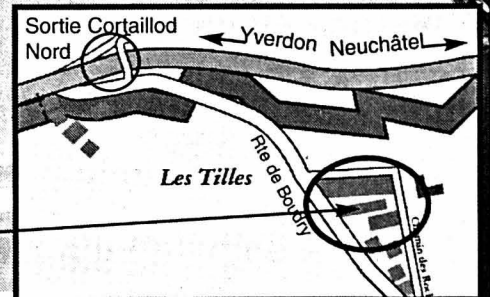


E. Leonetti
Directeur

3 JOURS DE PORTES OUVERTES

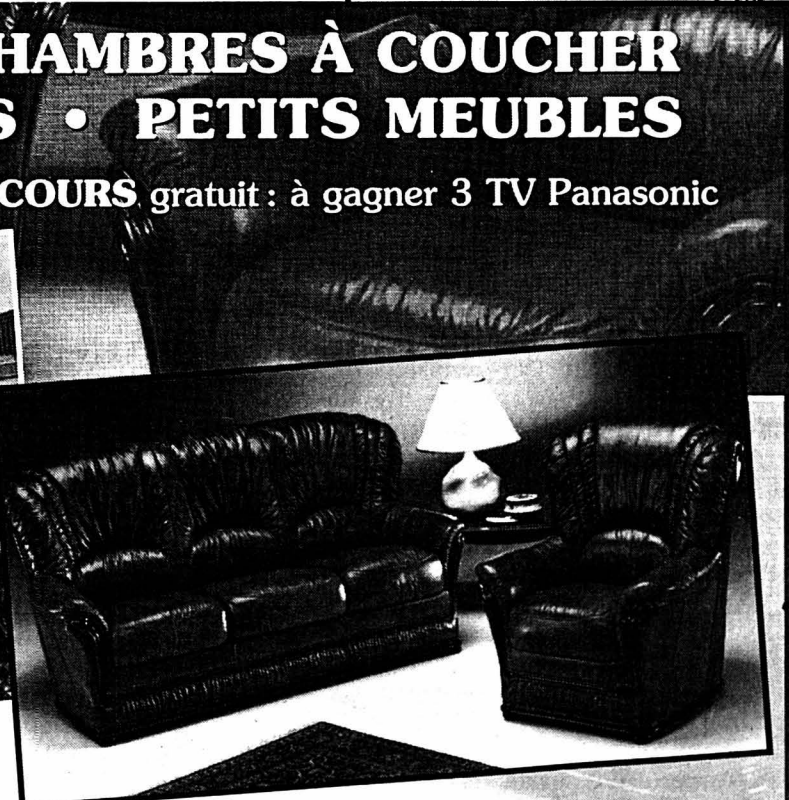
Ve 8 mars de 9h à 20h - Sa 9 mars de 9h à 20h
Dimanche 10 mars de 10h à 18h

Ouverture à Cortaillod/NE du NOUVEAU MAGASIN LEOMEUBLE SA
ROUTE DE BOUDRY 20. Tél. 032 / 842 10 21. Fax 032 / 842 10 02



5 SALLES D'EXPOSITION • CHAMBRES À COUCHER
SALLES À MANGER • SALONS • PETITS MEUBLES

CONCOURS gratuit : à gagner 3 TV Panasonic



Venez nombreux partager le verre de l'amitié!

28-343554/4x4

OUVERTURE à CORTAILLOD/NE

Une «République» philanthropique

Entraide ■ Une association née à Montmartre a essaimé jusqu'à Neuchâtel. Où son «ambassadeur» Karl Jaquet maintient un haut niveau d'activité

Par
Jean-Michel Pauchard

Fait plutôt rare, l'exposition du peintre Pierre Schwoerer, à l'Hôtel de ville de Neuchâtel, aura droit à deux vernissages: public et annoncé par voie d'affiches, le premier est prévu demain à 18 heures. Agendé 24 heures plus tard, le second concerne un groupement dont Pierre Schwoerer est «député»: la République de Montmartre (RDM), qui continuera la soirée par une de ses «revoyures». Et dont l'ancien chef de l'Office du travail de la Ville de Neuchâtel Karl Jaquet est, depuis 1991, l'«ambassadeur» pour le canton.

Une «république» qui a pris le nom d'un célèbre quartier de Paris? Avec un «ambassadeur» à Neuchâtel et des «députés» dans la région? En fait, il s'agit d'une société philanthropique. Sans doute moins

connue que d'autres parce qu'elle préfère généralement œuvrer «dans la discrétion», la République de Montmartre compte tout de même 150 membres dans le canton, où elle s'active depuis 40 ans.

Joie de vivre

«Nous comptons parmi nos membres des gens de tous horizons sociaux et de sensibilités politiques parfois tout à fait opposées, indique Karl Jaquet. Le recrutement se fait par le bouche à oreille: un de nos membres invite par exemple un de ses amis à l'une de nos revoyures et lui propose d'adhérer. Le comité examine quand même la candidature: nous ne voulons pas, par exemple, d'escrocs ou autres personnages douteux.»

Il est vrai qu'une société qui s'est donné comme but fondamental d'aider les enfants défavorisés et les personnes âgées réduites à l'état de «pauvres diables» tout en culti-

vant la joie de vivre et le plaisir de se retrouver a tout intérêt à fonctionner sur une solide base de confiance.

Ainsi que sur de claires règles du jeu: «A nos revoyures, on paie le prix de son repas, plus un supplément pour alimenter les dons. Mais tout le monde paie, y compris des politiciens qui, dans d'autres sociétés philanthropiques, seraient là à titre d'invités. Ce qui a fait dire à l'un d'eux qu'il appréciait particulièrement nos rencontres parce que, comme il doit y aller de sa poche, il se sent plus à l'aise pour parler librement.»

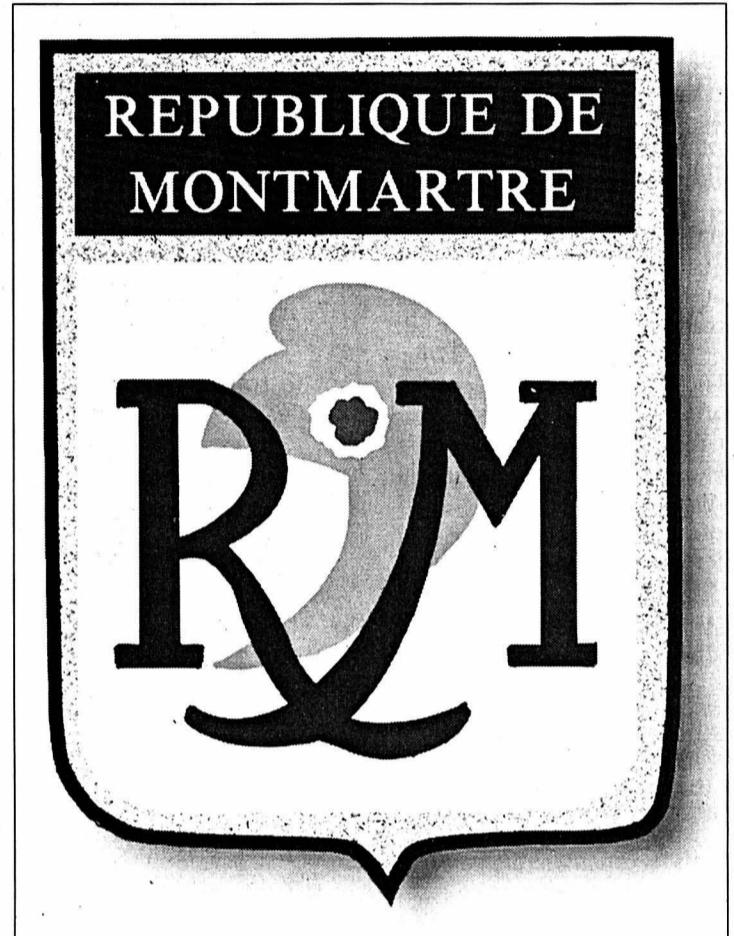
Buts apparentés

L'«ambassade» neuchâteloise de la RDM organise trois revoyures par année: une fondue – préparée par les participants –, une sortie estivale et un souper de gala, «plus étoffé», avec loterie et prix majeurs. Ce programme fait de cette «ambassade» «la plus active de Suisse». Ce qui a valu à

Karl Jaquet, en novembre dernier, d'être cité comme invité d'honneur sur l'invitation au dîner de gala des 80 ans de la RDM, au côté du ministre français de l'Intérieur Daniel Vaillant...

Bon an, mal an, Karl Jaquet et ses amis parviennent à répartir quelque 5000 francs

entre différentes institutions de la région aux buts apparentés à ceux de leur «république»: la Rouvraie, la Sombaille, Lecture et cie, le foyer La Ruche ou la fondation L'Enfant c'est la vie, entre autres, ont, ces dernières années, reçu des dons des «Montmartrois». /JMP



Les armoiries de la République de Montmartre présentent un bonnet phrygien, bonnet rouge porté par les révolutionnaires de 1789. DOCUMENT SP

Quatre peintres fondateurs

«La création de la République de Montmartre en 1921 tient notamment au fait que la Première Guerre mondiale avait laissé beaucoup d'orphelins», explique Karl Jaquet. Pères fondateurs de l'association, quatre peintres ou dessinateurs, qui ont tous incarné une partie de ce qui

faisait l'esprit montmartrois ou, plus généralement, parisien, du premier quart du siècle: Francisque Poulbot (1879-1946), Jean-Louis Forain (1852-1931), Adolphe Willette (1856-1926) et Maurice Neumont (1868-1930).

Les contacts avec la Suisse se sont notamment faits par le

biais des séjours dans notre pays offerts aux enfants défavorisés par la République de Montmartre. «A l'origine, les ambassades versaient tous leurs dons à la République à Montmartre, raconte Karl Jaquet. Puis nous avons fait valoir que nous avions aussi, chez nous, des enfants et des vieillards à aider et nous avons obtenu une répartition 50/50.»

A Neuchâtel, le restaurateur Armand Montandon – qui tint notamment le restaurant des Halles et le pavillon des Falaises – créa en 1961 l'«ambassade» régionale de l'œuvre de bienfaisance montmartroise et en conduisit les destinées pendant trente ans, jusqu'à l'introduction de son successeur, qui est toujours le titulaire de la fonction.

Actuellement, la République de Montmartre compte une cinquantaine d'«ambassades» – dont cinq en Suisse – et dénombre 4000 à 5000 membres. Qui, quand ils sortent en tenue, portent une cape et un chapeau noirs, ainsi qu'une écharpe rouge. /jmp



Karl Jaquet, «ambassadeur» pour le canton de Neuchâtel. PHOTO A

«Pari» africain

Pierre Schwoerer, de Cornaux, a beaucoup peint des paysages de la région. Mais il a aussi découvert l'Afrique, notamment par le biais d'un beau-frère domicilié en Afrique du Sud. Du coup, il a conçu «le pari» qu'il n'exposerait à l'Hôtel de ville que des toiles animalières peintes sur la base de ce qu'il a vu là-bas.

D'où le titre de l'exposition: «L'Afrique sauvage comme je l'ai vue». Certaines

des 180 œuvres exposées tiennent dans un sac à dos; la plus grande – huit éléphants marchant vers un point d'eau – mesure 2m40 par 1m50. A la suite d'une suggestion de son encadreuse, Pierre Schwoerer a prévu de sonoriser son exposition avec des bruits et des cris propres aux paysages et bêtes qu'il a peints.

Son exposition est ouverte tous les jours jusqu'au dimanche 17 mars, de 10 à 21 heures. /jmp

Rixe matinale à la Fête des vendanges

Tribunal de police ■ Prison avec sursis assortie d'amendes pour trois jeunes hommes après une bagarre générale à 6 heures du matin

Prévenus d'avoir participé à une rixe le samedi de la Fête des vendanges à 6 heures du matin, huit jeunes hommes se sont retrouvés, dernièrement, devant le Tribunal de police de Neuchâtel.

Durant toute la nuit en question, V. W. a abordé des jeunes dans la rue: «Pour sympathiser, parce que j'aime le contact.» Mais la dernière halte, pour le jeune homme – qui comme tous les autres prévenus avait passablement bu –, était celle de trop. Son interlocuteur, N. D., se sentit agressé: «Il m'a traité de sale race. Il l'a répété trois fois, juste

parce que je suis bosniaque», a-t-il affirmé devant la cour. V. W. a assuré, quant à lui, n'avoir jamais tenu de tels propos.

Points de suture

Au terme de débats parfois houleux, le président Pierre-Daniel Senn n'a pu déterminer lequel des deux hommes disait vrai: «Cette situation semble passablement confuse, certainement en raison de votre ébriété réciproque, toujours est-il que cette rencontre a déclenché une rixe.»

A partir de là, en effet, tout s'est enchaîné très vite. Le frère de V. W. a essayé de séparer les deux hommes, mais

la bagarre est devenue générale. «Si l'on en croit vos déclarations à la police, on peut imaginer une bagarre de Gaulois où tout vole dans tous les sens», a déclaré Pierre-Daniel Senn.

Plus violents

Mais un des participants, un copain de V. W., a tout de même dû être hospitalisé pour sept points de suture, après avoir été frappé à l'aide d'un coup de poing américain, et il en a gardé des séquelles. «Juridiquement, dès que l'un des participants à la bagarre est blessé, on considère qu'il s'agit d'une rixe», a expliqué le président.

Pour le tribunal, la difficulté dans cette affaire consistait à déterminer la responsabilité de chacun. Les copains de V. W. se sentaient plus victimes qu'agresseurs. Mais que ceux de N. D. refusaient d'endosser toute la responsabilité, bien que selon les rapports de police, ils semblaient tout de même plus violents, notamment parce que l'un d'eux avait utilisé un poing américain. Ils s'estimaient cependant lésés et mal considérés, y compris par les policiers, «juste parce que nous sommes étrangers».

Pierre Daniel Senn a finalement acquitté V. W. et ses

quatre amis au bénéfice du doute. En revanche, il a condamné N. D. à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 111 francs de frais de justice. Et ses amis à des amendes tenant compte de leur situation personnelle. En formation dans une école professionnelle, M. H. a écopé d'une amende de 150 francs, plus 111 francs de frais de justice. Et J. C., qui reçoit un salaire d'apprenti de troisième année, paiera une amende de 150 francs, plus 111 francs de frais de justice. Aucun des trois n'avait d'antécédents judiciaires. /ACA

FÊTE DES VENDANGES

Le bon sponsor

Notre article du 26 février, relatif à l'élection de Miss Fête des vendanges 2002, laissait entendre que le home pour personnes âgées Le Castel, à Saint-Blaise, sponsorisait l'entier du voyage en Egypte auquel auront droit les douze présélectionnées au titre de Miss Fête des vendanges de Neuchâtel 2002. En fait, les organisateurs de l'élection de la Miss avaient omis de nous signaler que les deux tiers des frais de cette opération seront pris en charge par la société hôtelière égyptienne Pic Albatros, et ceci grâce aux contacts noués par Lucien Zintgraff, par ailleurs chef du service de presse de la fête.

«Le home Le Castel ne paie qu'une toute petite partie, précise Yves Hügli, intendant de la Fête des vendanges (et qui travaille par ailleurs au Castel). Il s'agit juste d'un geste de remerciement à la fête, qui, chaque année, envoie des fanfares parader devant le home pour nos pensionnaires.» /jmp



Huit sorties

Entre mardi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu à huit reprises, toutes avec ses ambulances: mardi à 18h05 pour une urgence médicale à Bôle; mardi à 21h15 pour un malaise à Neuchâtel; mardi à 21h40 pour une urgence médicale au Landeron; hier à 7h35 pour un accident de la circulation à Colombier; hier à 11h35 pour une chute sur rue à Bevaix; hier à 14h10 pour un malaise à Neuchâtel; hier à 14h55 pour un malaise à Neuchâtel; enfin hier à 15h40 pour un accident de la circulation à Neuchâtel. /comm-réd

Rubrique ville de Neuchâtel
Pascal Hofer
Jean-Michel Pauchard
Alexandre Caldara
Tél. 723 53 20

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h **Délai:**
Remise des textes
Du lundi au vendredi, exclusivement, jusqu'à 17 heures
dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end et jours fériés.

PUBLICITAS tél. 032/729 42 42 fax. 032/729 42 43
L'EXPRESS tél. 032/723 53 01 fax. 032/723 53 09

Les textes de telles annonces ne peuvent être traités par la voie du courrier électronique (e-mail)



L'ÉVÈNEMENT PERMANENT
A la découverte du monde
Succulentes semaines asiatiques
Spécialités dès Fr. 19.-
Grand concours avec bons de voyage à gagner
028-346077

ESPLANADE L.-ROBERT 2
2001 NEUCHÂTEL • TÉL. 032 723 11 11

Un goulot d'étranglement

Faubourg de l'Hôpital ■ Sous l'œil vigilant de la police, le chantier du numéro 11 renvoie les piétons sur la chaussée

Par
Jean-Michel Pauchard

P arler de goulot d'étranglement ne relève pas ici que de la figure de style: les piétons qui empruntent la partie ouest du faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, ne peuvent plus cheminer sous les arcades à la hauteur du numéro 11 (anciens Meubles Meyer). A l'instar des voitures, camions, motos, vélos et autres trottinettes, ils doivent se glisser entre la grue implantée sur la chaussée et le mur nord des immeubles bâtis de l'autre côté de la rue. Les places de parc situées le long de ce mur ont d'ailleurs été provisoirement supprimées pour permettre le passage du trafic.

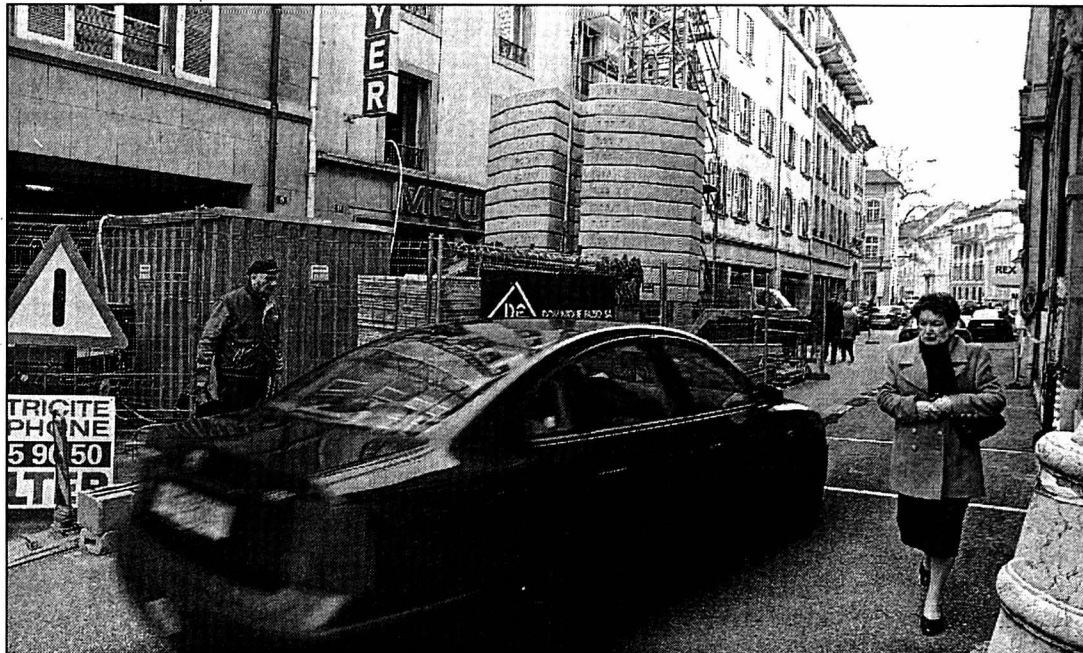
L'espace à disposition est tellement étroit que la bande réservée aux piétons n'a pas pu être séparée physiquement du reste de la chaussée. Seul un marquage discontinu rouge indique aux conducteurs la zone

où ils ne doivent, en principe, pas mettre les roues de leur véhicule. Mais les chauffeurs de poids lourds ne peuvent évidemment guère en tenir compte.

Domaine privé

Nouveau propriétaire de l'immeuble actuellement en travaux, Martial Ritz, de Peuseux, ne sait pas exactement jusqu'à quand durera cette fermeture des arcades, motivée par des raisons de sécurité. *«Mais nous avons un délai impératif, soit l'ouverture d'Expo.02. La grue ne devra pas rester plus tard que cette date.»*

Ce qui ne signifiera pas obligatoirement la réouverture des arcades, qui sont, rappelle-t-il, *«du domaine privé ouvert au public»*: les travaux pourraient encore nécessiter leur fermeture et renvoyer les passants sur la chaussée. Heureusement, la grue ayant alors disparu, les trafics automobile et piétonnier disposeraient d'un espace



Tout le trafic, y compris celui des piétons, doit passer entre la grue et le mur des immeubles d'en face.
PHOTO MARCHON

bien plus large qu'actuellement.

«Préparation des locaux»

Située à quelques mètres du chantier, la police de la Ville dispose d'une excellente vue sur ce délicat tronçon du faubourg de l'Hôpital. *«Pour l'instant, nous avons eu une remarque, mais aucun incident»*, relève le sergent-major Pierre-André

Bolle. Et d'énumérer les moyens à disposition pour améliorer la sécurité au passage le plus étroit: *«Nous allons demander l'installation d'un signal «Attention, piétons» éclairé la nuit et nous ferons peut-être renforcer le marquage. Notre arme ultime, si ça ne va pas, serait l'installation d'un ralentisseur.»* Commencés dans la deuxième moitié de janvier,

les travaux doivent aboutir à la création d'une surface commerciale de bureaux et d'appartements. *«L'occupant de la future surface commerciale n'est pas encore connu, déclare Martial Ritz. Nous faisons simplement une préparation des locaux. La suite viendra quand nous aurons signé un bail solide avec un futur locataire.»* /JMP

ÉCOLE DE GESTION

Les cadres à la croisée des chemins

La Haute Ecole de gestion (HEG) de Neuchâtel propose ce soir à 17 heures des regards croisés sur la condition des cadres dans l'entreprise contemporaine. Plusieurs spécialistes de premier plan livreront leurs approches et leurs expériences professionnelles. La rencontre se tiendra au pavillon de la HEG, rue de Sainte-Hélène 50 (entrée libre).

Gérard Salem, auteur de nombreux ouvrages de référence, psychiatre et psychothérapeute, maître d'enseignement et de recherches à l'Université de Lausanne, et qui a traité de nombreux cadres en Suisse romande, traduira leur désarroi face aux changements affectant de plus en plus les entreprises.

Equilibre psychique

Valérie Turansky, psychologue à l'Université de Neuchâtel, a quant à elle réalisé une enquête sur les cadres romands au terme de laquelle elle a pu saisir leur volonté de séparer clairement sphères professionnelle et privée afin de mieux préserver leur équilibre psychique.

Enfin, Yves-Frédéric Livian, spécialiste en gestion de l'Université de Lyon, ancien cadre devenu professeur, abordera le sujet des modifications des rapports contractuels entre employeurs et cadres.

La modération de la conférence sera assurée par Alain Max Guénette, professeur de ressources humaines à la HEG./réd

CINÉMA

Deux «Nuits fantastiques»

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (qui se tiendra du 4 au 7 juillet 2002), en collaboration avec la société Cinapel, qui exploite les cinémas de cette même ville, organise demain et samedi, à 23h15 au cinéma Apollo 2, les premières «Nuits fantastiques» à Neuchâtel. Au programme de ces deux séances, le film du controversé cinéaste japonais Miike Takashi, «Audition». Pour les organisateurs du festival, de telles séances ont pour but de permettre au public neuchâtelois d'avoir accès à des œuvres qui, hors d'un festival justement, n'auraient que peu de chances d'être distribuées sur les écrans de Neuchâtel.

Précision: «Audition» n'est pas un film tout public. Distribué en Suisse par la société zurichoise Xenix, le film de Miike Takashi arrive à Neuchâtel précédé d'une réputation de film épouvantable, au point que des bruits courent sur le fait que certains spectateurs suisses alémaniques (le film a déjà bénéficié d'une distribution outre-Sarine) se seraient évanouis durant la projection... /comm-réd

Des chéris ou des ennemis? Au Pommier ■ Où sont passés les hommes? Amélie Plume dévoile les bonnes pistes

Avec «Hélas, nos chéris sont nos ennemis», lecture-spectacle d'un texte d'Amélie Plume, la Compagnie de la Chambre tire tous les fils de la comédie. La fatale incompréhension divisant les hommes et les femmes n'a pas fini de nous jouer des tours. La libération plus ou moins réelle, ou plus ou moins assumée de ces dernières, enrichit encore le sujet. Le public s'est précipité hier soir au théâtre du Pommier pour s'y retrouver. Il n'a pas été déçu par l'effervescence transposition de Stéphanie Majors pour neuf comédiennes et un comédien. C'est un bouquet de si-

tuations burlesques, un entre-lacs de miniporraits, menés grand train, sans tambour ni trompette.

Des miroirs en éclats

Au cours d'une telle soirée, on s'amuse autant sur la scène que dans la salle. Sans prétentions exagérées, le défilé des personnages permet de reconnaître des caricatures à peine marquées de la réalité. Plus on y réfléchit et plus on en rit, plus on prend de précautions et plus on s'égaré. Il faut relever au passage la présence du seul homme de la pièce, insaisissable vantard qui prétend qu'il lave la vaisselle ou victime d'une situa-

tion paroxystique de renversement des rôles. On ne s'en sortira pas comme cela, mais au moins on en parle. L'habitude est prise aujourd'hui des confessions publiques des quelques petits problèmes de couple. Sur ce plan-là, rien ne manque à la fête, et il n'y a pas de quoi s'ennuyer. Même les dames les plus respectables vous font de ces confidences!

Pour couronner le tout, Amélie Plume était présente hier soir pour dialoguer avec les spectateurs sur ces riches sources d'inspiration.

Un spectacle à voir encore ce soir, à 20h30, au théâtre du Pommier. /LCA

Un «oiseau... de feu»!

Temple du Bas ■ L'Orchestre philharmonique de Russie-Oural électrise un trop maigre public

Par
Jean-Philippe Bauermeister

On se demande une nouvelle fois où ont bien pu passer les auditeurs neuchâtelois lorsqu'on constate que le temple du Bas reste clairsemé pour recevoir un ensemble aussi prestigieux que l'Orchestre philharmonique de Russie-Oural... Après un amusement sous forme d'un court extrait du ballet «Le lac des cygnes» de Tchaïkovsky, les musiciens russes ont attaqué le fameux ballet de Stravinsky: «L'Oiseau de feu», page légendaire qui fit la renommée du

musicien qui n'avait pas encore 30 ans.

Avec la phalange d'hier soir, on se serait cru revenu aux meilleurs moments de l'OSR sous l'incomparable baguette d'Ernest Ansermet. Transparence dans les cordes, beauté des cuivres et souplesse dans les bois. Tout s'enchaînait avec une cohérence absolue, une perfection d'équilibre. Bref, une sorte de kaléidoscope de couleurs infiniment variées qui finissent par vous tourner la tête.

L'ensemble détient en Dmitri Liss un chef dynamique, souple, puissant et profondé-

ment convaincant. Un directeur possédant une énergie déconcertante mise au service d'une musique d'une constante émotion, d'une animation perpétuelle.

Ce fut non seulement le cas dans cette mémorable version de «L'Oiseau de feu», mais encore dans une interprétation électrisante de la «4e symphonie» de Tchaïkovsky, prenante, singulièrement habitée dans son premier mouvement, élégante dans son second, virtuose dans le fameux scherzo en pizzicati des cordes et surtout fulgurante dans le dernier, enlevé à un train d'enfer. /JPB

LAVILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117
- Urgences-santé et ambulance: 144
- Feu: 118
- Intoxication: 01 251 51 51
- La Main tendue: 143
- Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, Grand-Rue/Rue du Seyon, 8-20h (en dehors de ces heures le n° 032 722 22 22 renseigne).
- Médecin de garde: 032 722 22 22. Dentiste de garde: 032 722 22 22. Permanence ophtalmique: 032 722 22 22. Hôpital: Cadolles (policlinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Pourtalès: (policlinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 727 11 11, Providence 032 720 31 11.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- Violences: centre de consultations LAVI - aide aux victimes 032 889 66 49 ou 032 919 66 52 ou la main tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence 079 270 92 06. Solidarité-femmes, 032 968 60 10.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique, lu 14-19h, ma-ve 10-19h, sa 9-17h; fonds d'étude, lu-ve 10-12h/14-19h, sa 9-12h; salle de lecture, lu-ve 8-22h, sa 8-17h; bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge, tél. 032 725 42 10. Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 8-11h30. Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h; ludothèque: lu/je 15-18h. Bibliomonde, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h. Le Discobole, prêt de disques: ma/me/ve 14-18h30, je 9-11h/14-18h30, sa 9-11h30.

PATINOIRES DU LITTORAL

- Piste intérieure: je 9-11h45/13h45-15h45; ve 9-11h45/13h45-15h45/20-22h; di 13h45-16h30.
- Nouvelle halle: je 9-11h45/13h45-16h45; ve 9-11h45/13h45-16h15; sa 13h45-16h30; di 10h15-11h45/13h45-16h30.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ

- Piscines du Nid-du-Crô: intérieure: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h. Tél 032 721 48 48.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Seniors De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre

- de l'Université du 3e âge: «Quelques écrivains oubliés du Val-de-Travers», conférence par Eric-André Klausner.
- Théâtre A 20 heures, au théâtre du Passage: «Le corbeau à quatre pattes», de Daniil Harms. Création du théâtre de l'Arsenic, Lausanne.
- CAN A 20 heures, au Centre d'art Neuchâtel, soirée vidéo Michael Smith.

DEMAIN

- Théâtre A 20 heures, au théâtre du Passage (petite salle): «Le corbeau à quatre pattes», de Daniil Harms. Création par le théâtre de l'Arsenic, Lausanne.
- Danse A 20h30, au théâtre du Passage (grande salle): «L'odeur du voisin», spectacle de danse par la compagnie Alias.
- Concert A 20h15, au temple du Bas: concert par le chœur mixte de Colombier. Direction: Olivier Pianaro. Œuvres de Mozart, Bach et Haydn.
- Conférence A 20h15, à la petite salle du bistrot de l'Arosée, Maladière 35: «Internet: révolution de la communication?», conférence par Dominique Fry. Organisé par la communauté bahá'ie, de Neuchâtel.
- Jazz A 21 heures, au bar King, Seyon 38: «The Bovet Brothers», jazz moderne.
- Théâtre A 20h15, au collège de la Promenade: match d'improvisation théâtrale juniors Neuchâtel 1 - Neuchâtel 2.
- Case A 22h30, à la Case à chocs: Sigi Finkel et African Heart (Autriche/Sénégal), jazz et musique traditionnelle africaine.
- Astronomie A 20 heures, à l'Observatoire, rue de l'Observatoire 58: soirée d'observation. Se renseigner au 032 861 51 50.
- Informatique A 19h30, à l'hôtel Beaulac: «Développement des codes malicieux: rêve ou réalité (virus informatiques)», conférence donnée par Marc Blanchard, chercheur en propagations virales intranet/internet. Organisé par l'Espace informatique neuchâtelois. S'inscrire à l'adresse e-mail andre.brai-chet@hapi.ch.
- Vernissage Dès 18 heures, au péristyle de l'Hôtel de Ville: vernissage de l'exposition sonore du peintre animalier Pierre Schwörer.
- Musée A 18 heures, au Musée d'art et d'histoire: vernissage de l'exposition «Regards croisés sur les droits de l'enfant».

Actions du 5.3 au 11.3

Rôti cuisse de porc
frais, 1^{er} choix, du pays
le kg

16⁵⁰
au lieu de 21.-



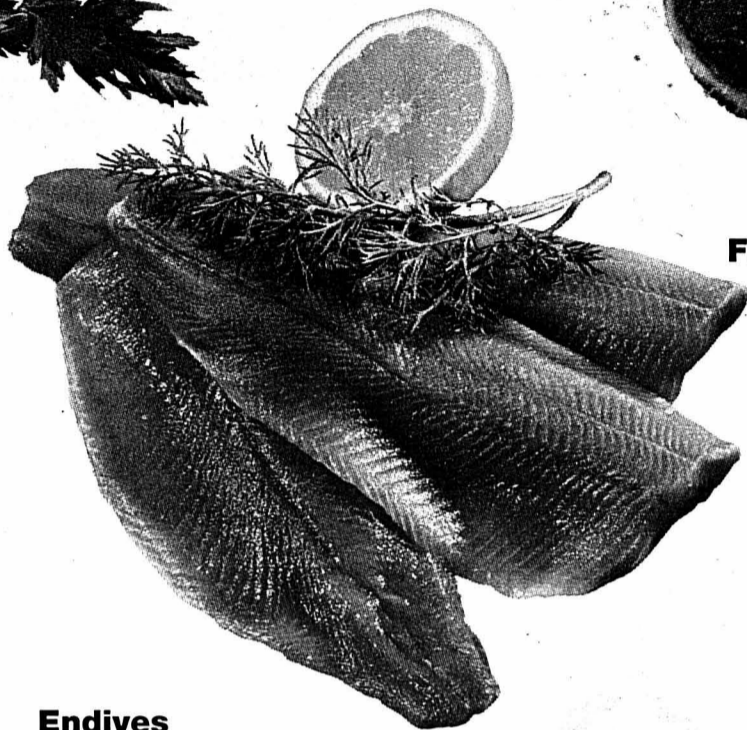
Boules de Berlin
le sachet de 5
300 g

2⁸⁰
au lieu de 3.60



Filets de truite rose frais
d'Italie
le kg

19⁵⁰
au lieu de 26.-



Endives
de Belgique et de Suisse
le paquet de 500 g

1⁸⁰

Charcuterie Délicatesse
élaborée en Suisse avec de la
viande suisse
prétranchée en barquette
les 100 g

1³⁵
au lieu de 1.95

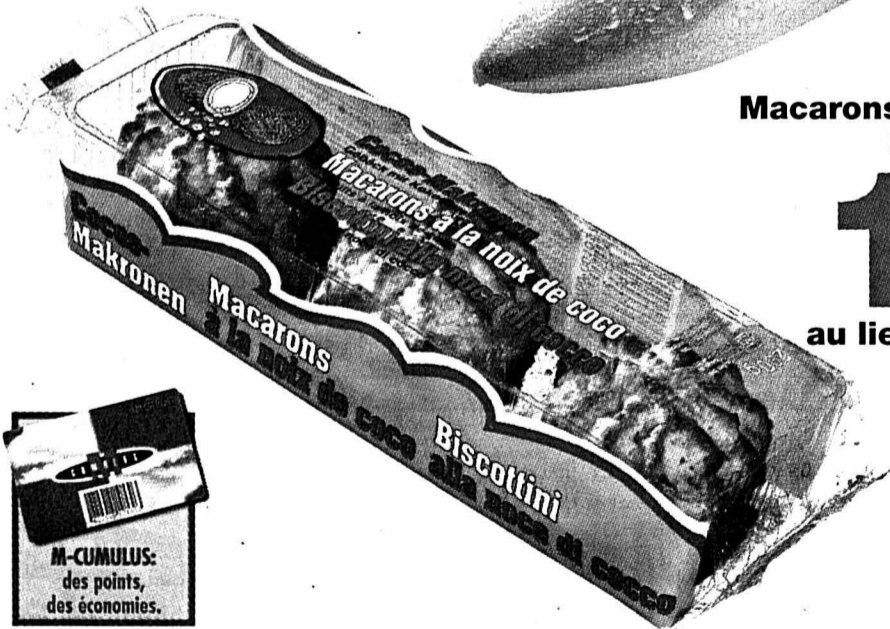


St-Paulin
fromage suisse à pâte
semi-dure
les 100 g

1²⁰
au lieu de 1.50

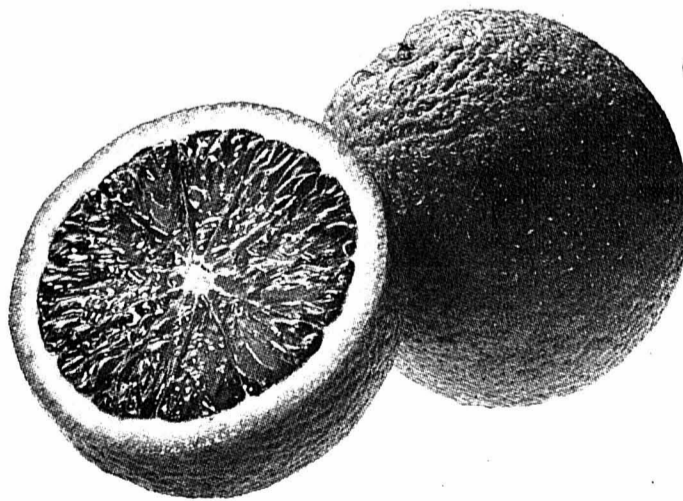
Macarons noix de coco
200 g

1⁶⁰
au lieu de 2.40



Oranges sanguines
d'Italie
le filet de 2 kg

2⁹⁰



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MGB www.migros.ch



MIGROS

Le Pays-Francheur

Agenda 21 fait son chemin

Cernier ■ La future régionalisation de la réflexion sur le développement durable n'exclut pas l'action locale. Exemple: le quartier de Forchaux-Mantel

Par
Philippe Chopard

Les socialistes de Cernier sont très sensibles aux questions liées au développement durable, et ont souhaité le 26 mars 2001 que la commune les partage. Le dépôt d'une motion allant dans ce sens a rencontré un bon écho, tant des autres groupes politiques que de la part de l'exécutif. Cela à tel point que le chef-lieu veut actuellement que la réflexion soit élargie au plan régional.

L'acceptation de cette motion et son extension aux autres communes demandée par les radicaux n'a pas laissé la Région de glace. Cette dernière, sur sollicitation des autorités de Cernier, a donc accepté de la reprendre. La présidente du Conseil communal Claire Wermeille a donc pu rendre compte de l'activité déployée dans ce but lundi soir devant le Conseil général, tout en souhaitant que plusieurs villages avancent de concert dans la voie tracée par Agenda 21 dès l'automne. «L'exécutif poursuit avec la Région l'objectif de voir d'autres communes les rejoindre dès ce printemps», a expliqué la présidente devant des élus acquis à la cause du développement durable.

Cependant, Cernier n'a pas attendu une régionalisa-

tion du problème avant de mettre en place toute une série de mesures au niveau local pour épouser la philosophie d'Agenda 21. Les nouveaux propriétaires du quartier de Forchaux-Mantel, à l'est de la localité, ont ainsi pu être sensibilisés à la problématique. Dans ce même quartier, l'exécutif a encouragé l'extension du réseau de distribution du gaz.

Circulation et cantine

Au plan de la gestion communale, la fixation d'une planification financière à moyen et à long terme a permis aux autorités de s'inscrire dans le développement durable. L'amélioration de la circulation dans le village, ainsi que les efforts déployés en faveur des enfants avec la création d'une cantine scolaire et de classes dès l'âge de quatre ans répondent aussi à ces objectifs. Il faut ajouter à cela l'aide aux sociétés locales et aux clubs sportifs amateurs, l'information de la population via le bulletin des autorités et l'établissement d'un bilan global et en particulier énergétique de tous les immeubles communaux.

Agenda 21 est un terreau fertile qui ne se manifeste pas forcément via l'octroi de crédits! /PHC



Les propriétaires du nouveau quartier de Forchaux-Mantel ont déjà pu bénéficier d'une sensibilisation au développement durable. PHOTO CHOPARD

Départ à l'exécutif

Le conseiller communal radical Didier Gretillat, responsable des Finances de Cernier, doit faire un choix entre son mandat politique et les exigences de sa vie professionnelle. Il a donc annoncé lundi soir qu'il allait quitter le Conseil communal à la fin du mois de mai, après y avoir passé trois ans. Après les hommages d'usage, le conseiller général Patrick Vuilleumier (rad) a annoncé que son groupe ne briguerait pas la place laissée vacante. «Nous possédons déjà deux représentants à l'exécutif, et l'Entente communale aucun.

C'est votre tour pour autant que vous le voulez», a lancé l'élu. Réponse ce printemps.

Souplesse. Le Conseil général de Cernier a par ailleurs modifié l'arrêté qu'il avait pris pour créer l'école enfantine dès quatre ans, pour l'adapter à la nouvelle loi. Les élus ont dès lors assoupli leurs dispositions votées avant la nouvelle loi, pour mieux faire face à l'éventualité d'un effectif pléthorique. Cela à la grande satisfaction de Sophie Robert Götz (soc).

Régionalisation. La conseillère communale Chantal Mo-

rales a invité les élus à réserver bon accueil au questionnaire mis au point par l'Institut de recherches économiques et régionales (Irer) concernant la possibilité de regrouper les communes au Val-de-Ruz. Une enquête va être menée ce printemps à ce sujet.

Chère fontaine. Jean-Pierre Berger (rad) a estimé enfin que la démolition de la fontaine située route de Neuchâtel allait décidément coûter trop cher. Le Conseil général a pourtant donné son accord à ces travaux, devisés à 45.000 francs, via l'examen du bud-

FLEURIER Gala de patinage artistique

Le club de patinage artistique du Val-de-Travers donnera son désormais traditionnel gala de fin de saison samedi dès 16h30, à la patinoire de Belle-Roche à Fleurier. Un gala placé sous le thème «Il y a matières à patiner» et préparé sous la direction de Céline Blaser, Anaïs Cettou, Ophélie Jeanneret et Donatella Vaucher.

Près d'une septantaine de patineuses, et patineur au singulier, du club vallois grifferont la glace à cette occasion. Quelques membres du club de patinage artistique de Neuchâtel seront également de la partie, sans oublier les Noctambules, le groupe de patinage synchronisé de Neuchâtel.

Le gala de fin de saison est articulé en deux parties, pour un total de dix-huit tableaux. La première partie sera plus spécialement placée sous le thème du jour. Des poupées – de porcelaine, de chiffon ou de plastique – au métal, en passant par les tissus, le bois, le papier, le solide et le liquide, il y en aura des matières.

La seconde partie sera presque exclusivement réservée aux solos. Le gala se terminera avec un final qui verra débouler sur la glace tous les membres du club vallois. /mdc

COUVET Récital à la chapelle

La chapelle de Couvet sera le cadre d'un récital organisé par les Jeunes musicales du Val-de-Travers, dimanche 17 mars à 17 heures, avec la participation de Sébastien Singer, violoncelle, et Jérémie Tesfaye, piano. Entrée libre, collecte. Le duo interprétera des œuvres de Beethoven, Debussy et César Franck. Sébastien Singer est titulaire d'un diplôme d'enseignement du Conservatoire de Neuchâtel ainsi que d'une licence de soliste de la Musikhochschule de Zurich. Jérémie Tesfaye est lui aussi au bénéfice d'un diplôme d'enseignement du Conservatoire de Neuchâtel et d'une virtuosité. /mdc

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.
- VAL-DE-RUZ
Médecin de garde: cabinet groupe, Fontanemelon, 032 853 49 53, jusqu'au 8.3.
- Pharmacie de service: (7.3) du 1er Mars, Geneveys-s/Coffrane, 032 857 10 09, (8.3) Marti, Cernier, 032 853 21 72. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (032 888 90 00) renseigne. Dentiste de garde: 032 722 22 22. Hôpital de Landeueux: 032 854 45 45.
- Consultations des nourrissons: Cernier, rue Henri-Calame 8, 2e

et 4e jeudi du mois de 14h à 16h et le 1er jeudi du mois de 10h30 à 11h30. Les Geneveys-sur-Coffrane, Maison de Commune, 1er et 3e mardi du mois de 14h à 15h30.

- VAL-DE-TRAVERS
■ Médecin de garde: 032 888 90 00.
- Pharmacie de service: 032 888 90 00.
- Hôpital et maternité, Couvet: 032 864 64 64. Permanence médicale: votre médecin habituel. Dentiste de garde: 032 722 22 22 à Neuchâtel ou 032 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds. Sage-femme: 032 863 17 27. Foyer d'accueil L'Etoile: 032 863 21 91.

EN BREF

COUVET ■ La psychomotricité en question. L'école des parents du Val-de-Travers propose, mercredi 13 mars à 20h15 à la salle de musique du vieux collège de Couvet, une conférence sur le thème de «La psychomotricité, pour qui, pourquoi?», avec la participation de Corinne Brunner, Solange Hutmacher et Dominique Lamy, psychomotriciennes. La psychomotricité considère le corps comme lieu d'expression de nos sentiments, de nos désirs et de nos échanges avec le monde extérieur. Les difficultés d'ordre

moteur telles que la maladresse, les problèmes d'équilibre ou d'habileté manuelle sont souvent liées à des problèmes d'ordre plus relationnel comme l'agitation, l'agressivité, l'inhibition, le manque de confiance en soi ou de concentration. Le regard du psychomotricien tient compte de l'être humain dans sa globalité. /comm-mdc

BOVERESSE ■ Mise à l'enquête. Le projet de création de présélections sur la H10 aux entrées est et ouest de la commune de Boveresse est

mis à l'enquête. Les plans d'aménagement des nouveaux carrefours peuvent être consultés à l'administration communale de Boveresse, du lundi au vendredi de 9 heures à midi, ainsi que le jeudi de 14 heures à 17h30. La mise l'enquête sera close dès le 20 mars prochain. /mdc

Rubrique Val-de-Travers

Mariano De Cristofano
Tél. 861 38 77
Fax 861 36 82
e-mail: mdcristofano@lexpress.ch

De l'argent liquide immédiatement

1000

rapide

simple

discret

Coupon pour de l'argent liquide immédiat

Je désire un crédit de Fr. _____

Monsieur Madame Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Rue/N° _____ NPA/Localité _____ depuis _____ N° de tél. _____ E-mail _____

Adresse précédente _____ Etat civil _____ Lieu d'origine _____ Nationalité _____ Profession _____

Employeur (ne sera pas consulté) _____ depuis _____ Salaire brut mensuel Fr. _____ 13ème salaire (gratification) oui non

Gains accessoires (conjoint etc.) Fr. _____ /mois Autres engagements de crédit _____ Je souhaite rembourser env. Fr. _____ par mois.

Date _____ Signature _____

J'autorise GE Capital Bank à utiliser les indications susmentionnées à des fins de marketing (notamment pour l'envoi d'informations sur ses produits à mon adresse e-mail) et pour la ZEK.

(à envoyer dès maintenant à: GE Capital Bank, Fbg. de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel)

GE Capital Bank

Bienvenue à: Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Brugg, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Montreux, Neuchâtel, Olten, Rheinfelden, Sion, Soleure, St-Gall, Winterthour, Zurich, Zurich-Deerlikon

Par exemple, coût total pour un crédit de Fr. 5'000.- avec un intérêt annuel effectif de 13.75% sur 12 mois: Fr. 358.- (prescriptions légales selon art. 3 LCD)

«Le crédit à consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (Selon la loi sur la police du commerce du canton de Neuchâtel.)

ENBREF

BÔLE ■ L'Enclume présente des céramiques et des images numériques. Dès samedi et jusqu'au dimanche 7 avril, la Bernoise Mathilde Reber et le Neuchâtelois Pierre Francon exposeront respectivement leurs sculptures céramiques et imageries numériques à la galerie L'Enclume (9, rue de la Gare). Ces deux artistes seront présents, samedi dès 18 heures, à l'occasion du vernissage. La galerie est ouverte tous les jours de 15 heures à 18h30. /comm-flv

COLOMBIER ■ Peintures et sculptures à Numaga. Le peintre Ivo Vonlanthen exposera ses toiles et dessins s'articulant autour du thème «India», de samedi au dimanche 14 avril, à la galerie Numaga (rue de l'Étang 4). Parallèlement à cette exposition, le sculpteur Pol Bury présentera ses «poèmes en quatre dimensions», soit ses dernières œuvres intitulées «Ti-roirs intérieurs». Le vernissage, en présence des deux artistes, est prévu samedi de 17h à 20 heures. La galerie est ouverte du mardi au di-

manche, de 14h30 à 18h30. /comm-flv

LIGNIÈRES ■ Séance extraordinaire. Les conseillers généraux de Lignières sont convoqués, jeudi à 20 heures, pour se prononcer sur deux demandes de crédit. La première, d'un montant de 670.000 francs, est destinée à la réfection de la route des Prés. Le deuxième crédit, de 210.000 francs, concerne la mise sous câble du centre du village. Le but est de remplacer plusieurs poteaux qui soutiennent la ligne électrique par une nouvelle installation souterraine. Les élus auront encore à se prononcer sur des modifications du règlement de police (inhumations, finances et police des chiens, voies de droit). /ste

SAINT-AUBIN ■ Concert théâtral à La Tarentule. Deux anciens élèves de l'école Dimitri, Susi Wirth et le Loclois Olivier Gabus, ont créé, il y a une année, la compagnie Tangente. Qui présentera, samedi à 20h30 à La Tarentule (chemin de Bayard), un concert théâtral. /comm-flv

Le passif atteint 1,4 million

Auvernier ■ L'assemblée des créanciers de l'Auberge s'est déroulée hier



L'Auberge d'Auvernier est fermée depuis plus d'une année.

PHOTO A-LEUENBERGER

Par Florence Veya

Un actif d'environ 480.000 francs pour un passif de près de 1,4 million. Tels sont les montants qui ont été annoncés, hier, lors de l'assemblée des créanciers de l'Auberge d'Auvernier, convoquée par l'Office cantonal des faillites, à Cernier. Afin de mener à bien la liquidation de l'établissement, une commission de surveillance a été nommée.

Cette dernière sera chargée de réaliser les actifs parmi lesquels figurent essentiellement le fonds de commerce du restaurant. Soit, selon une source bien informée, un fonds constitué de quelque 200.000 francs d'inventaire général et d'environ 150.000 francs de bouteilles de vin.

Pour l'heure, la constitution exacte du passif semble encore nébuleuse. Fournisseurs, employés de l'auberge, assurances sociales et

baillieur (la société immobilière CPS) figurent parmi les principaux créanciers. Ceux-ci devraient du reste savoir, à l'issue de la liquidation – soit d'ici un mois environ –, s'ils retireront quelques billes de cette faillite. La société immobilière CPS, propriétaire de l'immeuble qui abrite l'auberge, cherchera pour sa part un nouveau locataire, si possible désireux d'exploiter l'établissement.

Probable retour

Fin janvier 2001, Jean-Charles Hubert Tarbouriech, qui gérait l'Auberge d'Auvernier depuis début 1999, avait abruptement fermé les portes de ce rendez-vous des gourmets. Une décision qui aurait été provoquée par des problèmes financiers impliquant, d'une part, la société LPR Auberge d'Auvernier SA et, d'autre part, le maître-queux français.

Propriétaire, dans un premier temps, du fonds

de commerce de l'auberge, la société LPR (dont dépendaient également la brasserie Au Bateau et l'hôtel du Marché, à Neuchâtel) l'avait cédé, en novembre 2000, à Jean-Charles Hubert Tarbouriech. Certaines langues s'étaient alors déliées, affirmant que le jeune chef n'avait pas pu tenir ses engagements financiers. Le principal intéressé se disait quant à lui «victime d'une escroquerie».

Une querelle entre partenaires impliqués dans la saga de l'Auberge d'Auvernier qui avait incité, l'été dernier, Jean-Charles Hubert Tarbouriech à tourner le dos à Neuchâtel pour aller officier dans un grand hôtel de Loèche-les-Bains (VS). L'amertume ayant cependant fait place à un sentiment d'inachevé, le jeune chef pourrait bien y palier en se remettant derrière de nouveaux fourneaux sur le Littoral neuchâtelois. /FLV

MARIN-ÉPAGNIER Fidèle serviteur et sportif patenté

Il aimait la montagne. Elle l'a tué! Emporté par une avalanche alors qu'il dévalait une piste fermée du domaine skiable du glacier des Diablerets, Rémy Bourquard, 36 ans, marié et père de deux très jeunes fillettes, est décédé lundi à l'hôpital, des suites de ses graves blessures.

Membre de la police de sûreté de Neuchâtel, Rémy Bourquard avait commencé sa carrière professionnelle à la gendarmerie. André Du-villard, porte-parole de la police cantonale et ami de la victime, comprend d'autant moins cet accident que Rémy Bourquard était un sportif patenté. «En montagne, nous ne sommes jamais sûr de rien. Rémy n'était pas homme à négliger les risques. Il y a deux ans, nous avions fait ensemble la patrouille des glaciers. Nous avions décidé d'y participer à nouveau cette année. Pour ce faire, nous devions partir nous entraîner à Arola dans quelques jours.»

Pour le porte-parole de la police cantonale, «Rémy était aussi un grand amateur de peau de phoque. Nous ne manquons d'ailleurs jamais une occasion de partir ensemble en randonnée.» Toujours disponible et souriant, Rémy Bourquard était un collaborateur sur lequel chacun pouvait compter en tout temps. «Sa gaieté, sa bonne humeur, son humour, ses qualités de cœur et son altruisme nous manquent déjà. Nous sommes vraiment tous en pensées avec son épouse et avec ses deux petites filles.» /chm

Rubrique Littoral

Florence Veya
Christiane Meroni
Caroline Plachta
Santi Terol

Tél. 723 53 30
Fax 723 53 09
e-mail: littoral@lexpress.ch

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.
- DISTRICT DE BOUDRY
- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne. Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 032 835 14 35. Dentiste de garde: 032 722 22 22. Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42. Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- ENTRE-DEUX-LACS
- Pharmacie de garde: du Landeron, 032 752 35 34, jusqu'au 10.3.
- Permanence médicale: votre médecin habituel. Vétérinaire

de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Boudry Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h. Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thiellles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h. Peseux Bibliothèque Jeunesse (collège des Coteaux): lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- La Neuveville La société des Amis du théâtre présente «Henri V». Une adaptation libre de la fresque historique de William Shakespeare, par le théâtre de la Grenouille. Centre des Epancheurs à 20h30.

PUBLICITE

CHUTE DE PRIX!

VALABLE DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.
LES PRIX INDICQUÉS S'ENTENDENT SANS LA TAXE ANTICIPÉE DE RECYCLAGE (TAR).

EXCLUSIVITY INTERDISCOUNT

2,0 mégapixels

498.-
AU LIEU DE 598.-

AMD Athlon 1,7 GHz
Mémoire vive 256 Mo
Disque dur 40 Go

1999.-

PC ALL IN ONE + MONITEUR TFT 15"!
Ensemble PC + moniteur TFT 15" Acer

- Modem 56k • Lecteur DVD • Carte graphique 32 Mo • Windows XP Home • Avec enceintes
- Garantie 2 ans • Art. 808185 (+TAR 7.55)

Mensualités: 12x126.55/Acompte 602.-/Prix total 2120.60 (intérêt annuel effectif 15%)

Capteur satellite numérique

199.-
AU LIEU DE 398.-

PHONOTREND

CAPTEUR LIBREMENT PLUS DE 1200 PROGRAMMES - GRATUITEMENT!

Capteur satellite numérique Phonotrend SDH-2800

- Mémoire 1400 programmes • Installation à l'écran en 8 langues • Discq 1.0/1.2 • Avec télécommande • Art. 805840 (+TAR 5.-)
- Câble pour satellite • Câble LNB, 20 m
- Avec prise • Art. 755045 24.90 (+TAR 2.-)
- LNB universel • Art. 755006 89.- (+TAR 2.-)
- Antenne parabolique 80 cm Phonotrend • Art. 755038 89.90 (+TAR 5.-)

100 Hz sans scintillements
Tube-image Pure Flat

1499.- MENSUALITÉS 12X 94.60
AU LIEU DE 1699.-

UNE IMAGE ABSOLUMENT NETTE!

Téléviseur couleur Panasonic TV69AS100 Pal/Secam

- Tube-image QuinF Pure Flat 72 cm • 100 Hz avec Super Digital Scan • Telesio-Top • Mémoire 100 programmes • Dim. 85 838x43,6 cm • Avec télécommande • Art. 803994(+TAR 30.-)

Mensualités: 12x94.60/Acompte 448.70/Prix total 1584.90 (intérêt annuel effectif 15%)

acer

MENSUALITÉS 12X 126.55

Inter Discount

LA FOLIE DES PRIX.

Grâce à notre réseau de qualité, vous pouvez utiliser votre téléphone mobile dans beaucoup de tunnels. Avez-vous choisi le bon réseau?

Là où les autres broient du noir, vous parlez haut et clair.

E.P.O.02

Partenaire officiel

Infos: www.swisscom-mobile.ch/reseau

swisscom mobile

Go far. Come close.

LEASING 0% SUR TOUTE LA GAMME*

Vous ne rêvez pas. Un leasing 0% sur toute la gamme Citroën, et cela au moment du salon de l'Auto. Avec Citroën vous avez de quoi être 100% satisfait.

Citroën C5 break dès Fr. 33'900.- net (2.0i-16V SX 138 ch)



CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

Neuchâtel-Bevaix
Citroën (Suisse) SA, Succursale Neuchâtel Tél. 032 847 0 847

Boudevilliers Christinat Automobiles Tél. 032 857 24 54

Fleurier Garage Claude Hotz Tél. 032 861 29 22

Le Landeron Garage Claude Fracchetti Tél. 032 751 23 24

St-Blaise Garage du Lac, Crescia SA Tél. 032 753 21 88

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. CITROËN

Offre de mars

Profitez de la prime de **Fr. 5'000.-**** sur Xsara Picasso & Berlingo



Prix gelé Xsara Picasso Fr. 19'990.- (1.6i X, 95 ch, 5 portes)



Prix gelé Berlingo Fr. 16'990.- (Multispace 1.4i, 75 ch)

12 ANS GARANTIE ANTI-CORROSION 5 ANS FINANCEMENT PAR CITROËN FINANCE E-PROMOTION SPECIALE SUR www.citroen.ch

*Leasing 24 mois, 10'000 km/an, taux d'intérêt 0%, caution 10% du prix financé, casco complète obligatoire. Exemple: Xsara Picasso 1.8i-16V SX, Fr. 28'945.-, 24 mensualités de Fr. 512.60. **Prime sur prix bruts de Fr. 5'000.- sur Xsara Picasso (Fr. 2'500.- sur les prix nets) et de Fr. 4'000.- sur Berlingo (Fr. 2'000.- sur les prix nets). Offres non cumulables, valables sur véhicules neufs achetés du 1er au 31 mars 2002. Aucune réduction ni leasing possibles sur les prix gelés.



mal...

Tests auditifs gratuits sur rendez-vous
Nouveautés
Conseils
Renseignements

réagissez!

Centrale d'appareillage acoustique S.R.L.S.

Rue Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel
Tél. (032) 724 10 20
Fournisseur: AI • AVS • AMF • CNA

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

COURS DE MASSAGES

AVEC CERTIFICAT

DÉBUT DES COURS:

Sportif	LUNDI 15 avril
Drainage lymphatique	MARDI 16 avril
Shiatsu	MERCREDI 17 avril
Réflexologie	JEUDI 11 avril
Céllulite	JEUDI 23 mai
Anti-stress	SAMEDI 25 mai

Cours spéciaux

Faux ongles	SAMEDI 20 avril
Pigmentation	avril
Épilation électrique	avril
Maquillage	SAMEDI 28 septembre

Renseignements et inscriptions:
ÉCOLE ESTHÉTIQUE ET DE MASSAGE
ADAGE - YLANG
Rue de Neuchâtel 39 2034 Peseux
Tél. 079/633 35 45 Fax 032/730 10 69

HONDA

Venez essayer une HONDA neuve et gagnez votre billet d'entrée pour le

SALON DE L'AUTO

Notre personnel de vente vous recevra ensuite à Palexpo-Genève durant toute la durée de l'exposition internationale

du 7 au 10 mars: Vito INCANDELA
du 11 au 14 mars: Alfredo GANDROY
du 15 au 17 mars: José MATEOS

HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL

Garage des Jordils S.A. **843 03 23**
Boudry Tél. 032

www.honda-neuchâtel.ch

Machines professionnelles à mettre sous vide

dès Fr. 1000.-

Tél. 021 948 8566.

185-137704x4

Cette semaine, plus de **2500** annonces paraissent sur www.lexpress.ch

cliquez sur le site d'annonces de L'EXPRESS

mal de dos

Incroyable d'efficacité! Apprendre à éliminer soi-même rapidement, naturellement, sans risque et en douceur, ses propres tensions musculaires même les plus douloureuses. Valable pour toutes personnes dès 12 ans. Résultats et témoignages impressionnants.

ST-BLAISE - Ch. Deleynes 16 (à 200 m du terrain de foot d'Hauterive - entrée libre - Deux mêmes conférences de Michel Fleury:

«Une alternative séduisante

pour que votre dos devienne votre meilleur ami»

La première: lundi 11 mars 2002 à 19 h

La deuxième: lundi 15 avril 2002 à 19 h

Renseignements urgents: Centrale romande d'information: 024 - 445 32 65 - Internet: www.maldedos.ch

CREDIT SUISSE

NOUVEAU:
remboursement flexible.

Ne rêvez plus. Achetez!
Votre Crédit Privé au
0800 800 100



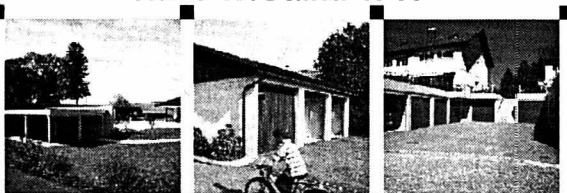
Conclusion directe: www.credit-suisse.ch/credit-prive

Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

GARAGES PREBETON

017-555983

Habitat & Jardin
Halle 17/Stand 1710



Carports

Garages individuels et groupés

Parkings

CH-1023 CRISSIER
Z. I. Bois-Genoud
Tél. +41 21 633 22 55
Fax +41 21 633 22 56
info@prebeton.ch

PREBETON SA
www.prebeton.ch

CH-1580 AVENCHES
Rte de l'Estivage
Tél. +41 26 676 72 00
Fax +41 26 675 31 94
info@prebeton.ch

Sport Sport

L'Ecole-club Migros de Neuchâtel vous propose:

Body-sculpt

Le lundi de 14h à 15h, du 8 avril au 24 juin - Fr. 121.- (11 leçons)

Total Gym

Le lundi de 12h15 à 13h15, du 8 avril au 24 juin - Fr. 110.- (11 leçons)

Stretching

Le lundi de 12h15 à 13h15, du 8 avril au 24 juin - Fr. 110.- (11 leçons)

Junior Cardio Fun

Adolescents de 12 à 16 ans

Le vendredi de 17h à 18h, du 19 avril au 28 juin - Fr. 100.- (10 leçons)

et bien d'autres encore, renseignez-vous au secrétariat.

Ecole-club Migros
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
Tél. 032/721 21 00
Fax 032/724 26 64
www.ecole-club.ch

école-club migros

028-344607

LOISIRS

Dans la plus pure tradition

Musique ■ Mozart, Bach et Haydn figurent au programme de l'unique concert du Chœur mixte de Colombier, agendé demain soir au temple du Bas de Neuchâtel

Par
Christiane Meroni

Cette année, c'est au temple du Bas de Neuchâtel que le Chœur mixte de Colombier va donner, demain soir, à 20h15, son unique concert annuel.

Le soliste Marc Pantillon et les 65 choristes, dirigés par Olivier Pianaro, interpréteront tout d'abord le concerto en la majeur KV 414, pour piano et orchestre - allegro, andante, rondo -, de Wolfgang Amadeus Mozart.

Cette première pièce sera suivie de «Himmelskönig sei willkommen» BWV 182, cantate pour solistes, chœur et orchestre, de Jean-Sébastien Bach.

«Therisenmesse», la magnifique œuvre pour solistes,

chœur et orchestre de Joseph Haydn, clora le concert.

Outre l'ensemble instrumental créé par Louis Pantillon - avec Monique Volery, soprano, Stéphanie Muther, alto, Christian Reichen, ténor, Pierre-Emmanuel Ruedin, basse -, un orchestre ad hoc d'une vingtaine de musiciens a été formé juste pour le concert. Sébastien Vonlanthen sera à l'orgue et Dorothee Föllmi, à la flûte à bec.

Historique du chœur

Olivier Pianaro, qui dirige le Chœur mixte de Colombier depuis fin 1987, s'emploie à perpétuer la tradition des grands concerts sans négliger pour autant le répertoire des œuvres a cappella.

De la «Grande Messe» en do mineur, KV 427, de Mo-

zart, la «Messe» en la bémol majeur, de Schubert, celle, en ré majeur, de Dvorak, les «Vêpres d'un Confesseur», de Mozart, les «Carmina Burana», d'Orff, le Chœur mixte de Colombier a interprété, entre autres, les œuvres, a cappella ou avec accompagnement d'orgue, de Bruckner, Beethoven, Tchaïkovski, Mendelssohn, Fauré, Verdi ou Haydn.

S'ils se sont d'ores et déjà déplacés du côté de Genève, Fribourg, Lausanne, Soleure et Bienne, les choristes n'ont pas craint non plus de se produire en Ardèche, à Dijon, Tournus, Pontarlier et même... à Hombrechtikon!

Après 18 ans de présidence, May Deroche reconnaît, qu'à l'instar des autres

chorales, le renouvellement de l'effectif est une préoccupation majeure. «Pour ce concert, nous avons pu compter sur quelques renforts masculins. Le must serait évidemment de pouvoir les garder!» Pour la présidente, «la pratique du chant choral est le meilleur moyen de se remettre les idées en place. C'est une véritable méthode de relaxation. Nous sommes, il est vrai, de bons amateurs. Si la plupart réside sur Le Littoral, certains viennent du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et même de La Chaux-de-Fonds.»

Tous les registres

Le Chœur mixte de Colombier est ouvert à toute proposition nouvelle et stimulante. Pour preuve, lors des répétitions qui ont lieu

chaque lundi soir, à 20h, un quart d'heure environ est consacré à la mise en voix. Un travail de déchiffrement, par voix séparée, précède toute répétition proprement dite.

La soprano Monique Volery propose même des cours annuels de pose de voix, par voix séparées. «Ce cours se révélant extrêmement bénéfique, nous invitons chaque choriste à y participer.» Et May Deroche de relever encore: «Il nous permet de renoncer à auditionner les nouveaux choristes pour qui cette épreuve est souvent traumatisante.» /CHM

Concert du Chœur mixte de Colombier, au temple du Bas de Neuchâtel, demain soir à 20h15; location au Strapontin, au tél. 717 79 07

Flirt avec l'opéra

Le Chœur mixte de Colombier ne manque ni d'ambition ni de projets. Un concert avec l'Atelier choral de Genève, fort d'une soixantaine de membres, pourrait très probablement voir le jour en 2004.

Pour l'heure, une quinzaine de choristes flirtent d'ores et déjà avec l'opéra, plus spécifiquement «Le Sursaut» et «Le Procès du Tribunal», de Sylvain Muster, sur des textes de Raymond Devos et dans une mise en scène de Denis Perrinjaquet. Brigitte Hool, soprano, Yves Senn, baryton, Sylvain Mus-

ter, basse, Alessandro Baggio, basse, seront dirigés par Olivier Pianaro.

«Décathlon» et «La Mer et l'Amour», de Sylvain Muster, sur des textes de Pierre de Marbœuf et de Raymond Devos, ouvriront ce spectacle, coproduit par L'Avant-scène Opéra, dans des décors de Danièle Carrel, avec: Octuor à vents, le Chœur de l'Aso et la collaboration du Chœur mixte de Colombier. /chm

Grande salle de Colombier, les 19, 20, 26, 27 avril, à 20h30; les 21 et 28 avril, à 17h; réservations au tél. 841 44 11



Le Chœur mixte de Colombier, lors d'une ultime répétition avant l'unique concert de demain soir au temple du Bas de Neuchâtel. PHOTO GALLEY

Moins d'infractions en 2001 mais davantage de violence

Criminalité ■ La tendance à la baisse enregistrée dans le canton de Berne se confirme

Durant l'année 2001, la police a recensé 31.669 infractions dans le canton de Berne, soit 1,58% de moins qu'en l'an 2000. Ces chiffres ne contiennent pas les infractions commises sur le territoire de la ville de Berne, ni celles relevant du domaine de la circulation routière et du code pénal accessoire, à l'exception de la loi sur les stupéfiants.

Le nombre d'homicides, y compris les tentatives, a augmenté de 35%, pour s'établir à 19 cas, soit en dessous de la moyenne de ces cinq dernières années (20,4 cas). Deux homicides n'ont, à ce jour, pas encore été élucidés.

Le nombre de brigandages est passé de 133 à 148 cas (11,3%), celui des vols à l'arraché de 99 à 106 cas (7,1%), alors que le nombre des voies de fait (de 15%, à 232 cas) et des menaces (de 10%, à 352 cas) est en diminution, celui des lésions corporelles graves a passé de 11 à 18 cas, (+63,6%).

Du côté des délits contre les mœurs, on note un léger recul, puisque 304 plaintes ont

été déposées dans ce domaine (-3,4%); avec 25 cas enregistrés l'an passé, ce sont les vols qui ont connu le plus net recul (-7,4%); par contre, avec 108 affaires recensées (+24,1%), les actes d'ordre sexuel avec des enfants ont connu une très nette augmentation.

Près de la moitié de toutes les infractions enregistrées en 2001 - 15.576 cas - sont des vols, des cambriolages ou des dommages à la propriété. Cela représente tout de même une diminution du nombre de plaintes équivalent à 1,4% par rapport à l'an dernier.

Après les chiffres records établis en 1997 (5901 cas), le nombre de cambriolages a une nouvelle fois diminué de 7,6%, pour s'établir à 4092 cas. Une tendance due au fait que les polices ont effectué un travail intercantonal intensif.

Escapades prohibées

En 2001, 7855 véhicules ont été dérobés, ce qui correspond à une diminution de 7,3% par rapport aux douze mois précédents. Dans la

catégorie des voitures de tourisme et des motocyclettes, on a enregistré un recul de 11%, avec des nombres de respectivement 322 et 867 cas, alors que 6544 vols de bicyclettes ont été signalés, ce qui représente une diminution de sept pour cent. Le nombre de vols de motos a, quant à lui, augmenté de 14%, pour se situer à 122 cas.

En outre, il a été constaté que passablement de jeunes Suisses ont utilisé des véhicules laissés ouverts par leurs propriétaires pour s'offrir quelques escapades prohibées. A ce sujet, un écolier de douze ans a occupé la justice en 2001 par le fait qu'il avait dérobé douze véhicules, soit un tracteur, quatre motos et sept cyclomoteurs...

L'an dernier, enfin, 3056 dénonciations pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants ont été enregistrées (-6,9% par rapport à 2000). Diminution également au niveau du nombre de victimes de la drogue, puisque huit personnes sont décédées l'an dernier (23 en 2000). /comm-réd

Les porcheries sont indésirables

Elevage ■ Pro Natura Jura s'oppose à trois projets

Pro Natura Jura, associé au WWF Jura, a décidé de faire opposition systématiquement à tout nouveau projet de porcherie dans le canton du Jura. Hier, les Verts ont développé leurs arguments, qui reposent sur une philosophie de développement durable plutôt que sur un rendement immédiat et polluant...

Trois projets sont sous le coup d'oppositions. Le premier se trouve à Cœuve (283 truies gestantes). Même si l'initiateur a déplacé son projet, Pro Natura maintient son opposition. Deuxièmement, le projet du Peu-Péquignot (300 porcs): ici aussi, projet déplacé et opposition maintenue avec en plus l'Aspruj (Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien) et des privés dans le camp des opposants. Enfin, un nouveau projet, à Ocourt (120 truies), avec une opposition verte et de la commune.

Secrétaire du WWF, Philippe Riat indique qu'une porcherie illégale a été construite au centre de Chevèze. Malgré un jugement,

six mois plus tard, les porcs sont toujours là... Les oppositions reposent d'abord sur la nouvelle ordonnance sur l'aménagement du territoire: tout ce que consomment les cochons doit être produit à la ferme et tout projet doit être indispensable au maintien à long terme de l'exploitation. Les Verts estiment que derrière les trois projets en question se dressent les géants de l'agro-alimentaire. A l'heure où l'on parle de poulets et de veaux aux antibiotiques, il s'agit d'être vigilant.

C'est justement sur cette image de l'agriculture que Jean-Pierre Egger, président de Pro Natura, met le doigt. Il ne veut pas que le Jura devienne la Bretagne ou la région lucernoise, envahies de porcheries. Il en va de la protection des eaux et des nappes phréatiques, mais aussi d'une pesée des intérêts entre l'agriculture et les intérêts publics pour un environnement sain... Il en va, enfin, de l'image du Jura. Pour Jean-Pierre Egger, le canton devrait développer un concept régional. /mgo

OPÉRA

«Mireille» de Gounod à Colombier

Opéra créé en 1864 et chanté en français, «Mireille», de Charles Gounod, permettra au public de vibrer, dès demain, autour d'une histoire faite de passion, de tristesse et de joie. Yves Senn a réalisé la mise en scène de ce spectacle - auquel participe également le chœur de L'Avant-scène-opéra et la pianiste Setsuko Oshiro-Jeanerret - dont la première aura lieu demain, à 20h, à la Grande salle de Colombier.

Mireille (Brigitte Hool), jeune et riche paysanne d'Arles, est amoureuse de Vincent (Sylvain Jaccard), vannier de métier et pauvre de son état. Le père de Mireille, Ramon (Sylvain Muster), patriarche accompli qui s'assure que ses enfants suivront le droit chemin, s'oppose à cette union. Ceci malgré la requête d'Ambroise, père de Vincent (Christophe Mironneau).

Vincent a aussi un rival, Ourrias (Yves Senn). Lors d'un duel au cours duquel s'affrontent les deux amoureux de Mireille, Ourrias blesse Vincent et le laisse pour mort. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Dans cet opéra, la bonne Mireille n'est cependant pas tout à fait docile et passera outre les foudres paternelles pour partir retrouver Vincent.

Que de qualités!

La cantatrice qui incarne Mireille doit avoir plusieurs qualités d'interprétation. Elle doit être tour à tour chanteuse lyrique et soprano colorature. Elle doit savoir jouer la naïveté totale, faire preuve de tendresse et de joie de vivre. Elle doit aller au-delà de la timidité et de la pudeur et puiser dans ses derniers retranchements pour plonger dans la folie et faire ressortir le côté extatique du personnage dont les visions vont jusqu'à l'hallucination. Ces effets de psychose étaient très en vogue dans les opéras de la fin du 19e siècle.

Sept autres représentations sont agendées les 15, 20 et 22 mars, à 20h, et les dimanches 10, 17 et 24 mars, à 17 heures. Réservations au tél. 841 44 11. /ita

Rubrique Littoral

Florence Veya
Christiane Meroni
Caroline Plachta
Santi Terol

Tél. 723 53 30
Fax 723 53 09
e-mail: littoral@lexpress.ch

L'ARÉGIION PRATIQUE

URGENCES

■ DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

■ Police cantonale: 032 751 75 81.

■ Médecin de garde: durant la semaine, chaque médecin assure la garde de ses patients.

■ Pharmacie de service: du Landeron, 032 752 35 34, jusqu'au 10.3. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h. Ludothèque: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

Démission en bloc du Conseil communal

Les Brenets ■ Après le refus du corps électoral d'accepter le projet de nouveau complexe communal, l'exécutif se sent désavoué et s'en va. Suite du feuilleton mercredi prochain au Conseil général

Par
Jean-Claude Perrin

Le Conseil communal des Brenets tire abruptement les conséquences du scrutin du week-end dernier relatif au projet, refusé, du nouveau complexe communal: il démissionne en bloc. Du jamais vu, dans cette commune et vraisemblablement dans les Montagnes neuchâtelaises. «*Cette mesure a été prise afin de créer un «électrochoc» dans la population, et ceci afin que les opposants prennent des responsabilités dans les différents conseils de la commune*», explique l'exécutif dans un communiqué laconique diffusé hier en fin d'après-midi.

Cette décision a été prise la veille au soir par l'ensemble de ses membres, explique son président, Yves Huguenin. «*Avec sérénité et après ana-*

lyse des résultats», dit-il, alors qu'un de ses collègues, Philippe Petitjean, ajoute qu'il s'est agi «*d'une décision réfléchie*».

Commune divisée

Elle se base sur le constat qu'une frange représentative de la population (356 électeurs contre 325, soit une participation de presque 80%) ont dit non au projet du complexe du village (construction d'un nouveau collège et rénovation de la salle de spectacle) proposé par le Conseil communal. Un projet qui avait d'ailleurs trouvé unanimement l'aval (à une abstention près) du législatif en automne dernier.

D'où la situation inconfortable de l'exécutif «*qui s'est trouvé désavoué par la moitié de la population à cette occasion*» et qui ne se sent «*plus représenta-*

tif», relève Yves Huguenin. Ce sentiment pourrait d'ailleurs bien être partagé par le Conseil général, dont la prochaine réunion est fixée à mercredi prochain. On pourrait alors connaître le niveau de son amertume.

Une sensation qui règne déjà au sein de la (défunte!) commission de construction du complexe communal et de nombre d'élus qui sont totalement démobilisés à la suite du refus de ce crédit. Dans ces conditions, il apparaît au Conseil communal qu'il est «*de plus en plus difficile, voire impossible de s'occuper des affaires d'une commune divisée en deux, dans un système où l'opposition n'est représentée, ni au législatif, ni à l'exécutif*».

Au 30 juin

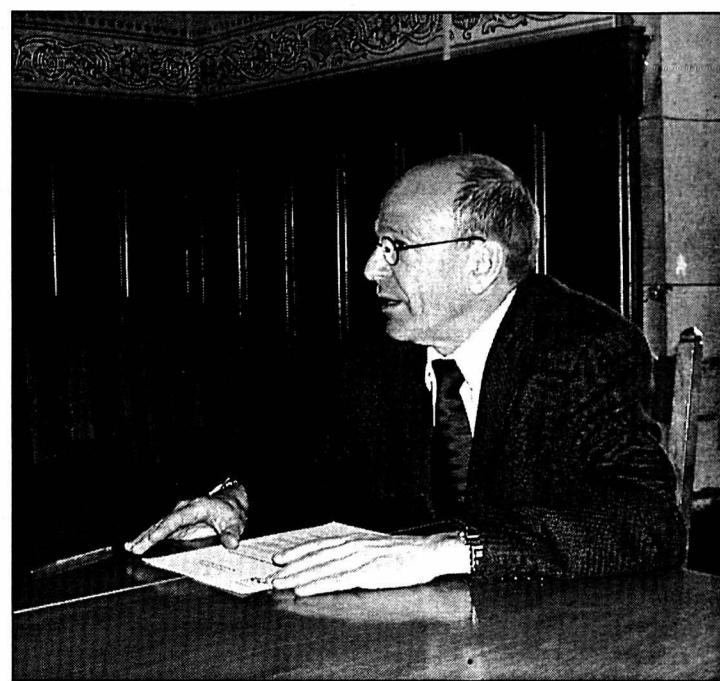
Cette démission collective sera effective au 30 juin pro-

chain. D'ici là, la balle sera, en premier lieu, dans le camp des trois formations politiques des Brenets pour tenter de trouver cinq candidats alors élus tacitement. Si tel n'est pas le cas, et il y a de fortes chances que ce scénario se produise, la localité s'en irait vers des élections anticipées.

Remise à l'ordre?

Pour autant que des candidats se déclarent. Faute de quoi le canton, par le Service des communes, devra remettre de l'ordre dans la gestion administrative de la localité en prenant des mesures comminatoires.

Haut lieu du tourisme des Montagnes neuchâtelaises, Les Brenets auraient sans doute préféré faire parler d'eux en d'autres termes que ceux d'une ébranlante crise politique. /JCP



Plus possible de diriger un village qui «s'est montré majoritairement égoïste» en ne soutenant pas un projet accepté par les autorités législatives et exécutives dit son président, Yves Huguenin. PHOTO PERRIN

Renaissance d'un fleuron

Ex-hôtel Moreau ■ Le nouvel Athmos Hôtel Centre concilie tradition d'accueil et confort

Depuis le 4 février, l'ex-hôtel Moreau a rouvert ses portes à La Chaux-de-Fonds, sous sa nouvelle enseigne, Athmos Hôtel Centre. Seuls sont en fonction pour le moment deux étages sur les quatre qu'il compte. L'inauguration officielle aura lieu autour du 15 avril et sera suivie d'une journée portes ouvertes.

Depuis son rachat, en juillet 2000, par un propriétaire privé habitant le canton de Neuchâtel, l'immeuble a été rénové de fond en comble. Au total, cela représente un investissement de l'ordre de 2,5 millions de francs, dont 0,5 pour l'aménagement intérieur (peinture, mobilier, frais de restauration).

Président de la société gérant l'hôtel et par ailleurs président de la Société suisse des hôteliers (SSH), Christian Rey ne cache pas sa fierté. «*Nous avons essayé de concilier tradition et modernité, en conservant le maximum d'élé-*



Les chambres dégagent une atmosphère accueillante. PHOTO GALLEY

ments d'origine». De fait, une visite nous a permis de nous en rendre compte, le pari est gagné. Une impression de luxe sympathique, bien dans le génie de la Métropole horlogère, se dégage des

chambres. Chacune conserve son cachet propre. Boiseries, portes, éléments de décor en laiton, lampes assument l'héritage historique, estampillé années cinquante (l'hôtel est de 1952). A preuve les horloges d'époque, toutes différentes, qui sont reliées à une horloge mère, restaurée. En parallèle, télévision, téléphone (fax sur demande), prise modem pour l'accès internet, salle de bains ultramoderne offrent au client ce qu'il est en droit d'attendre d'un quatre-étoiles.

Avec ses 44 chambres (dont une pour handicapé), c'est-à-dire 88 lits, l'Athmos Hôtel Centre comble une lacune d'importance dans l'offre hôtelière de la région.

Coordinateur de Tourisme neuchâtelais pour les Montagnes, Stéphane Zuccolotto met l'accent sur les avantages du nouvel établissement: à deux minutes à pied de la gare et à deux pas du parking de Métropole Centre. /lby

Ismeca surnage

La Chaux-de-Fonds ■ Propriété de Schweiter Technologies, l'entreprise tire le bilan de 2001

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'an dernier à pareille époque, Ismeca annonçait un exercice 2000 record. Aujourd'hui, c'est via le groupe industriel Schweiter Technologies (ZH) - devenu propriétaire à 100% du groupe chaux-de-fonnier en janvier - qu'Ismeca tire un bilan très en demi-teinte pour 2001. «*L'année a été très difficile, avec une forte réduction du personnel*», rappelle le directeur financier d'Ismeca, Philippe Maquelin.

Hier, en conférence de presse à Zurich, Schweiter Technologies a détaillé la marche 2001 de ses quatre secteurs d'activités, dont Semiconductor Handling et Assembly Automation, qui sont tous deux coiffés par Ismeca Holding.

Dans les semi-conducteurs on note l'effondrement de la demande et les annulations de commandes survenues durant le deuxième semestre. Grosso modo, les 15 millions

engrangés dans la première partie de l'année ont été perdus au cours de la seconde. «*Nous finissons l'année à zéro, mais c'est une performance dans la branche*», note Philippe Maquelin.

En regard de la chute des commandes, qui sont passées de 304 millions en 2000 à 14 millions en 2001, le directeur financier ajoute que le secteur connaît des cycles pointus. Ce qui importe à l'entreprise, c'est que la part de marché d'Ismeca soit préservée. En clair, les clients font toujours confiance à l'entreprise, la conjoncture seule est en cause. Au niveau du personnel la coupe est cependant sévère: le nombre d'emplois est passé de 664 (fin 2000) à 428.

Les perspectives dans les semi-conducteurs? «*On se dit que le pire est derrière*», commente Philippe Maquelin. Une embellie est-elle à venir? «*Ce n'est pas clair, l'opinion générale prévoit un redémarrage*

à l'horizon du troisième ou quatrième trimestre. Mais si la reprise survient à la fin de l'année, l'impact sur 2002 sera cependant faible.»

Automation record

Le secteur automation réalise en revanche une année 2001 record, avec un chiffre d'affaires de 121 millions de francs (88 en 2000) et un résultat d'exploitation (bénéfice avant intérêts et impôts) de 10,8 millions (-1,4 en 2000). Mais on ne s'attend cependant guère à égaler ce bon résultat en 2002. Dans le secteur automation, le personnel a été réduit de 398 à 264, le point mort abaissé à 75 millions.

«*On a pu sauver les meubles*», conclut pour les deux divisions Ismeca Philippe Maquelin. Si l'année clôt finalement relativement positivement, la prudence est de mise face à une année 2002 qui risque d'être médiocre. /ron

PUBLICITE

Rêves d'enfance,
douceur lumineuse du salon,
gaieté de la cuisine,
coin aux framboises,
il fait si bon à la maison...
Les 500 grandes marques
d'Habitat-Jardin créent
du bien-être.



Les Jardins
de L'IMMOBILIER

HABITAT JARDIN
Habiter comme on rêve...



Beaulieu-Lausanne
2 au 10 mars

La Maison-santé
Cycles de conférences et ateliers
La Maison intelligente
Exposition spéciale

P Parking. Suivre fléchage "Beaulieu" depuis sortie d'autoroute Lausanne Nord/Blécherette (bus navette assurés).

T Transports publics.
Bus tl n° 3 depuis Gare CFF.
Bus tl n° 2 depuis Centre-ville.

G Garderie. Vos enfants s'amuse sur 700 m² concours, ateliers verts, spectacles et ambiance sympa avec nos animateurs.

Semaine 13h-21h **R** Restaurants 23h
Week-end 10h-18h

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

portes ouvertes

à Vaumarcus (NE)

LES GÉNOIS

Un site exceptionnel...

En montant
au Château
à gauche

Villas terrasses d'une surface habitable de 157 m²
5,5 pièces, 3 salles d'eau, équipements luxueux,
place de port réservée... Le top à un prix super attractif !!!

Frs. 540'000.-

Financement intéressant avec votre LPP...

Samedi & dimanche
de 13.30h. à 17.00h.

Groupe
Prisme
Immobilier & réalisations SA
Tél. 024 447 42 42
1436 Chamblon - www.primesa.com

ARCANE 3

pour le printemps 2003

Corcelles

appartement avec terrasse

4.5 pces - 124 m²

3 chambres - 2 salles d'eau

séjour avec cheminée

cuisine super-équipée

pl. parc intérieure

frais d'acquisition compris :

Frs. 414'000.-

Finitions à choix !

Financement possible avec votre 2ème pilier

présentation du projet et visite de notre villa pilote

à VAUMARCUS (en montant au château)

samedi et dimanche de 13h30 à 17h00

Groupe
Prisme
Immobilier & réalisations SA
Tél. 024 447 42 42
1436 Chamblon - www.primesa.com

Cherche
à acheter
MAISON
Région
Neuchâtel
Ecrire sous chiffres
U 028-341626 à
Publicitas S.A.,
case postale 1536,
2001 Neuchâtel 1.

A vendre
à Savagnier
Super 4½ pièces
2 balcons, 2 places dans garage,
très belle vue.
Prix de vente: Fr. 450.000.-.
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. 032 753 27 57
http://www.thorensa.ch

A vendre
Le Landeron
**Ancienne maison
mitoyenne
de caractère**
belle rénovation, 6½ pièces,
3 salles d'eau. Objet de qualité.
Tél. 032 863 24 29
(patienter pour sonnerie).

A vendre
**Construisez votre villa
à prix forfaitaire**
(dès Fr. 375'000.-, sans terrain ni frais annexes)
Demandez un entretien personnel, sans
engagement de votre part.
votre maison, votre terrain sur www.domotis.ch
www.domotis.ch
Tél. 032 846 45 95

Contact:
Katia Treuhardt
tek@livit.ch, 032 722 31 12
**Petit immeuble avec joli
café-restaurant...**
- Nous vendons à Savagnier,
village situé dans le Val-de-Ruz
- Un petit immeuble
comprenant un café-restaurant
et un appartement de 4 pièces +
garage et dépendances
- surface parcelle 640 m²
- situé au centre du village
Prix de vente
sur demande
Notice à disposition,
visite sur rendez-vous

Livit
Régie Immobilière

Placement immobilier sûr

à l'abri des fluctuations de la Bourse

Si vous désirez investir 1 à 2 millions de francs dans l'immobilier,
dans immeuble locatif récent de **qualité extraordinaire**,
entièrement loué, nous pouvons vous offrir une opportunité rare,
un placement de tout premier ordre dans localité importante
pleine d'avenir. Discretion assurée.

Pour renseignements et visite prendre contact sous chiffre 006-
370978, Publicitas S.A., case postale 1264, 2502 Bienne.

A vendre à Neuchâtel
vue sur le lac et les Alpes
**IMMEUBLE DE
3 APPARTEMENTS**
de 4 pièces, actuellement loués, par-
tiellement à rénover, prix à discuter.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch

A vendre
Maison individuelle
Fahys 87 / Neuchâtel
► 6½ pièces + dépendances
► Partiellement rénovée
► Proches des écoles, des TP,
du centre ville et de la gare
► **Offre exceptionnelle!**
► **Fr. 455.000.-**
Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Neuchâtel
UNPI
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ► 032/727 75 15

BEVAIX - À VENDRE
«Une opportunité originale»
**Créez un duplex en
réunissant 2 appartements
de 2 pièces**
Dans petit immeuble.
Bel emplacement.
Vue sur le lac et les Alpes.
Prix de vente Fr. 340.000.-
Transformations incluses.
☎ 032 753 12 52.

Contact:
Katia Treuhardt
tek@livit.ch, 032 722 31 12
**Au bord de la rivière
splendide attique...**
- Avec grandes terrasses
- Nous vendons en PPE
très bel attique
**5½ pièces surface habitable
132m² + terrasses 154m²**
- Cuisine agencée, cheminée,
2 salles d'eau
- Accès direct avec ascenseur
- Parking intérieur
- Situation calme et ensoleillée
- Prix sur demande
Notice à disposition,
visite sur rendez-vous

Livit
Régie Immobilière

A vendre
à Marin-Epagnier
**Domaine
horticole**
avec possibilité de création
d'un garden-center,
vaste habitation, nombreuses serres,
équipements modernes.
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. 032/753 27 57
http://www.thorensa.ch

Contact:
Katia Treuhardt
tek@livit.ch, 032 722 31 12
**Splendide villa de 7½ pièces
+ studio et bureau...**
Nous vendons aux Hauts-Geneveys
splendide villa de
- 7½ pièces avec grande terrasse
- un grand studio complètement
indépendant
- un bureau indépendant
- surface parcelle 1'481 m²
- surface habitable environ 300 m²
- possibilités d'agrandissement
- magnifique dégagement sur le lac
et les Alpes, calme et très bon
ensoleillement
Prix de vente sur demande
Notice à disposition,
visite sur rendez-vous

Livit
Régie Immobilière

A vendre
à Lignières
**Jolie parcelle
constructible**
accessible, vue étendue.
717 m² à Fr. 150.- le m².
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. 032 753 27 57
http://www.thorensa.ch

A vendre à Boudry, dans
immeuble récent avec ascenseur
**appartements
4½ pièces**
cuisine agencée, grand balcon,
2 salles d'eau, chauffage au sol,
magnifique dégagement.
Prix intéressant.
Pour visiter:
AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Téléphone 032 731 51 09.

A vendre à Neuchâtel
vue sur le lac et les Alpes
**MAISON
INDIVIDUELLE**
de 2 appartements de 3 et 5 pièces,
grand sous-sol et garage.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch

www.
ImmoTradition.ch
La solution immobilière !
Téléphone 0848 805 806

A vendre
à Hauterive
Villa-terrasse
5 pièces, 2 salles d'eau (140 m²),
vaste terrasse-jardin,
garage et place de parc,
agréable vue.
Prix de vente: Fr. 570.000.-.
F. Thorens S.A. - Saint-Blaise
Tél. 032 753 27 57
http://www.thorensa.ch

A vendre à MÔTIERS
**Magnifique appartement
en duplex**
Cuisine agencée, coin à manger,
salon, chambre, mezzanine,
grand balcon, poêle suédois.
Situé dans un endroit calme,
avec verdure.
Pour renseignements s'adresser à
Fiduciaire F. Reymond S.A.
Pont 5, 2114 Fleurier
Tél. 032 861 34 92

À VENDRE sur plans à AUVERNIER
**Villa individuelle
de 5½ pièces**
Surface utile: 250 m².
Vaste séjour, 3 salles d'eau. Garage pour
3 véhicules. Finitions au gré du preneur.
Terrain de 800 m².
Très belle vue sur le lac.
Prix «clés en main»: Fr. 850.000.-.
Renseignements:
AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Tél. 032 731 51 09.

CORNAUX
à vendre au 3^e dans petite PPE
**APPARTEMENT
AVEC CACHET**
de 4½ pièces, 2 chambres
à coucher, salon avec cheminée,
1 grande mezzanine, cave, garage
et place de parc.
Tél. 032 757 28 72.

A vendre
Villas individuelles
Ch. des Ecoliers à Cornaux
Construction d'excellente qualité,
finitions au gré du preneur.
Nécessaire pour traiter: CHF 120'000.-
028-345939

A vendre à Boudry,
sur la rue Louis-Favre
**IMMEUBLE
DE 3 APPARTEMENTS**
rénové récemment avec soin et
beaucoup de cachet, garage et petit
magasin sur la rue.
Rendement locatif, environ 7 à 7½%.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch

jouval A vendre
À BEVAIX
Dans petit immeuble
de 5 logements en construction
**5½ pièces
avec terrasse**
Proche de toutes commodités
Fr. 450.000.-
Place de parc intérieure incluse.
028-345999
Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 82
www.jouval.ch

Badminton - Chœur d'hommes - Fanfare - Football Club - Gymnastique - Tir
Cycliste - Chœur mixte - Samaritains - Course - Fanfare - Vignerons
Vin Nouveau - Cercle - Volley-ball - Karaté - Tennis Club - Développement
Jeunesse - Parti Libéral - Paysannes - Pêche - Pompiers
Chanson - Paroisse Catholique - Réformée
Tir au pistolet - Réformée
Jazz - Club de table
Parents - Club - Voile
Comm. - Club - Judo
Sportifs - Club - Judo
Pétanque - Club - Judo
Photo - Club - Judo
Comme - Club - Judo
Jeunes - Club - Judo
Elèves - Club - Judo
Musique - Club - Judo
Lecteurs - Club - Judo
Club - Rugby - Club - Judo
Club - Chât. Alpin Suisse - Aviation Club - Plongée - Curling-Club - Animaux
Cynologique - Magiciens - Photo Club - Bridge - Accordeonistes - 028-342759/bu

AUX SOCIÉTÉS LOCALES
Si votre société n'est pas inscrite à l'ASL (associa-
tion des sociétés locales), vous courez le risque
qu'elle ne figure pas (gratuitement) dans le futur
Guide des sociétés locales du canton de Neuchâtel,
édité pour la première fois et en exclusivité par
L'Express et L'Impartial. Sans tarder, appelez
M. Davide Grassi à Publicitas (tél. 032 / 729 42 56)
qui se fera un plaisir de vous renseigner.

A louer

jouval A louer

À BEVAIX
Quartier tranquille, pour le 1^{er} avril 2002
Beau 6 1/2 pièces duplex
d'environ 165 m²
avec cachet, cuisine agencée, balcon,
place de parc, tout confort.
Fr. 2665.- + charges.

028-345388

Régie immobilière

Raffinerie | 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 86
www.jouval.ch

A LOUER 028-342672
pour le 1^{er} avril 2002
à Neuchâtel, Grand-Rue 8
3 1/2 pièces en duplex
80 m², cachet, avec
cheminée de salon, cuisine
agencée, balcon, galetas.
Loyer Fr. 1'660.- + charges.
F. Thorens S.A. - 2072 St-Blaise
Tél. 032/753 27 58
http://www.thorensa.ch

Organise un événement exceptionnel samedi 9 mars 2002 à 20 h
Dîner gala avec grand défilé de mode

028-345979

Au Bateau
Restaurant-Brasserie-Bar
Port de Neuchâtel
Jaecy et Carla Halimi Chef de cuisine:
Jean-Marie Bourguet
Spécialités du lac et de mer

Présenté par STEVE - RTN

Réservation souhaitée tél. 032 724 88 00
www.aubateau.ch • jaecy@aubateau.ch

La soirée se prolongera dans notre bar
Le Nautic jusqu'au petit matin

AVEC LA COLLABORATION DE:
Boutique MARZO - Coiffure CAVALERI
Atelier de bijouterie NICOLAS GUINAND, de Neuchâtel
Maison THIÉBAUD Vins, Bôle - Henniez - Granini

A louer

jouval A louer

À CHAMBRELIEN
A 12 kilomètres de Neuchâtel
Pour le 1^{er} juin
TRÈS BELLE
VILLA INDIVIDUELLE
DE 7 1/2 PIÈCES
d'env. 190 m²

028-345364

- * Vue imprenable sur Alpes et lac, calme absolu.
- * Grand salon ouvert jusqu'au toit, cheminée, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, buanderie, cave spacieuse, salle de jeux.
- * Grande terrasse de 90 m² (partiellement couverte).
- * Garage double et 2 places extérieures.
- * Jardin potager avec arbres fruitiers et 2 biotopes.

Fr. 3000.- charges individuelles.

Régie immobilière

Raffinerie | 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 86
www.jouval.ch

FIDIMMOBIL
A louer tout de suite ou à convenir
Avenue Robert 31 à Fontainemelon
Joli 3 1/2 pièces
Salle de bains + W.-C. séparé
Cheminée dans le séjour.
Fr. 1150.- + charges
Contact: Mlle Anker
032 729 09 59
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
A louer tout de suite, Rue Philippe-Suchard 36 à Boudry
Place de parc dans garage collectif
Fr. 90.-
Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
À LOUER
Rue Louis-de-Meuron 4 Marin
Beau 4 1/2 pièces
Cuisine agencée, 2 balcons.
Fr. 1750.- + charges.
Contact: Mme Perrenoud
032 729 09 57
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
À LOUER
pour date à convenir
Au centre ville
Studio
Fr. 440.- + charges
Contact: Mme Moenne
032 729 00 62
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

Neuchâtel

Livit S.A., av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement
Carole Fogoz
fgc@livit.ch, Tél. 021 613 28 81

Unique, et pour vous!

Appartement à proximité des commerces au chemin des Battieux 5-7. Cuisine agencée, parquet dans les chambres, cheminée de salon, W.-C. séparés et balcon. Libre tout de suite. Acompte de charges compris.

4 pièces au 5^e (92 m²) 1480.-
5 pièces au 2^e (106 m²) 1480.-

022-374630

Livit
Régie Immobilière
www.livit.ch

FIDIMMOBIL
A louer pour le 1^{er} avril à Peseux, Chapelle 6
2 pièces
Salle de bains, cave + galetas.
Fr. 750.- + charges.
Contact: Mlle Anker
032 729 09 59
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
A louer pour le 1^{er} avril ou date à convenir, Parcs 111, à Neuchâtel
3 pièces
Fr. 830.- + charges.
Contact: Mme Perrenoud
032 729 09 57
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

AFID
NEUCHÂTEL - Peseux, Godat 22
Tél. 032/725 46 42

A louer à Corcelles
appartement de
1 PIÈCE
Cuisine agencée habitable, bains-W.-C. Cave et galetas.
Fr. 550.- + charges.
Pour le 1^{er} avril 2002.
028-345949

FIDIMMOBIL
À LOUER
Rue des Indiennes 8a Marin
Beau 4 1/2 pièces
Cuisine agencée, balcon.
Fr. 1550.- + charges.
Contact: Mme Perrenoud
032 729 09 57
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

FIDIMMOBIL
À LOUER
À BOUDRY
Ph.-Suchard 36
pour date à convenir
STUDIO
Cuisine agencée.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

A louer à Neuchâtel
Passage Max-Meuron 3
250 m²
pour artisanat, bureau,
commerce ou industrie.
Fr. 3400.-.
Tél. 032 753 26 27. 028-345950

MULLER & CHRISTE
RÉGIE IMMOBILIÈRE

CORTAILLOD
A louer
Ch. des Polonais 30
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée ouverte, salle de bains, WC séparés, terrasse
Loyer: Fr. 1320.- + charges
Libre pour le 1^{er} avril ou date à convenir

Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 722 16 16

MEMBRE UNPI

028-345780

OFFIDUS SA
Gérance

A louer
BOUDRY (Buchilles)
GRAND APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES
Rez-de-chaussée avec gazon, place de parc.
Libre dès le 1^{er} avril 2002.
Prix: Fr. 1402.- + charges Fr. 175.-

En Segrin 1 - 2016 Cortaillod
Tél. 032 842 42 92

insérer online.
Passer des annonces
24 heures sur 24:
rapide, simple et
efficace.
www.publicitas.ch

PUBLICITAS

COMMERCES

A remettre à Saint-Blaise
KIOSQUE INDÉPENDANT
avec petit auto-shop.
Tél. 032 753 07 70,
de 8 h à 17 heures pour
renseignements ou pour discuter.

028-345893

AVIS OFFICIELS

Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
Service de la jeunesse
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle

Mesures d'assouplissement lors de l'admission ou durant la progression des élèves en scolarité obligatoire

Des mesures destinées à assouplir les principes régissant l'âge d'entrée ou la progression en scolarité obligatoire sont possibles en tenant compte de la santé, du développement et des acquis d'un enfant.

Tout en restant exceptionnelles, elles permettent:

- une anticipation de la scolarisation;
- un report de la scolarisation;
- un avancement en cours de scolarité.

Elles s'appliquent à un enfant:

- atteignant l'âge de six ans entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre en cas d'anticipation de la scolarisation;
- de six ans révolus au 31 août en cas de report de la scolarisation;
- en âge de scolarité obligatoire, à l'exception des élèves se trouvant en année d'orientation ou en 9^e année, en cas d'avancement en cours de scolarité.

Ces dispositions sont valables pour tout enfant se destinant à suivre ou suivant l'enseignement dans un établissement public ou privé ayant son siège dans le Canton de Neuchâtel.

Un assouplissement fait l'objet d'une demande écrite et motivée des représentants légaux de l'enfant, adressée à la commission scolaire ou à la direction d'école compétente jusqu'au 30 avril.

Pour les cas d'anticipation de la scolarisation et d'avancement en cours de scolarité, la demande doit être accompagnée d'un certificat médical attestant de la bonne santé de l'enfant et mentionnant qu'un tel assouplissement ne risque pas de la compromettre.

Pour toute précision complémentaire, Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, téléphone 032 919 69 59, fax 032 919 60 45 ou e-mail OCOSP.ChauxFonds@ne.ch

PETITS OU GROS DÉGÂTS, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS SOULAGER DE VOS TRACAS!

FCR
Membre de la Fédération des Carrossiers Romands

CARROSSERIE HAGO CORTAILLOD

Tél. 032/842 17 17 • Dépannage 24h/24

028-337955

CHAMPION EN TITRE.

Le nouveau Fiat Ducato dès Fr. 26 200.- (hors T.V.A.). Avec sa gamme de moteurs JTD Common Rail, le nouveau Fiat Ducato vous offre des performances encore inégalées et un exceptionnel niveau d'économie de gestion. Sans oublier ses équipements technologiques sophistiqués comme la caméra de recul et le système Connect avec navigation par satellite. Le concept de l'habitacle révolutionnaire également la vie à bord: la cabine entièrement repensée vous assure un maximum de confort, de fonctionnalité et d'ergonomie ainsi qu'un minimum de nuisances acoustiques et de vibrations. Voilà un indéniable facteur-clé de succès! **2 ans de garantie.** Sur toutes les Fiat neuves, kilométrage illimité, voiture de remplacement, dépannage et assistance.

0% LEASING Durée 24 mois, kilométrage illimité, versement initial de 15% du prix catalogue, casco complète obligatoire. Exemple de mensualité hors T.V.A.: Ducato 11 châssis cabine court 2.0 JTD Fr. 378.-.

118-739050

DEMANDEZ CONSEIL À:

NEUCHÂTEL: Garage et Carrosserie M. FACCHINETTI, 032/720 22 30.
La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie Proietti, 032/924 54 44.

FIAT
véhicules commerciaux



Veste
S-XXL, pur coton
55.-

C&A le choix du citadin

Jeans
pur coton

AVRY · BIENNE · FRIBOURG · GENÈVE · GENÈVE-BALEXERT · LA CHAUX-DE-FONDS · LAUSANNE · MARIN-NEUCHÂTEL · SION · VEVEY · YVERDON-LES-BAINS · www.c-et-a.ch

SOUND VISION FUST Offres FUST: sans pareil!
Commandez par fax 071-955 54 44 ou internet www.fust.ch avec droit d'échange

<p>Écran large pour le mur de votre salon! Panasonic TX 28 DK 20 Red Silver 1999.- 1299.- Vous économisez 35% 100 Hz 16:9 Location 64.- par mois No art. 958527</p>	<p>Image incroyable au prix sensationnel! THOMSON 28 DP 45 EG 1099.- 799.- Vous économisez 300.- 100 Hz Location 40.- par mois No art. 1210357</p>	<p>Superbe design et technologie de pointe! SONY KV 29 LS 60 1898.- 1698.- Vous économisez 200.- 100 Hz FLAT Location 83.- par mois No art. 946289</p>
<p>Un petit bijou pour salon moderne. JVC FS-SD 550R Chaîne hi-fi micro 599.- 499.- Vous économisez 100.- Location 25.- par mois No art. 955453</p>	<p>La grande parmi les petites! aiwa XR-M 121 Chaîne hi-fi micro 399.- 299.- Vous économisez 100.- Location 25.- par mois No art. 951209</p>	<p>Classe et élégance! JVC TH-A9 Home Cinema 1799.- 1499.- Vous économisez 300.- Location 73.- par mois No art. 955500</p>

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, Panasonic Technics en stock • Occasions et modèle d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032 727 71 35. Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032 756 92 42. Bienne, chez Coop-Centre (ex-Jelmoli)*, 032 328 70 60. Bienne, EUROFUST, route de Soleure 122*, 032 344 16 02 (*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21 h); La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 032 924 54 14. Réparation et remplacement immédiat d'appareils, 0800 559 111. Possibilité de commande par fax 071 955 54 44. Emplacement de nos 130 succursales: tél. gratuit 0800 559 111 ou www.fust.ch

FUST Et ça fonctionne.

Cherchons à acheter, d'occasion ou fins de séries:
5-10 ORDINATEURS PORTABLES
Faire offres sous chiffres
K 028-345967 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.
028-345967

VACANCES ET VOYAGES

AÉROPORT LES ÉPLATURES

La solution la plus directe pour vos voyages d'affaires
Toutes destinations européennes
OFFRE SPÉCIALE
Navette aérienne Hannover Messe
du 15 au 19 avril 2002
Vol aller-retour: CHF 1290.- par personne

Pour tous renseignements et réservations:
ARESA - AÉROPORT RÉGIONAL LES ÉPLATURES SA
Boulevard des Eplatures 56, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 925 97 97 - Fax 032 925 97 96
E-Mail: aerortleseplatures@bluewin.ch

4x plus **UNE RÉGION, UNE COMBINAISON PUBLICITAIRE!**

L'EXPRESS **L'Impartial** **le Quotidien Jurassien** **LE JOURNAL**



*S'applique aux Vito et Sprinter acquis neufs (première mise en circulation au 1.1.2002, jusqu'à 2 ans ou 200000 km) dans 28 pays européens.

A vendre
Liebherr 904
1999, 2475 heures.
Fr. 110 000.-
Tél. 024 46341 20.
36-75143/4x4

Expo 2002
Excellente affaire. A vendre
Gril
en inox, de toute beauté, conviendrait pour hôtelier, restaurateur et société.
Long. 2 m (4 brasiers par côté).
Prix à discuter.
Renseignements tél. 021 801 27 00 ou 078 810 77 55. 017-559335

Veysonnaz / Valais
Domaine skiable «4-Vallées»
A vendre à des prix exceptionnels
Ravissant studio pour 3 pers.
Fr. 80 000.-
2 pièces en attique, Fr. 128 000.-
3 pièces, Fr. 188 000.-
4 pièces, Fr. 260 000.-
Autres offres sur notre site www.tour-st-martin.ch
Tour-St-Martin S.A.
1997 Haute-Nendaz
Tél. 027 207 28 18, tél. 027 289 55 60
Fax 027 207 28 22

Avec MobilityGo, rien ne vous arrête. Enfin presque.

► MobilityGo, la nouvelle garantie de mobilité pour Vito et Sprinter, contribue à la bonne marche de vos affaires. Car MobilityGo vous évite les pauses inutiles et vous offre la sécurité: celle de votre mobilité 24 heures sur 24. Une mobilité certes assurée en cas de panne, mais également lors d'un passage à l'atelier du véhicule sous garantie, une exclusivité signée Mercedes-Benz. MobilityGo, prestation comprise dans la dotation de livraison, est synonyme de mobilité gratuite dans pratiquement l'Europe entière*. Aussi, faites en sorte que rien ne vous arrête et informez-vous auprès de votre agence Mercedes-Benz ou sous www.mercedes-benz.ch.



Mercedes-Benz

Neuchâtel: Garage des Falaises SA, Route des Falaises 94, Tél. 032 729 02 90. Thielle-Neuchâtel: Schweingruber SA, Champ de la Croix 6, Tél. 032 753 88 88.

Qualité - Conseils - Services
CHAUSSURES CONFORT
G. Delorme
Nos nouveautés sont arrivées

Fausses-Brayes 17 • Neuchâtel
Tél. 032 / 721 22 40

Mot caché
Solution:
Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
ALBERGE
07/03/02

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
Vendredi 8 mars 2002 à 17 h 15
A l'Institut de Microtechnique, bâtiment du CSEM, rue Jaquet-Droz 1
Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Vincent Linder, chimiste diplômé de l'Université de Neuchâtel
Plate-forme microfluidique en polymère pour la détection immunitaire.
Le doyen: F. Zwahlen
028-344940/DUO

4x plus La base du succès pour votre annonce!
EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien le JOURNAL

Maîtriser ses énergies

Mieux vivre ■ *Spécialistes du Qi Gong, Yves et Hélène Réquena présenteront cet art millénaire chinois au Club 44*

Par **Sophie Bourquin**

Le Qi Gong, connu des Chinois depuis des millénaires, a fait son entrée parmi les médecines parallèles européennes depuis quelques années et connaît un succès grandissant. C'est pourquoi le Club 44 accueillera ce soir deux personnalités, le médecin Yves Réquena, directeur de l'Institut européen de Qi Gong et de l'Institut suisse international de Qi Gong, ainsi que Hélène Cociovitch-Réquena, professeure à l'Institut européen et spécialisée dans le Qi Gong de la femme.

Alliant relaxation mentale, assouplissement corporel et harmonie des mouvements, le Qi Gong est avant tout une question de maîtrise de ses énergies - ce que signifie littéralement son nom - par la régulation de la respiration. Selon la culture orientale, l'homme, nourri par la terre et relié à l'univers, est constitué d'énergie, ce «Qi» (prononcer «tchi») circulant à l'intérieur du corps et communiquant avec l'extérieur.

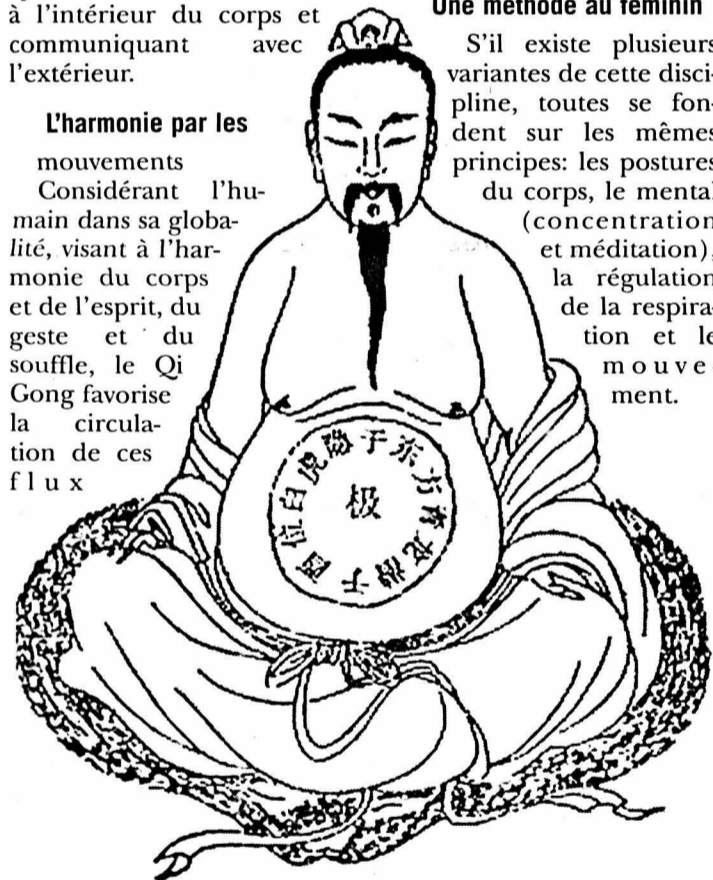
L'harmonie par les mouvements
Considérant l'humain dans sa globalité, visant à l'harmonie du corps et de l'esprit, du geste et du souffle, le Qi Gong favorise la circulation de ces flux

énergétiques et permet ainsi d'atteindre un meilleur fonctionnement de l'organisme et une diminution progressive des tensions musculaires et émotionnelles.

En ces époques de stress accumulé, se concentrer sur ses mouvements et sa respiration apporte sans aucun doute un mieux au quotidien. Selon ses adeptes, non seulement la pratique régulière du Qi Gong influe sur la qualité de vie, mais joue également un rôle préventif dans l'apparition de maladies, notamment en cas d'hypertension artérielle. On lui attribue aussi un effet bénéfique pour soulager les rhumatismes et des ulcères de l'estomac. En favorisant l'absorption d'oxygène par le corps, il en diminuerait la demande et ralentirait le rythme du métabolisme. Par la pratique des exercices, tonicité musculaire et tenue du dos se trouvent renforcés et l'on acquiert une plus grande souplesse, un meilleur équilibre général et une énergie vitale accrue.

Une méthode au féminin

S'il existe plusieurs variantes de cette discipline, toutes se fondent sur les mêmes principes: les postures du corps, le mental (concentration et méditation), la régulation de la respiration et le mouvement.



Une suite de mouvements lents et harmonieux. PHOTO SP

Adapté plus spécifiquement à la femme, le Qi Gong que présenteront Yves et Hélène Réquena à La Chaux-de-Fonds s'attache à accompagner et harmoniser différentes facettes importantes de son existence, liées à sa nature - puberté, sexualité, grossesse, mén-

pause. De manière plus générale, ils montreront quels moyens la médecine chinoise donne à la femme pour trouver un bien-être tant physique que spirituel. /SAB

La Chaux-de-Fonds, Club 44, jeudi 7 mars, à 20h.

Un peu d'histoire

Etudiés en Chine depuis plus de deux mille ans, les principes thérapeutiques du Qi Gong ont emprunté ici et là, à d'autres disciplines comme les arts martiaux, l'acupuncture, la phytothérapie, pour s'enrichir, puisant également aux sources de la philosophie et de la spiritualité, qu'il s'agisse du bouddhisme, de l'hindouisme, du tibétanisme ou encore du taoïsme.

Dans les années cinquante, Wang Xian Zhai modifia encore la donne en fondant le Zhan Zhuang Gong («entraînement par les positions debout»), qui sert depuis de base à la plupart des Qi Gong pratiqués tant en Chine qu'en Occident. Il s'agit d'un ensemble d'exercices destinés à favoriser la circulation de l'énergie et du sang. /sab

Une séparation qui n'en finit pas

Essai ■ Yves Lemoine analyse les conséquences du divorce

La question du divorce est sûrement l'une des plus complexes: divorcer est un acte légal qui suppose que soient réglés des problèmes de nature différente et souvent contradictoires: garde des enfants, droit de visite, hébergement, entretien de l'époux défavorisé, entretien des enfants... Le divorce ne se civilise pas parce qu'un bon divorcé est un conjoint mort dont on a pu faire le deuil. Yves Lemoine, historien et magistrat français, propose avec «Divorces pour faute, divorce de sang» une analyse avant tout historique du divorce.

Alors que le divorce signe l'arrêt du couple, la procédure qu'il engendre maintient ce dernier dans une situation «pathogène» qui s'enrichit de sa propre substance. Une véritable auto-flagellation qui peut durer longtemps.

L'obligation de vie commune, formulée comme dogme de l'union maritale du XIXe siècle, a généré une haine farouche de l'autre, considéré, dans le pire des cas, comme figure de son propre échec.

L'enfant, prolongement naturel de la non-séparation des parents, devient en cas de conflit un «merveilleux objet d'échange». S'il est avéré que tout divorce plonge l'enfant dans les

abîmes, beaucoup de parents l'utilisent pour régler leurs comptes. La destruction de l'ensemble parental détruit très souvent les repères de l'enfant, le conduisant dans un quart des cas la mort de soi.

Yves Lemoine appuie son essai sur une perspective historique. Depuis 1914, la société a vécu des bouleversements irrémédiables qui amènent à une autre conception du «vivre à deux».

Un livre souvent surprenant, avec des situations dignes d'un XIXe siècle écrit par Flaubert et relu par Simenon. Un débat d'actualité. /sp-réd.

«Divorces pour faute, divorce de sang», Yves Lemoine, éd. du Félin.



AU QUOTIDIEN

HYGIÈNE ■ Dents propres, même en voyage. Les adeptes de la brosse à dents électrique n'auront plus besoin de s'en priver en voyage. La nouvelle SpinBrush blend-a-dent ne pèse que 100 grammes et fonctionne dans tous les pays du monde, puisqu'elle fonctionne grâce à deux piles conventionnelles. Version classique ou fantaisie, elle garantit un brossage au top grâce à sa tête tournante. /sp-réd.

A BOIRE ■ Michel mise sur le PET. Les jus de fruits fonctionnels Michel dans la bouteille PET de 25 cl, aussi légère que maniable, ont été fort bien reçus par les consommateurs. Ce qui fait ses preuves en petites dimensions les fait aussi à plus grande échelle: c'est ainsi que Michel remplace les conditionnements Tetra d'un litre par des bouteilles en PET. /sp-réd.

LATV DU JOUR «Temps présent», jeudi 7 mars, 20H05 TSR1

Le prince du Tantale

Reportage ■ *Un film montre que l'achat des natels en Europe finance la guerre au Congo*

Depuis quelques années, dégainer son téléphone portable en toute occasion et en tout endroit est devenu un acte des plus banals dans notre société. Au point que cette utilisation intempestive ne provoque guère d'autres questionnements que ceux liés au savoir-vivre.

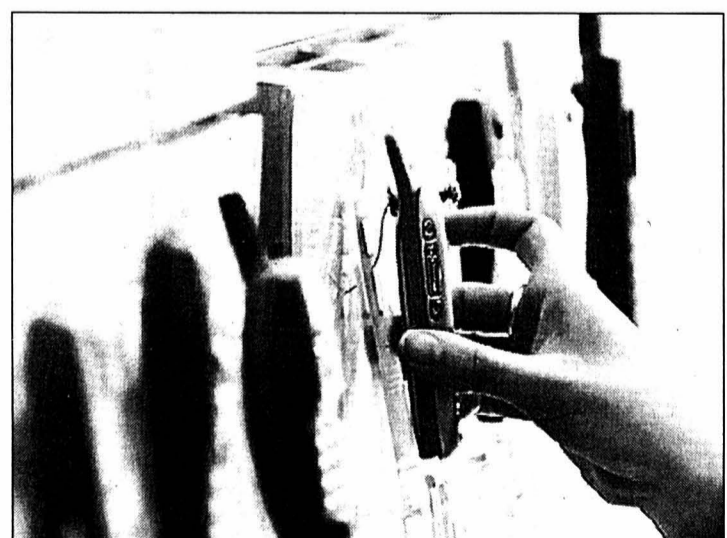
Pourtant, cette première partie de «Temps présent» révèle un aspect méconnu de cette industrie: une guerre financée grâce au commerce du tantale, élément indispensable dans la confection des téléphones portables.

Willy se dit prince du Congo. Titre officiel peut-être qu'il ne revendique pas auprès de la communauté internationale mais qu'il s'adapte en regard des traditions, confie-t-il. Témoignage d'une mégalomanie outrancière ou d'un pouvoir manifeste.

Bien que les deux ingrédients soient présents chez ce personnage, ce documentaire permet surtout de souligner l'influence pernicieuse de Prince Willy et des différents négociants sur le Congo conséquemment au commerce de ce métal rare qu'est le tantale.

De nombreuses personnes sont exploitées à extraire cet élément au péril de leur vie - au moment de la réalisation du reportage, quatre personnes sont portées disparues suite à l'affaissement d'une partie de la montagne - et le fruit de leur travail est vendu dans des conditions d'escroquerie totale. Un homme s'étonne et se désespère que ses 5kg de tantale se soient mystérieusement transformés sur le marché en 2kg.

Ce sont là quelques-uns des aspects les plus directement saisissables. Le côté masqué de l'affaire est que le Prince et consort opèrent des



Le tantale est un métal rare indispensable à la confection des téléphones portables. Il est extrait au Congo par des hommes qui risquent leur vie chaque jour. PHOTO TSR

reventes (avec l'Europe et les Etats-Unis) qui sont taxées. Or, ces impôts ne représentent rien d'autre qu'une taxe de guerre. Et ce documentaire tend à montrer que le tantale cher à nos téléphones portables finance directement la guerre au Congo.

Outre cette matière première dont les revenus ne profiteront jamais à la population elle-même, le Congo ne produit rien d'autre que de la bière et des bicyclettes. L'espoir de richesse aurait pu un instant miroiter aux yeux de la population. /sp-réd.

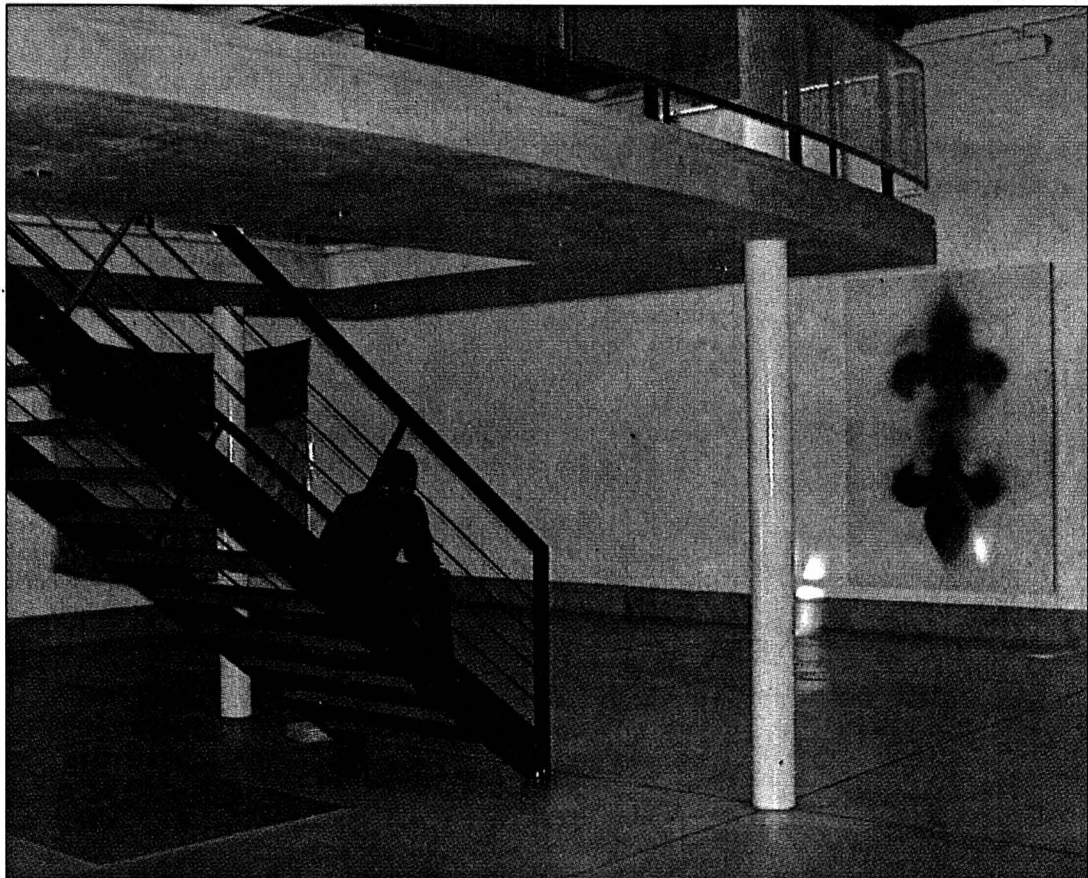
ZAPPING

PORTRAIT ■ «Les grands entretiens». L'amour et le respect imprègnent les photos de Marcel Insand. Photographe attiré de la chanteuse Barbara pendant trente ans, cet artiste qui a travaillé avec les invités prestigieux du Palais de Beaulieu s'est aussi intéressé à la vie des gens simples. A 21h55 sur TSR2, dans un entretien plein d'émotion, il évoque avec pudeur et sincérité ses rencontres lumineuses. /sp-réd.

ENQUÊTE ■ «Envoyé spécial». On nous dit que la génétique va nous ouvrir les portes d'un autre monde... Mais de quel monde s'agit-il? D'un monde meilleur ou du «Meilleur des mondes» d'Al-dous Huxley? Les optimistes pensent aux maladies que l'on va pouvoir soigner. Les pessimistes soulignent les risques d'eugénisme. «Envoyé spécial», à 21h sur France 2, a mené l'enquête. /sp-réd.

Le charme exquis de la diversité

Musée des beaux-arts ■ Une exposition capote à La Chaux-de-Fonds, une autre prend le relais dans la hâte. Aucun regret, les réserves sont si riches. Petite mise en scène



Les couleurs jouent avec l'architecture. Un climat de rêverie qui fait penser à «Alice au pays des merveilles»... PHOTO S. GRAF

Par
Sonia Graf

Passé de quoi se prendre la tête en parcourant la nouvelle exposition du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, légère comme l'air printanier qui se respire depuis quelques jours de Bas en Haut, mais en même temps si éloquentement représentative des trésors d'une collection, fût-ce celle d'un musée de province. De quoi apprécier sans réserve la sélection proposée.

Présentation collective de travaux sans relations les uns avec les autres, si ce n'est celles tissées par la mise en scène de ceux-ci - l'exercice sied fort bien à Edmond Charrière,

conservateur, dont le rôle est, bien sûr, de conserver, mais également de faire vivre la collection que la communauté lui a confiée -, cette exposition tient par le charme de la diversité, un peu comme une biennale, autant que par l'intérêt des pièces choisies et de leur juxtaposition. Associée à trois salles consacrées à Félix Vallotton, Georges Aubert et François Morellet, «Colors up and down» a été montée en hâte après qu'un premier projet a capoté, «faute de participants à l'expérience que nous avions proposée aux membres du Parlement des jeunes».

Aucun regret cependant pour le visiteur qui, dans une première salle, peut revoir, après les retentissantes exposi-

tions de Lyon et de Marseille, les dix bois les plus célèbres et les plus aboutis de la série «Intimité», de Vallotton. Du tout grand art, d'une extraordinaire puissance plastique, inversement proportionnelle à la sobriété des moyens mis en œuvre. Synthétisées avec une intelligence rare, des images critiques de la société de la fin du XIXe siècle, des grincements dignes du meilleur vaudeville, lorsque le rire devient jaune et la satire carrément méchante, dans un petit cabinet théâtralisé avec à propos.

Aubert le puriste

Faisant suite à une balade dans l'univers de Le Corbusier, la salle dédiée à Georges Au-

bert est une excellente occasion de se pencher sur l'œuvre d'un Chaux-de-Fonnier méconnu, parfait contemporain et fidèle du grand architecte, auprès duquel il a enseigné à la Nouvelle section de l'École d'art, avant de s'en aller vers Vaud et Genève, renouvelant simultanément l'esthétique de la Suisse romande. Très marqué par son ami Le Corbusier, Georges Aubert se montre fidèle à l'art nouveau dans un étonnant relief destiné à une salle à manger, au purisme dans une grande toile, deux œuvres manifestant de la volonté d'intégration de l'art dans l'architecture.

Héritier de Mondrian

François Morellet? On se souvient de l'extraordinaire exposition de 1996, illuminant depuis lors la cafétéria. Aujourd'hui, une suite de gravures en noir-blanc fait état des préoccupations de cet artiste placé dans une filiation Mondrian-Duchamp, de la division du carré en quatre à l'écran noir, en passant par le quadrillage, ou la densification de la trame. «Chutes des angles», des collages nés de la géométrie du hasard complètent la démonstration, autour d'une séduisante conjugaison du nombre Pi.

Up and down

Passé le pont qui articule les salles du musée, c'est un hypothétique drapeau en tissu imprimé qui annonce la couleur «up and down». Un grande peinture évoquant une carte de jeu donne le ton des hasards qui organisent l'univers, selon le tableau métaphysique de Zbigniew Makowski. De Daniëla Pellaud, trois petits plâtres aux couleurs basiques, dont on peut renifler les fra-

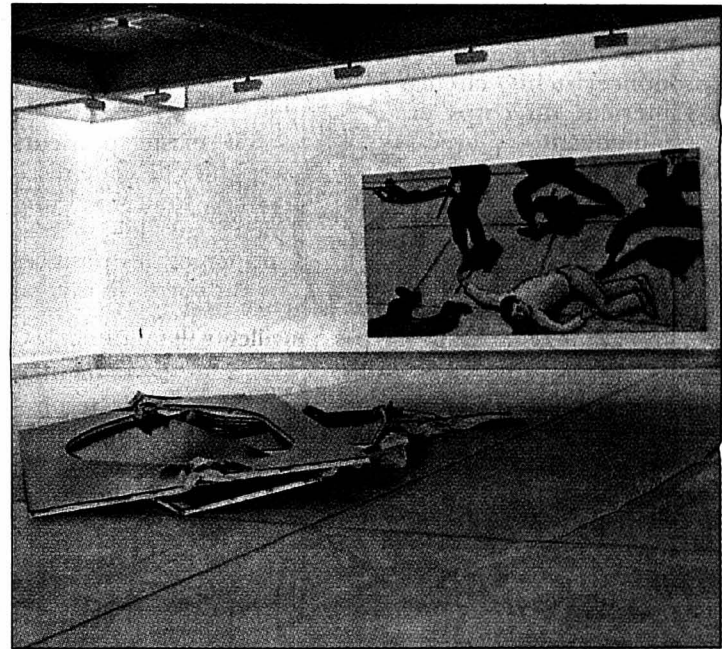
grances, répondent au chromatisme de trois bouches de pigments de récupération. Il est vrai qu'avant de pénétrer dans cette salle, on peut lire dans la bulle d'un tableau le mot anarchie.

Couleurs pures. Couleurs mélangées. Couleurs formes, comme dans le puissant tableau géant de Grégoire Müller (1983), témoin de son temps captant l'assassinat politique aux Philippines (Benigno Aquino, le sang sur l'aéroport de Manille, ou le glas du régime Marcos), tel autrefois Goya ou Manet («Los tres de Mayo» ou «L'exécution de Maximilien»). En écho, au sol, l'(auto)destruction des monochromies noires de l'Américain Steven Parrino, et au mur la lumière blanche d'une forme immaculée de Pierre André Ferrand semblant resuscitée du chaos précédent, ou encore la peinture noire sur toile léopard de Sidney Stucki. Comme une Pietà, une

tête rouge signée Lüthi apporte à cet ensemble la compassion qui convient.

Couleurs atmosphères, enfin, dans cet accrochage ouvrant à toutes les narrations possibles, avec une grande peinture-matelas, vaporeux nuage jaune-violet de Gotthard Graubner, un surprenant P. A. Ferrand bisonal, sorte de trompe-l'œil jouant avec les proportions, ou une étrange toile agrafée sur palettes de bois de l'Américain Ford Beckmann, invitation mystique à traverser la couleur. Accrochage monacal, magie des couleurs en lumière douce, ici «on quitte le plan de la peinture pour entrer dans l'espace», commente Edmond Charrière, face à «la petite dramaturgie» qu'il a mitonnée avec le goût d'un grand cuisinier. /SOG

La Chaux-de-Fonds, Musée des beaux-arts, jusqu'au 7 avril. Visite commentée, di 17 mars, 10h30.



Destruction et assassinat politique. C'était en 1983, au siècle passé... PHOTO S. GRAF

Mieux comprendre l'Algérie

Cafés de l'Europe ■ Charles-Henri Favrod examinera les traces de la guerre pour tenter d'éclairer le présent

L'Algérie aux Cafés de l'Europe? C'est une évidence! Après l'Europe, la France, en Algérie, les Algériens en France et en Europe suffisent à expliquer la présence, au forum mis sur pied par la Maison de l'Europe transjurassienne, de ce pays aujourd'hui déchiré. Après un autre pays aujourd'hui éclaté: la Yougoslavie.

Invité au Centre culturel neuchâtelois, nul mieux que Charles-Henri Favrod, ancien directeur du Musée de l'Elysée à Lausanne, mais aussi journaliste et écrivain, et un peu négociateur de l'ombre qui traversait le Léman de Lausanne à Evian pour de secrètes rencontres, ne saurait évoquer «Les traces de la guerre dans la mémoire algérienne», pour tenter d'éclairer la situation actuelle, thème de la soirée en trois volets consacrée à ce grand pays du Maghreb à peine séparé de l'Europe par une mer intérieure.

Les traces d'une guerre dont on ne sait de loin pas tout, ainsi que l'a récemment rappelé l'affaire Aouassesses. Une tragédie qui marque encore toutes les mémoires, et dont le premier acte s'est joué en novembre 1954 quand, sur tout le territoire algérien, des groupes armés se sont lancés dans la conquête de l'indépendance de cette Algérie en laquelle

François Mitterrand voyait la France. Une guerre inégale en tout, qui lançait sur la terre algérienne par dizaines de milliers les soldats d'une France gaullienne pas encore remise de la Deuxième Guerre mondiale et encore moins de la débâcle d'Indochine. Une guerre de décolonisation. Atroce. Pour une Algérie enfin libre, en juillet 1962.

Fidèle à son concept, la Maison de l'Europe proposera ensuite un buffet de spécialités algériennes, avant une partie culturelle, en l'occurrence une pièce de théâtre: «Bordel militaire de campagne», d'Eugène Durif. /SOG

Neuchâtel, CCN, samedi 9 mars, conférence à 18h, buffet à 19h30, théâtre à 20h30 (réservation conseillée: tél. 032 725 05 05).

«Bordel militaire de campagne»

Le titre de cette pièce d'Eugène Durif, «amateur des surréalistes, de Rimbaud ou d'Artaud», formé au théâtre au côté de Jean-Louis Hourdin et qui privilégie «l'évocation des fils de la mémoire», dit le lieu mis en scène par Chantal Sieghenthaler pour le Théâtre des nouvelles transhumances de Genève. Il ne dit pas, cependant, la sensibilité avec laquelle la comédienne

Patricia Bopp joue le rôle d'une pauvre prostituée à soldats paumés en Algérie. Une femme brisée, une «douloureuse béante» sur laquelle les «corps pèsent mais ne réchauffent jamais», un mépris de la brutalité des hommes «fiers de leurs exploits sanglants, qui jouissent d'elle en échange d'un nombre convenu de jetons». Ce qui était en Algérie est toujours, aujourd'hui, ailleurs, dans d'autres

circonstances. Il suffit de songer à l'accablant rapport juste dévoilé pesant sur l'aide humanitaire... Plus près de nous dans le temps, les beurs de la deuxième génération vident les poubelles du métro. Dans leur HLM, ils s'interrogent sur leur identité. Une mise en parallèle de cette pièce que l'on dit fort réussie. /SOG

Neuchâtel, CCN, sa 9 mars, 20h30 et di 10 mars, 17 heures.

L'univers étrange de Daniil Harms

Théâtre ■ La Cie Pasquier-Rossier joue avec l'absurde

Un décor minimaliste, six comédiens qui se côtoient sans jamais parvenir à communiquer, un univers où l'absurde devient la norme et l'humour fait grincer des dents, tels sont les ingrédients qui composent «Le corbeau à quatre pattes» de Daniil Harms, un spectacle mis en scène par Geneviève Pasquier et Nicolas Rossier, qui sera donné dès ce soir dans la petite salle du théâtre du Passage.

Les petits textes en prose de l'écrivain russe, adaptés pour la scène, deviennent une succession de dialogues, d'aphorismes, de poèmes, de saynètes en cul-de-sac, une série de péripéties proches du rêve ou plutôt du cauchemar, dans un décor sobre qui tient du laboratoire où chaque comédien se fait tantôt expérimentateur, tantôt cobaye, testant leurs réactions dans une réalité disloquée.

Victime du stalinisme, mort en prison et déclaré fou, Daniil Harms décrit une réalité déformée par le prisme de l'absurde. L'oppression, l'émiettement de l'être dans une société broyeuse de destinées humaines sont au centre de cette œuvre déroutante et expriment tout le malaise de l'auteur. Des personnages toujours empêchés d'agir, des volontés entravées.

Entre le rire et l'angoisse, «Le corbeau à quatre pattes», huitième création de la compagnie romande, souligne le rythme de ces textes étranges en accordant une grande place à la musique. Si l'ironie, la cruauté, la méchanceté sont la règle, l'humour est toujours présent dans cette succession de petits drames immenses. Un humour plume de corbeau. /SAB

Neuchâtel, théâtre du Passage, jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mars, à 20h.

Une affaire rondement menée

Football ■ Neuchâtel Xamax n'a laissé que très peu d'espoirs à Thoune. Tout était dit après une bonne heure de jeu. L'homme du match? Schneider, pardi!

Par
Gérard Stegmüller

Ce qu'il y a de bien avec Neuchâtel Xamax, c'est que l'équipe sait répondre présent lorsqu'on la sonne. A domicile à tout le moins. Après Aarau lors du lever de rideau, ce fut au tour de Thoune de faire de la figuration à la Maladière, une Maladière malheureusement bien trop peu garnie pour l'occasion. Car les Xamaxiens méritent incontestablement un meilleur appui. Face aux Alémaniques, ils ont livré le match que l'on attendait d'eux. Mieux, même. Il y a tout d'abord eu la victoire, le plus important, certes, mais ça ne s'est pas arrêté-là. Qui dit succès dit inévitablement buts. Et au pluriel, s.v.p. Sans parler des fort beaux mouvements concoctés par les «rouge et noir». Au bout d'une grosse heure de jeu, les Oberlandais ont levé le camp comme des vulgaires voleurs qu'ils ne sont probablement pas.

Sympathique au demeurant, la formation de LNB n'a pas fait le poids. Et c'est encore heureux! Les Xamaxiens ont rappelé qui payaient les factures à la maison. Et celle d'hier fut particulièrement salée. Tant pis pour l'encaisseur. Trop justes techniquement, les Bernois ne pouvaient pas échapper à un autre traitement.

Rigolade générale

La soirée fut donc belle, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle a permis à Rey d'inscrire son premier but sous



Marc Schneiter à la lutte avec Alex: les Bernois se sont révélés bien trop courts face à une équipe neuchâteloise qui a dominé les débats du début à la fin.

PHOTO KEYSTONE

ses nouvelles couleurs. La patience est certainement la meilleure des vertus et le Gene-

vois a lancé les débats, lui qui a surgi dans le dos de tout le monde à la suite d'un coup

franc de Simo pour ouvrir la marque après cinq petites minutes. On ne pouvait rêver de meilleur départ. Thoune était alors obligé de se dévoiler. Ce qui ne lui a guère réussi.

Néanmoins, les Neuchâtelois ont tardé avant d'achever un adversaire dont la seule action offensive digne d'être relevée s'est située à la 43e lorsque M. Schneider a raté l'immanquable, archiseul face au but vide. Les trop rares spectateurs ont tellement rigolé devant la maladresse du Bernois qu'ils n'ont même pas remarqué que M. Salm était intervenu au préalable et que ce but tout fait

aurait été annulé par n'importe quel temps.

Le seul reproche – et encore – que l'on pourrait adresser à Neuchâtel Xamax, c'est d'avoir tardé avant de s'installer confortablement dans un canapé. Car Rey, au terme du plus beau mouvement de la partie qui a réuni von Bergen, Büess et Simo, s'est fracassé la figure sur Kobel alors que le plus dur semblait fait (32e). En tout cas vu des tribunes.

Bosseur et buteur

Heureusement, tout est rentré dans l'ordre une fois le thé avalé. Une petite mise en jambes d'un quart d'heure, et hop, ne voilà-t-il pas que Neuchâtel Xamax s'est éternisé. Et en particulier Schneider. Déjà très en verve avant le thé, le demi de couloir neuchâtelois a subtilement dévié du bout du chef un coup de botte de Simo pour le 2-0. On connaissait déjà le Schneider bosseur, voilà que l'on a découvert le Schneider buteur. L'homme du

match était tout désigné. D'autant que trois minutes après ce goal d'anthologie, Schneider en remettait une couche et adressait un centre au poil pour Wiederkehr, qui lui aussi paraphait sa première réussite depuis son arrivée à Neuchâtel. De l'art. Presque du grand. On s'emballa, mais c'est tellement agréable. Alex, toujours aussi réaliste, signait le numéro 4 au terme d'un effort personnel qu'il affectionne tout particulièrement.

Oui, vraiment, de la belle ouvrage. Et qui se retrouve seul en tête après trois journées...?/GST

NEUCHÂTEL XAMAX - THOUNE 4-0 (1-0)

Maladière: 2700 spectateurs. Arbitre: M. Salm.

Buts: 5e Rey 1-0. 60e Schneider 2-0. 63e Wiederkehr 3-0. 75e Alex 4-0.

Neuchâtel Xamax: Colomba; Barea (75e Baubonne), von Bergen, Büess; J. Schneider, Bättig, Tsawa, Wiederkehr (85e Tranchet); Simo; Rey (77e A. Geijo), Alex.

Thoune: Kobel; Küffer, H. Moser, Parnela (54e Fahrni);

Aegarter, Raimondi (69e Colatrella), Aziawonou, Matic, M. Schneider; A. Moser (46e Jurendic), Rama.

Notes: température frisquette, pelouse en bon état. Neuchâtel Xamax sans Roque (blessé), Oppliger ni Mangane (suspendus), Thoune sans Echeverry (blessé). Avertissements à Raimondi (48e, faute), Parnela (52e, faute), Wiederkehr (56e, faute) et Fahrni (67e, faute). Coups de coin: 4-2 (4-2). /si

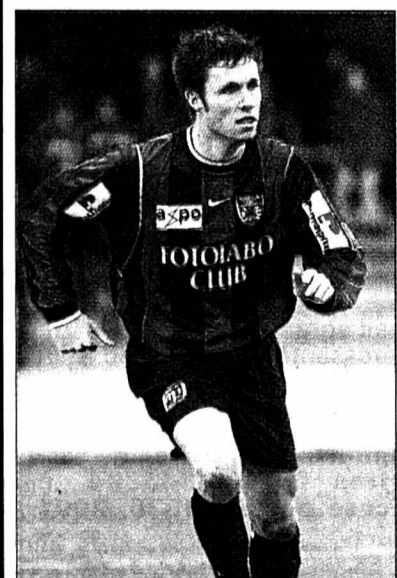
Ne pas s'emballer

Il a eu droit aux honneurs de la TSR, c'est dire! Jérôme Schneider a crevé l'écran (sans jeu de mots) face à un Thoune renvoyé à l'école primaire. Ce pur produit maison était évidemment rayonnant. Un deuxième but en LNA, ça se fête comme le

premier, non? *J'ai à peine effleuré le ballon, mais cela a suffi, commentait-il. Ma position de demi de couloir exige que je monte aux avant-postes. Sans oublier mes obligations défensives. Sur la fin, j'étais vraiment cuit.*

«Bravo Jérôme!» Tiens, un fan? Pas du tout, mais pas loin. Alain Geiger n'a pas manqué de saluer comme il se devait la performance de son milieu de terrain. *«On a été excellents, se plaisait à relever le Valaisan, qui n'avait pas franchement tort. J'ai eu une petite crainte à 1-0, car personne n'est à l'abri d'un penalty, d'une faute de main. Schneider, je l'ai déjà proposé à l'équipe de Suisse des moins de 21 ans. J'en ai parlé à Challandes. A part ça, on a confirmé notre statut d'équipe de LNA. On encaisse très peu de buts, on en marque passablement. Pour moi, c'est une confirmation. Attention toutefois à ne pas s'emballer.»*

A chacun son boulot!



Jérôme Schneider a marqué son deuxième but en LNA.

PHOTO GALLEY /GST

MISE AU NET

Attiré par le sport et tout ce qui s'y rattache? Pas assez de muscles ou de talent pour en faire un métier? Pas de panique, www.sport-emploi.com a peut-être la solution. Ce site de l'emploi et de la formation dans le domaine sportif permet d'accéder à une part de rêve. Il concerne peut-être la France, mais il pourrait donner des idées aux Suisses en-manque de sport.

Le sport en tant que métier?

Educateur sportif, animateur de kayak en eaux vives, directeur marketing, directeur adjoint d'un golf, manager ou encore ingénieur en développement, les offres sur l'Hexagone sont aussi nombreuses que variées. Elles permettent de voir quelles sont les demandes dans le domaine sportif et surtout comment faire au mieux afin d'accéder au job de ses rêves.

Autre avantage: l'entrée «l'invité de la semaine» accueille un professionnel du sport qui explique les principes de son métier. Il donne notamment des conseils pour mieux remplir ses offres d'emploi. Et les possibilités n'ont pas vraiment de limite. De la recherche la plus développée à la distribution d'articles de sport, tout le monde devrait y trouver son compte.

Enfin pour ceux qui sont déjà sportifs de haut niveau, le système français prouve qu'il existe des entreprises publiques et privées leur permettant de poursuivre leur rêve tout en s'intégrant normalement dans la vie active. Des beaux exemples de conventions d'insertion professionnelle qui permettront peut-être à certains de ne pas franchir le pas de trop – tel Ben Johnson et compagnie... – afin de réussir à n'importe quel prix (même à celui de leur santé)! /TTR

HOCKEY SUR GLACE

Promotion en vue

Après quatre saisons passées en troisième ligue, Le Locle est en passe de remonter dans la catégorie au-dessus. Dernier obstacle: la formation de Courrendlin qu'il s'agira de battre dans une série au meilleur de trois matches. L'entraîneur Didier Theurillat est confiant.

■ page 22

SKI ALPIN

Verdicts logiques



Lors des finales de la Coupe du monde en Autriche, l'Italienne Isolde Kostner (photo Keystone) et l'Autrichien Stephan Eberharter ont remporté le classement général de la descente. La Suisse Corinne Rey-Bellet termine troisième de la spécialité.

■ page 23

SUISSE MONDE

PROCHE-ORIENT

Israël durcit ses opérations



PHOTO KEYSTONE

Tsahal a intensifié hier ses représailles dans les territoires palestiniens. Ariel Sharon a affirmé que ces opérations étaient «nécessaires» pour permettre un retour à «un processus politique».

■ page 32

ACIER

L'UE fustige les Etats-Unis

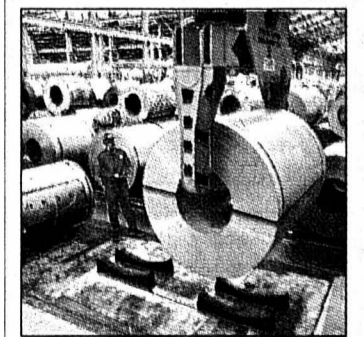


PHOTO KEYSTONE

Les critiques ont fusé dans le monde après la décision américaine d'imposer fortement certaines importations d'acier. Ainsi, l'UE a fustigé les mesures américaines, qui vont augmenter de 30% sur trois ans certaines importations.

■ page 33



Le Centre IMC neuchâtelois et jurassien
école, internat et externat, unité de formation professionnelle et centre de réadaptation pour enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés physiques, à La Chaux-de-Fonds (antennes à Neuchâtel et Delémont)

met au concours un poste d'

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ DIPLOMÉ

Nous offrons:

- un poste à plein temps, en internat, auprès d'enfants âgés de 12 à 15 ans;
- un travail dans un environnement pluridisciplinaire.

Nous demandons:

- une formation reconnue;
- un intérêt marqué pour un travail auprès d'enfants handicapés physiques;
- une bonne aptitude au travail en équipe et le sens de la collaboration;
- une bonne faculté d'organisation.

Obligations et traitements selon convention collective de travail.

Il s'agit d'un contrat de travail de durée déterminée, pour l'année scolaire 2002-2003. Il est possible que ce contrat soit converti ultérieurement en engagement ordinaire.

Entrée en fonction: le 19 août 2002 ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies des titres et certificats, à la direction du Centre IMC neuchâtelois et jurassien, rue du 12-Septembre 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 22 mars 2002.

Des renseignements peuvent être demandés auprès de la direction, durant les heures de bureau, au numéro de téléphone **032 967 9717**.

132-110383/4x4

Nous vous trouvons du travail et nous sommes à la recherche de:

MAÇONS Q-A COFFREURS

Contactez rapidement **Jacques Parenti** au
727 61 08
Vediornewjob rue St-Honoré 12 Neuchâtel

028-345929

Nous cherchons pour des missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs **manceuvres, aides-monteurs, électriciens, RTV, électriciens, mécaniciens-électriciens**

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie ou dégâts d'eau dans toute la Suisse.

Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers.

A à Z emplois S.A., 16, avenue de la Gare, 2740 Moutier, 032 493 71 71; Delémont, 032 422 06 93; Neuchâtel, 032 727 50 55; Fribourg, 026 323 12 15; Lausanne, 021 805 26 08; Genève, 022 738 28 48.

160-29846/DUO

Café-Brasserie du Théâtre
cherche à 100%

Serveuse - Serveur Dame - Garçon de buffet

avec CFC
ou solide expérience
Sans permis s'abstenir
**Fbg du Lac 1
Neuchâtel
Tél. 079 307 63 44**

028-345802

FOYER



La direction de Foyer Handicap Neuchâtel, dans le cadre du développement de ses activités cherche:

HANDICAP

Pour son équipe de soins:

DES INFIRMIER/ÈRES

diplôme niveau II et niveau I
temps complet ou partiel

- Posséder un diplôme CRS.

DES AIDES SOIGNANT/ES

à temps partiel

- Posséder un diplôme serait un atout.

Pour son équipe d'atelier protégé:

UNE MONITEUR/TRICE D'ATELIER

temps complet ou partiel

- Posséder un diplôme de MSP serait un atout.
- Bonnes connaissances de l'informatique.

Pour son équipe d'entretien:

UNE EMPLOYÉE DE MAISON

à temps partiel

- Un CFC d'employée en ménage collectif serait un avantage.
- Bonnes connaissances dans le domaine des nettoyage.

Pour tous ces postes, nous demandons:

- Un intérêt pour l'accompagnement des personnes handicapées physiques.
- Sens de la collaboration, intérêt pour le travail en équipe.

Nous offrons:

- travail au sein d'une petite équipe
- cadre de travail motivant
- salaire selon normes ANEMPA.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Les offres **manuscrites** avec documents d'usage sont à adresser à:

FOYER HANDICAP, Direction, Maladière 33, case postale 532, 2002 Neuchâtel

028-345902

Etes-vous titulaire d'un CFC de micro-mécanicien ou de mécanicien de précision?

Avez-vous entre 30 et 40 ans?

Avez-vous de l'intérêt pour la fabrication d'outillages destinés à l'horlogerie et quelques années d'expérience dans ce domaine?

Aimez-vous travailler en équipe?

Etes-vous prêts à prendre des responsabilités?

Alors le poste de

Micro-mécanicien

ou

Mécanicien de précision

vous appartient, au sein de notre entreprise, à l'ambiance conviviale, moderne, prestations sociales et salaires de premier plan.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature à l'attention de M. Frossard, chez Aiguilla S.A. Rue du Coteau 10 • 2500 Bienne 4

AIGUILLA SA

Fabrique d'aiguilles de montres

2500 Bienne - Rue du Coteau 10 - Tél. 032 344 65 65

006-371051/DUO

Une pigère aux grands effets: donnez de votre sang



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction de l'urbanisme met au concours un poste de

Collaborateur(trice) socio-administratif(ive) à 70%

au sein de la gérance des bâtiments.

Sous la responsabilité de l'administrateur des bâtiments, cette personne aura pour tâches principales d'accueillir les locataires et les candidats à la location d'appartements et de les informer sur les possibilités d'aide au logement, en coopération étroite avec le service social et les autres partenaires. Elle révisera les critères d'attribution des logements et établira les statistiques de la demande.

Le/la titulaire assurera également toutes les prestations administratives en relation avec la fonction. Elle assumera également l'accueil téléphonique pour la gérance et la section de l'urbanisme en collaboration avec les autres collaborateurs.

De formation commerciale avec une bonne expérience dans le domaine social ou la gérance immobilière, cette personne est titulaire d'une maturité ou d'un diplôme d'une école de commerce ou sociale. Elle doit également posséder une grande capacité d'écoute et un esprit de synthèse. Une excellente maîtrise orale et écrite de la langue française et de bonnes connaissances d'une deuxième langue européenne sont nécessaires, de même qu'une parfaite utilisation des logiciels Word et Excel.

Si cette offre vous intéresse, nous attendons avec plaisir votre postulation (lettre, curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) à l'adresse suivante:

**Administration communale
Office du personnel
Fbg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel**

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administrateur des bâtiments au 032 717 76 71 ou à l'adresse e-mail suivante robert.sandoz@ne.ch

028-344963/DUO

Les activités de haute technologie du CSEM s'étendent, sur le plan international, de la recherche appliquée au produit industriel. La compétence élevée de nos collaborateurs fait notre force

Dans le but de maintenir et de promouvoir un service de qualité auprès de nos collaborateurs, nous recherchons pour renforcer le staff de notre activité «Microelectronics» un/e

Assistant/e administrative expérimenté/e

Votre mission consistera à seconder efficacement le chef de division et les trois chefs de secteur. A cette fin, vous aurez principalement un rôle d'organisateur/trice (voyages, séances, agendas, suivi des dossiers en cours et de leurs échéances) et de gestionnaire de l'information (rédaction de procès-verbaux, rapports, présentations sur PowerPoint, correspondance, tenue à jour de base de données). Véritable moteur de la cohésion au sein de la division, vous assurez également l'interface avec les autres clients internes du CSEM et les partenaires externes.

Vous êtes au bénéfice d'une formation commerciale et d'une expérience confirmée à un poste similaire. Vous êtes en mesure de communiquer et de rédiger aussi bien en français qu'en anglais. La connaissance de l'allemand et de SAP sont des atouts.

Doté/e d'un sens aigu de l'organisation et de la coordination, vous savez faire preuve de flexibilité et d'initiative. De nature ouverte, vous appréciez les contacts.

Nous vous offrons l'opportunité de bénéficier d'excellentes prestations sociales et d'évoluer dans une entreprise multiculturelle, active dans la haute technologie, attachée à promouvoir une culture d'entreprise centrée sur les collaborateurs.

Et si nous nous donnions la chance de nous connaître ?

Nous étudierons très volontiers votre dossier, à adresser d'ici au 22 mars 2002

CSEM - Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA
Human Resources · Jaquet-Droz 1 · CH-2007 Neuchâtel · Switzerland
Phone +41 32 720 5111 · jobs@csem.ch · www.csem.ch

028-345729

Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA

csem

PME dynamique, spécialisée dans l'agencement de cabinets médicaux, engage:

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE bilingue fr/all à 100%

A qui nous confierons:

- travaux de secrétariat
- préparation d'offres
- gestion des commandes
- contrôle et planification des livraisons
- facturation

Vos compétences:

- maîtrise parfaite de la langue allemande écrite et parlée (connaissances scolaires insuffisantes)
- maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Access)
- quelques années d'expérience, sens des responsabilités, dynamique, bonne présentation et contact aisé, résistance au stress, apte à gérer plusieurs tâches simultanément.

Nous offrons activité intéressante et diversifiée. Veuillez adresser dossier complet à: **Espace blanc S.A.**, à l'att. de M^{me} Tumelero, case postale 127, 2525 Le Landeron.

028-345977

Entreprise active dans la fourniture de matières premières pour la construction cherche pour son siège de Neuchâtel, un/une

COMPTABLE

Mission:

- Assumer la gestion administrative et comptable de l'entreprise.

Tâches principales:

- Etablir la comptabilité générale: débiteurs, facturation, contentieux, fournisseurs, décomptes TVA, boucléments mensuels et annuels, etc.
- Assurer le suivi des budgets.
- Etablir les statistiques.
- Assurer la gestion administrative du personnel et du porte-feuille assurances.

Profil:

- Formation adéquate.
- Quelques années d'expérience.
- Langues: français-allemand.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Personne autonome, dynamique et efficace.
- Contact facile et agréable.
- Sens des responsabilités.

Nous offrons:

- Un cadre de travail agréable.
- Une activité intéressante et variée au sein d'une petite équipe dynamique.

Veuillez s.v.p soumettre vos offres de service sous chiffres D 028-345884, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

028-345884

Mécanicien

Les cadrons que nous produisons habillent les montres suisses les plus prestigieuses.

Le titulaire prenant prochainement la retraite, nous engageons un mécanicien pour les travaux sur machine à pointer (Hauser 3DR).

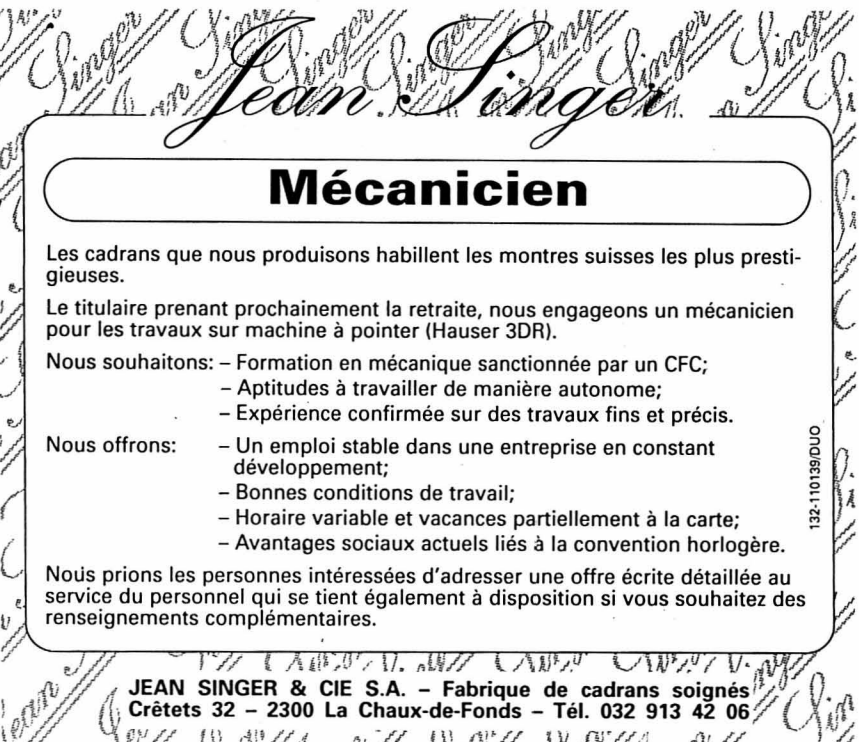
Nous souhaitons: - Formation en mécanique sanctionnée par un CFC; - Aptitudes à travailler de manière autonome; - Expérience confirmée sur des travaux fins et précis.

Nous offrons: - Un emploi stable dans une entreprise en constant développement; - Bonnes conditions de travail; - Horaire variable et vacances partiellement à la carte; - Avantages sociaux actuels liés à la convention horlogère.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser une offre écrite détaillée au service du personnel qui se tient également à disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

132-110135/DUO

JEAN SINGER & CIE S.A. - Fabrique de cadrons soignés
Crétets 32 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 913 42 06



Recrutez parmi...

...161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'impartial le Quotidien Jurassien le JOURNAL

Les maîtres l'emportent

Ski alpin ■ **Dorfmeister et Eberharther s'imposent lors de la dernière descente de la saison. Rey-Bellet au pied du podium, Hoffmann beau deuxième**

L'Autrichienne Michaela Dorfmeister est désormais assurée de s'adjuger le classement général de la Coupe du monde, après avoir enlevé sa première descente de l'hiver à l'occasion des finales disputées à Altenmarkt et Flachau. Quatrième, la Valaisanne Corinne Rey-Bellet est parvenue à se hisser au troisième rang final du classement de la discipline.

Chez les messieurs, Stephan Eberharther a remporté sa sixième descente de l'hiver. L'Autrichien a devancé de 27 centièmes le Grison Ambrosi Hoffmann, qui décroche le premier podium de sa carrière, et

de 46 centièmes son compatriote Hannes Trinkl.

Championne du monde en titre de descente, Michaela Dorfmeister s'était déjà imposée à trois reprises cet hiver, à chaque fois en géant. L'Autrichienne, qui avait enlevé le globe de cristal du géant durant la saison 1999-2000, succède au palmarès du classement général à la Croate Janica Kostelic. Elle possède une marge de 327 points sur sa première poursuivante «valide», l'Appenzelloise Sonja Nef, alors qu'il reste trois courses au menu. Sa compatriote Renate Götschl, provisoirement deuxième, s'est en effet blessée le week-end dernier.

Stephan Eberharther, qui totalise 810 points sur 1000 possibles en descente, a enlevé son dixième succès de la saison toutes disciplines confondues. L'Autrichien n'a jamais terminé au-delà de la sixième place en descente cet hiver, son plus mauvais résultat ayant été enregistré samedi dernier à Kvitfjell.

Ambrosi Hoffmann a permis à la Suisse de fêter son deuxième podium de l'hiver

dans la discipline, quatre jours après le troisième rang de Franco Cavegn. Meilleur Helvète à Salt Lake City avec sa huitième place, Hoffmann avait brillé en décembre à Val d'Isère, où il avait terminé quatrième. «C'est vraiment super. C'est le bon moment pour réussir un tel résultat. Cela va m'apporter une grande motivation pour la saison prochaine. Je suis heureux», s'exclamait-il.

Les Suisses présents n'ont pas brillé. Franco Cavegn, qui pouvait encore terminer au troisième rang final dans la discipline, a dû se contenter d'une 11e place, insuffisante pour déloger Kristian Ghedina. Didier Cuche, qui pestait contre la mauvaise préparation d'une piste marquée par le redoux, a pris la 13e place, alors que Bruno Kernen a fini 15e. /si



Michael Dorfmeister, Isolde Kostner et Corinne Rey-Bellet: les trois meilleures descendantes de la saison.

PHOTO KEYSTONE

Quatrième mais heureuse

Alors qu'elle venait de se faire éjecter du podium par Caroline Lalive, Corinne Rey-Bellet apprenait qu'elle allait finalement dépasser Hilde Gerg (15e) pour deux points au classement de la spécialité. «J'en ai des frissons. Je ne m'y attendais pas du tout, et ce n'était plus vraiment un objectif. Ça me fait vraiment chaud au cœur», lançait la gagnante de Lenzerheide, visiblement très émue.

Sylviane Berthod a, pour sa part, manqué sa course, terminant à un 17e rang qui n'attribue aucun point. «J'ai l'impression d'avoir terminé cette saison de descente en roue libre. Si l'on m'avait dit en début d'hiver que je remporterais ma première victoire, j'aurais signé. Mais après mon succès de Saint-Moritz, j'attendais plus. Peut-être serai-je capable d'assumer un rôle de favorite l'an prochain», concluait-elle. /si

Le général promis à Frésard

Ski nordique ■ **La Swiss-Loppet finit dimanche en Engadine. Le Jurassien est très bien placé**

Après sa médaille de bronze en relais à Salt Lake City, Brigitte Albrecht Loretan (31 ans) souhaite s'offrir une nouvelle distinction avant de mettre un terme à sa carrière de fondeuse. Le 34e Marathon de l'Engadine, qu'elle a déjà remporté à deux reprises en 1999 et 2001, lui tend à nouveau les bras. Cette épreuve livrera également le nom du vainqueur de la Swiss-Loppet: sauf accident, ce devrait être le Jurassien Christophe Frésard.

Avant de pouvoir savourer un nouveau succès, Brigitte Al-

brecht Loretan devra se montrer plus rapide que ses camarades du cadre suisse, Natascia Leonardi Cortesi, Andrea Sentele et Seraina Mischol, toutes trois en forme actuellement, mais aussi que ses deux plus dangereuses rivales, Antonia Ordina (Su), tenante du titre et leader de la Marathon-Cup FIS, et Elin Nilsen (No).

Chez les messieurs, le podium sera convoité par de grosses pointures du fond, en particulier le Norvégien champion olympique du sprint Tor Arne Hetland (vainqueur en Enga-

dine en 1999) et son dauphin à Salt Lake, l'Allemand Peter Schlickenrieder, tenant du titre. Christophe Frésard, de Saignelégier, qui a remporté jusqu'à présent toutes les étapes de la Swiss Loppet, devrait profiter de ce Marathon de dimanche pour asseoir définitivement son triomphe au classement général de l'épreuve. Chez les dames, la situation s'annonce plus ouverte: avec 20 points d'avance au classement provisoire, la Schwytzoise Nathalie Kessler reste sous la menace de sa poursuivante, la Vaudoise Edwige Capt. /si

Plusieurs podiums

Patinage artistique ■ **Bon bilan neuchâtelois à Bienne**

Plusieurs sociétaires des clubs de Neuchâtel, Le Locle et Tramelan ont pris part, le week-end dernier, au sixième Ice-Trophy Biel-Bienne. Sur la glace seelandaise, les patineurs et patineuses de la région ont obtenu de bons résultats avec, notamment, plusieurs places sur le podium. Seul Kristofer Loriol (Neuchâtel) est monté sur la plus haute marche du podium.

Les classements

Cadets USP (6 classés): 4. Jessica Béguelin (Neuchâtel). 6. Aline Roulet (Neuchâtel). **Argent (5 classés):** 2. Joëlle Müller (Neuchâtel). **Inter-argent A (9 classés):** 6. Alexandra Sausser (Neuchâtel). **Bronze A garçons (3 classés):** 1. Kristofer Loriol (Neuchâtel).

Inter-bronze B (16 classés): 9. Lisa Kondratieva (Neuchâtel). **Inter-bronze B garçons (2 classés):** 2. Etienne Geremia (Tramelan). **Novices A (12 classés):** 2. Zelai Kaplanseren (Neuchâtel). 4. Lucie Biasotto (Le Locle). 6. Manais Fleuty (Le Locle). 7. Nastasia Lehmann (Tramelan). 8. Noémie Cannatella (Le Locle). 9. Stéphanie Baume (Tramelan). **Novices B groupe 1 (13 classés):** 3. Tamara Borovicinanin (Neuchâtel). 12. Eva Baracchi (Le Locle). 13. Alison Clark (Neuchâtel). **Novices B groupe 2 (15 classés):** 2. Natalie Prébandler (Neuchâtel). 4. Lisa Loriol (Neuchâtel). 9. Anouk Zurbuchen (Le Locle). 10. Elena Brugnone (Le Locle). **Novices B garçons (2 classés):** 2. Nicolas Roulet (Neuchâtel). **Newcomers groupe 2 (14 classés):** 5. Mira Mampasi (Le Locle). /PHW

CLASSEMENTS

MESSEIERS

Altenmarkt/Zauchensee (Aut). Coupe du monde. Descente: 1. Eberharther (Aut) 1'41"80. 2. Hoffmann (S) à 0"27. 3. Trinkl (Aut) à 0"46. 4. Strobl (Aut) à 0"49. 5. Kjus (No) à 0"63. 6. Greber (Aut) à 0"65. 7. Sulzenbacher (It) à 0"67. 8. Rzehak (Aut) à 0"89. 9. Ghedina (It) à 0"90. 10. Aamodt (No) à 1"60. 11. Cavegn (S) à 1"61. 12. Walchhofer (Aut) à 1"72. 13. Cuche (S) à 1"78. 14. Gruber (Aut) à 1"96. 15. Kernen (S) à 2"71. **Puis le Suisse:** 23. von Weissenfluh (S) à 5"00.

Coupe du monde

Général (après 32 épreuves): 1. Eberharther (Aut) 1592. 2. Aamodt (No) 1016. 3. Cuche (S) 924. 4. Miller (EU) 872. 5. Strobl (Aut) 766. 6. Kjus (No) 642. 7. Kostelic (Cro) 548. 8. Nyberg (Su) 534. 9. Ghedina (It) 505. 10. Gruber (Aut) 445. **Puis les Suisses:** 16. Cavegn 380. 19. Défago 353. 21. Hoffmann 319. 24. von Grünigen 310. 35. Kernen 233. 45. Accola 150. 54. Grünenfelder 106. 62. von Weissenfluh 91. 74. Beltrametti 60. 78. Imboden et Locher 54. 90. Casanova 41. 98. Herrmann 36. 121. Défago 14. 123. Collenberg 13. 144. Geisser 4. 150. Züger 2.

Descente (après les 10 épreuves): 1. Eberharther (Aut) 810. 2. Strobl (Aut) 520. 3. Ghedina (It) 381. 4. Cavegn (S) 366. 5. Trinkl (Aut) 350. 6. Aamodt (No) 337. 7. Greber (Aut) 329. 8. Sulzenbacher (It) 320. 9. Walchhofer (Aut) 295. 10. Hoffmann (S) 273. **Puis les Suisses:** 13. Kernen 219. 14. Cuche 218. 21. von Weissenfluh 91. 34. Défago et Herrmann 36. 39. Accola 25. 44. Collenberg et Locher 13. 59. Züger 2.

DAMES

Altenmarkt/Zauchensee (Aut). Coupe du monde. Descente: 1. Dorfmeister (Aut) 1'40"09. 2. Lalive (EU) à 0"19. 3. Suchet (Fr) à 0"20. 4. Rey-Bellet (S) à 0"38. 5. Mancuso (EU) à 0"63. 6. Obermoser (EU) à 0"77. 7. Ceccarelli (It) à 0"79. 8. Clark (EU) à 0"87. 9. Helen Marken (No) à 0"90. 10. Turgeon (Can) à 1"12. 11. Schuster (Aut) à 1"45. 12. Kostner (It) à 1"46. 13. Bassis (It) à 1"49. 14. Schneider (Aut) à 1"51. 15. Gerg (All) à 1"54. **Puis la Suisse:** 17. Berthod à 1"80.

Coupe du monde

Général (après 31 épreuves): 1. Dorfmeister (Aut) 1129. 2. Götschl (Aut) 931. 3. Nef (S) 804. 4. Gerg (All) 787. 5. Pärson (Sue) 724. 6. Kostner (It) 641. 7. Koznick (EU) 592. 8. Rey-Bellet (S) 586. 9. Pequegnot (Fr) 552. 10. Obermoser (Aut) 482. **Puis les Suisses:** 15. Berthod 418. 29. Oester 278. 36. Borghi 211. 44. Kummer 153. 52. Grünenfelder 128. 56. Aufdenblatten 109. 116. Imllig et Müller 4. 122. Alpiger et Schild 2.

Descente (après les 9 épreuves): 1. Kostner (It) 568. 2. Dorfmeister (Aut) 467. 3. Rey-Bellet (S) 414. 4. Gerg (All) 412. 5. Götschl (Aut) 408. 6. Berthod (S) 346. 7. Suchet (Fr) 304. 8. Herregger (Aut) 268. 9. Obermoser (Aut) 242. 10. Wiberg (Su) 208. **Puis les Suisses:** 15. Borghi 159. 46. Imllig 4. 48. Müller 3. 51. Alpiger et Schild 2.

Nations (messieurs + dames): 1. Autriche 11909 (7134 + 4775). 2. Suisse 5843 (3144 + 2699). 3. Italie 4621 (2304 + 2317). 4. France 4401 (2386 + 2015). 5. Norvège 3561 (2396 + 1165). /si

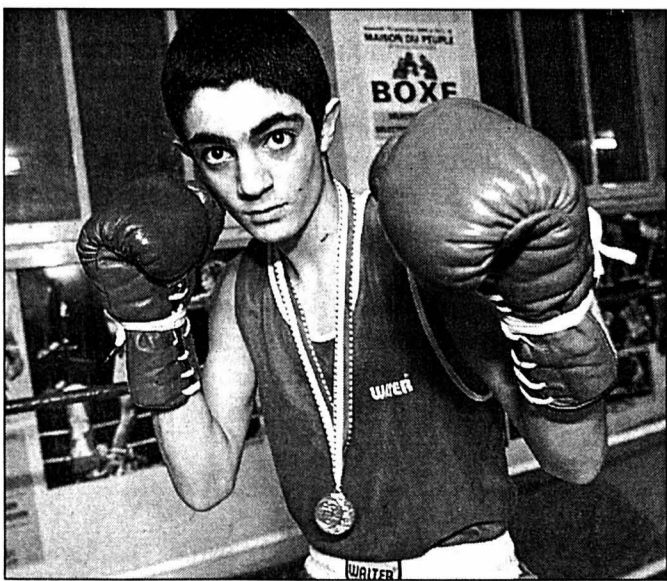
RAID MULTISPORTS

Annick Juan, Luc et Jan Béguin ont pris part le week-end dernier à une compétition internationale à Solvita (Colorado). Au menu: raquettes à neige, ski-orientation, VTT et course à pied. Trente formations se sont élancées le samedi matin par moins 32 degrés. La principale difficulté du jour fut la section de VTT, sur des routes enneigées et parsemées de congères. L'équipe neuchâteloise termina la première journée en troisième position, un rang qu'elle conserva le lendemain, derrière deux équipes américaines, au terme du «bike and run» (deux personnes à vélo, une qui court) et des sections de ski et de raquettes.

Alain Berger, lui, a pris avec Fabien Gertsch la deuxième place d'un autre raid dans les Pyrénées. /AJU

Cocorico chaux-de-fonnier

Boxe ■ **Le jeune Serhat Vurucu nouveau champion suisse des poids coqs! Une médaille chasse l'autre**



Lors des championnats suisses qui se sont déroulés à Genève, un membre du Boxing-Club La Chaux-de-Fonds s'est particulièrement distingué. En effet, le jeune Serhat Vurucu (né en 1986) s'est emparé de la médaille d'or dans la catégorie des poids coqs (-54 kg). A l'occasion, le poulain de l'entraîneur Umberto Manfredonia a confirmé sa progression, lui qui avait déjà été sacré champion national il y a une année, chez les juniors, en catégorie mi-mouches. Sur les bords du Léman, Serhat Vurucu a nettement dominé aux points son adversaire George Martinez, au terme des trois rounds de deux minutes qu'a duré le combat. PHOTO LEUENBERGER

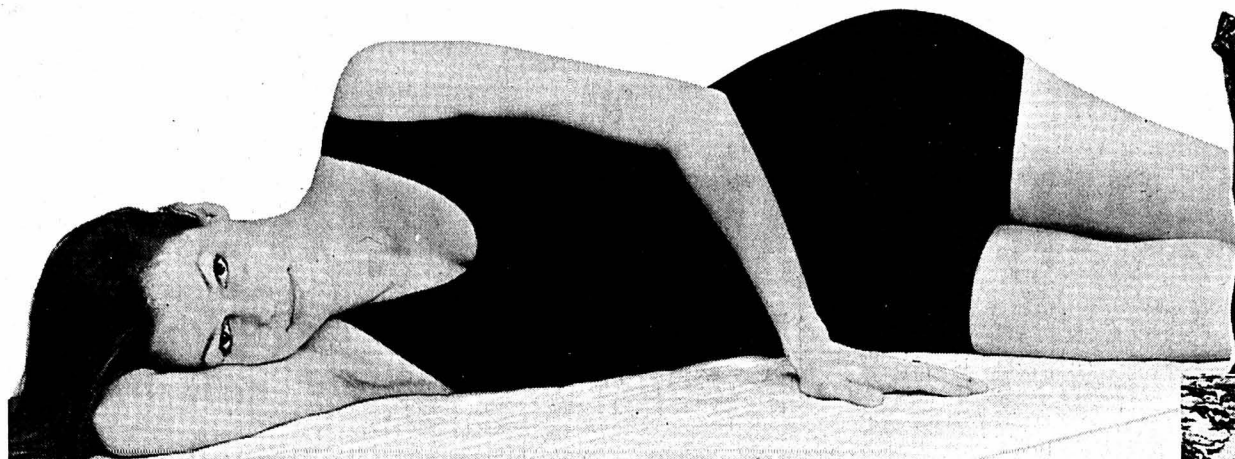
Brillante victoire

Natation ■ **Le CNCF a décroché la palme suisse des clubs espoirs**

Objectif avoué du nouvel entraîneur Mathieu Seguela: remporter le championnat national des clubs espoirs avec l'équipe féminine, une compétition qui récompense chaque année le club obtenant le meilleur total de points à l'issue des vingt courses imposées par la fédération.

Objectif atteint pour le club de La Chaux-de-Fonnier (CNCF) avec une considérable avance de 1000 points sur son dauphin. Performance d'autant plus remarquable lorsqu'on

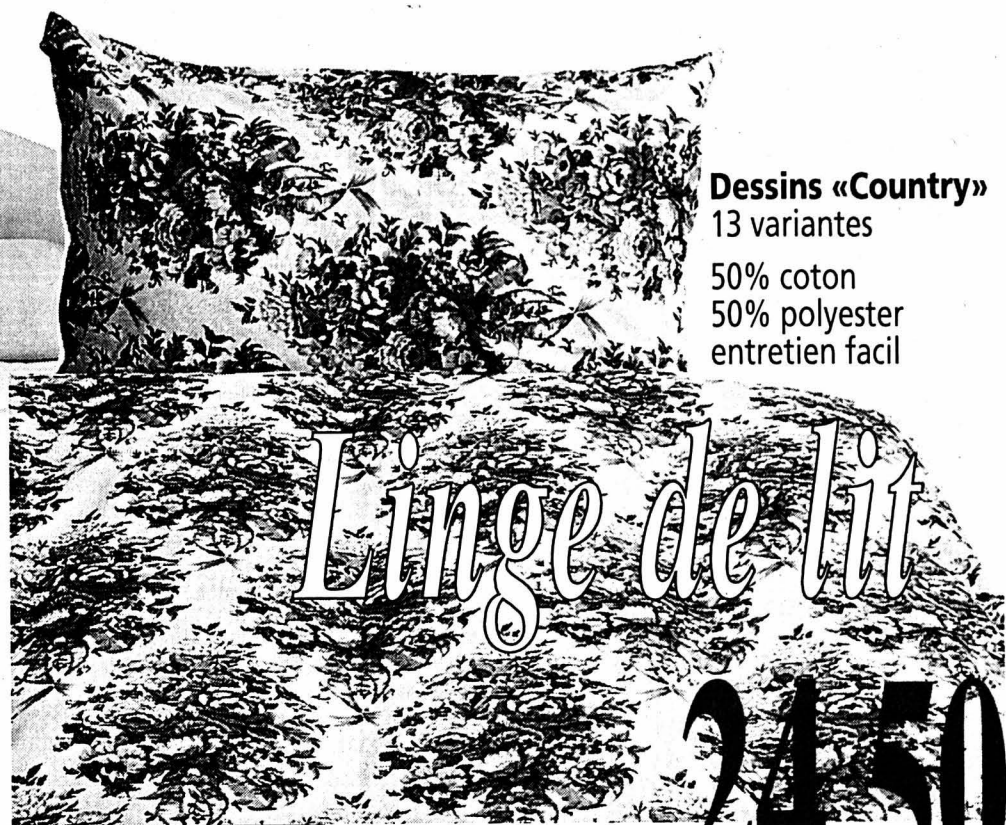
s'aperçoit que ce sont également 1000 points qui séparent le deuxième du 12e du classement. Pour réussir ce quadrillage, le CNCF a pu compter sur Laëtitia Donner, Iris Matthey, Laura Agostini, Noémie Guggisberg et Anouk De Vos, qui ont su imposer leur talent le moment venu. Au-delà des performances produites par le club, ce titre reflète le bon travail de formation et de suivi que les équipes administratives et techniques du CNCF assurent auprès de tous ses nageurs. /MAS



Matelas «Latex-Combi»

90 x 190 cm		
95 x 190 cm	540.-	270.-
90 x 200 cm		
100 x 200 cm		
120 x 200 cm	684.-	342.-
140 x 190 cm	840.-	405.-
140 x 200 cm		
160 x 190 cm	948.-	459.-
160 x 200 cm		

Ce matelas donne un bon support aux personnes de tout poids qui préfèrent un matelas plutôt «dur».



Linge de lit

Dessins «Country»
13 variantes
50% coton
50% polyester
entretien facil

~~49.-~~ 24.50

160 x 210 + 65 x 100 cm	49.-	24.50
200 x 210 + 2 x 65 x 100 cm	69.-	34.50
240 x 240 + 2 x 65 x 100 cm	99.-	49.-

Duvet synthétique

Modèle «Lorenzo», extra chaud
tissu polycoton
fibres creuses 2 x 200 g/m² polyester
matelassé «carré-diagonal»
lavable 40° C

en 160 x 210 cm

également en 135 x 170 cm, 200 x 210 cm, 240 x 240 cm

~~99.-~~ 49.-

1/2 prix

jusqu'à épuisement du stock!

Duvet

Modèle «Natasha»

duvet neuf d'oie pur 90 %, gros flocons,
blanc argenté, de Sibérie
tissu Cambric 100 % coton

Confection Cassettes

160 x 210	1000g	390.-	195.-
200 x 210	1250g	490.-	245.-
240 x 240	1700g	670.-	335.-

Confection SAISONS-double duvet

160 x 210	550 + 650g	598.-	299.-
200 x 210	700 + 800g	748.-	374.-
240 x 240	950 + 1100g	998.-	499.-

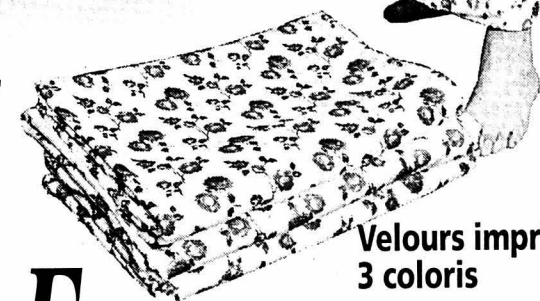
Peignoir

~~55.-~~ 29.50

Sleepshirt

19.50

M-XXL grand choix de couleurs
longueur environ 115 cm



Eponge

Velours imprimé en
3 coloris

30 x 30 cm	4.-	2.-
40 x 60 cm	7.50	3.75
50 x 100 cm	12.50	6.25
70 x 140 cm	25.-	12.50
100 x 150 cm	37.50	18.75

Linge de lit

Satin
160 x 210 cm
+ 65 x 100 cm

~~99.-~~ 49.-

**Le Roi
du Duvet**

CITY-CENTRE
rue de l'Ecluse 36
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 94 54

Heures d'ouverture:
lundi 13.30 - 18.30
mardi-vendredi 09.00 - 18.30
samedi 09.00 - 17.00

006-370764

mars 02

MUSÉE JUIF

Exposition provocante

Une exposition du Musée juif de New York provoque la colère des survivants des camps de la mort. Elle montre un camp de concentration construit en Lego, des grenades de gaz mortel ornées de logos à la mode. L'exposition «Réfléter le mal: imagerie nazie/art récent», montre aussi une photo de prisonniers du camp de Buchenwald. Avec en surimpression: une photo de l'artiste brandissant une cannette de Coca-Cola Light. «C'est une honte, que l'un des musées juifs les plus respectés galvaude l'Holocauste au point de montrer ce qu'il considèrent comme de l'art et qui n'est qu'une insulte pour les survivants», a déclaré Roman Kent, président du Rassemblement américain des survivants de l'Holocauste juif. «Ce qui est insultant et répugnant, c'est le fait même que ces objets (...) qui rabaisent la souffrance des victimes soient exposées dans le Musée juif», estime Menachem Rosensaft, un avocat new-yorkais.

«A mon sens, ce que ces artistes essaient de faire, c'est d'appréhender ce que veut dire l'Holocauste pour eux, dans la société contemporaine», explique Nechama Tec, elle-même survivante et professeur de sociologie à l'Université du Connecticut. «Ils expriment certaines peurs sur la façon dont la publicité parvient à l'emporter et à nous dominer», juge-t-elle. «Qui d'autre que le Musée juif peut les exposer?» demande-t-elle. /ats-afp

Davantage de présence humaine

Transports publics ■ Le syndicat SEV s'insurge contre la hausse des agressions verbales et physiques. Catalogue de mesures pour améliorer cette situation

Les agressions dont sont victimes les employés des transports publics sont en constante augmentation. Le syndicat du personnel des transports a présenté hier à Genève un catalogue de mesures permettant d'améliorer durablement cette situation.

L'an dernier plus de 200 cas de violences verbales ou physiques à l'encontre du personnel des CFF ont été recensés, a déploré François Gatabin, vice-président du SEV (Schweizerischer Eisenbahn- und Verkehrspersonal-Verband). Dans les autres entreprises de transports, on remarque aussi une augmentation de la violence.

De plus, on ne connaît que la pointe de l'iceberg, car de nombreux cas ne sont même pas signalés, a ajouté Vincent Brodard, secrétaire syndical chargé notamment de l'assistance judiciaire au SEV. Le nombre de dossiers pénaux enregistrés est en hausse chaque année et a plus que doublé depuis 1997.

Certains changent de métier

Un tiers des accidents professionnels des agents de contrôle des CFF est dû aux agressions. «Mes collègues et moi ne nous sentons plus en sécurité. Quelques-uns songent à changer de métier et certains l'ont déjà fait», a témoigné Urs Langens-



Des contrôles pas toujours faciles.

PHOTO KEYSTONE

trein, président de section SEV et contrôleur aux CFF.

Les agressions ont lieu partout, mais le pied du Jura, le Valais et les agglomérations de Genève, Lausanne, Berne et Zurich sont particulièrement touchés. Le soir et tôt le matin, surtout le week-end, sont les moments les plus critiques.

La multiplication des comportements agressifs, du vandalisme et de la fraude trouve

son origine dans un changement des mentalités, analyse le SEV. Mais il est évident que les problèmes se sont accrues depuis l'introduction du contrôle sporadique. Depuis les années 1990, les CFF ont supprimé 800 postes de contrôleurs.

Des mesures indispensables

Le SEV a élaboré un plan en quatre points afin de com-

battre le développement de la violence. «Ces mesures sont soutenues par les commissions du personnel», a indiqué Jakob Tribelhorn, président de la sous-fédération SEV du personnel des trains. «Les CFF n'ont jusqu'ici pas pris au sérieux ces problèmes», juge-t-il.

Dans les gares et trains, le personnel doit à nouveau être visible, estime le SEV. Dans les trams et les bus les contrôles doivent être intensifiés. La clientèle doit voir des visages et savoir que les billets sont régulièrement contrôlés. Il faut davantage de présence humaine, pas des caméras vidéo.

Le SEV veut que le Conseil fédéral concrétise rapidement la motion du conseiller national Erwin Jutzet (PS/FR). Cette proposition demande que les délits commis à l'encontre des employés des transports publics soient poursuivis d'office et que les entreprises puissent se porter parties civiles dans la procédure.

Enfin, la Charte pour l'amélioration de la sécurité dans les transports publics, élaborée par un groupe autonome du SEV, doit être signée par l'ensemble des entreprises concernées. La direction et les représentants du personnel s'engagent par leurs signatures à améliorer la sécurité des salariés, mais aussi des clients. /ats

Caméras de surveillance

Vingt-cinq véhicules des transports publics genevois (TPG) vont être équipés de caméras de surveillance. La phase d'essai débutera cet été. Les TPG ne sont pas épargnés par la violence, mais celle-ci n'est pas non plus en augmentation, a précisé Elisabeth Etchart, porte-parole de l'entreprise. Depuis un an et demi, deux agents de sécurité privés patrouillent le soir. Bien que le nombre d'agressions à l'encontre du personnel des TPG ait diminué, passant de 17 en 2000 à 15 l'an dernier, l'entreprise entend prendre des mesures supplémentaires. Elle a donc décidé de tester un système de caméras vidéo. De plus, des boutons d'alarme seront installés.

C'est en raison de son prix relativement modeste que le système de caméras a été choisi. Il faut compter environ 20.000 à 25.000 francs par véhicule, alors que les deux agents de sécurité privés coûtent actuellement 150.000 francs par an. Actuellement, 2 millions de francs sont consacrés à réparer les déprédations. /ats

BELGIQUE

Perpétuité pour Pandy

La justice belge a condamné hier le pasteur Andras Pandy à la détention à perpétuité pour le meurtre de six membres de sa famille. Sa fille Agnès, reconnue coupable de cinq des six assassinats, a été condamnée à 21 ans de prison. A l'issue d'un procès de trois semaines, le pasteur belgo-hongrois Andras Pandy, 75 ans, avait été reconnu coupable de l'assassinat de ses deux épouses, de deux de ses fils et de deux des filles de sa seconde femme, ainsi que du viol de trois de ses filles naturelles ou adoptives.

La Cour a accordé des circonstances atténuantes à sa fille Agnès, 44 ans, qui était aussi la principale accusatrice du «pasteur diabolique». Celle-ci a décrit son père comme un «dictateur» impitoyable. Elle l'avait aidé à dépecer les corps des victimes et à les dissoudre dans l'acide. /ats-afp-reuter

Trois regards sur la mode

Musée de l'Elysée ■ L'œil acéré de photographes

Sous le titre «Moda Photographica», le Musée de l'Elysée à Lausanne présente jusqu'au 2 juin trois regards sur la mode et la photographie. Outre un hommage à Jean Moral, l'exposition propose les démarches plus radicales de Steven Klein et de Gérard Uféras. Les trois expositions soulignent le lien étroit entre les travaux de commande et la démarche personnelle des artistes.

«L'œil capteur» est consacrée à Jean Moral, l'unique photographe de mode français à être internationalement reconnu dans les années 30. Jean Moral a illustré le nouvel idéal de vie de cette époque: celui de la femme libérée, dynamique et heureuse de vivre. Il a incarné la modernité des années

30 à Paris, aux côtés notamment de Man Ray.

Steven Klein, un des photographes de mode les plus en vue de New York, s'exprime aussi bien dans la publicité que dans le stylisme ou des séries plus personnelles. Dès les années 1990, il s'est fait remarquer en réalisant des campagnes publicitaires «trash» avec des célébrités comme Brad Pitt. Les images de Steven Klein cultivent l'ambiguïté et perturbent le spectateur.

«L'étoffe des rêves» de Gérard Uféras montre l'envers du décor du défilé de mode et les conditions de travail souvent pénibles de belles jeunes femmes. Familier du monde du spectacle, le photographe explore l'univers du stylisme depuis 1999. /ats

Sauvés du feu dans un tunnel en percement près de Paris

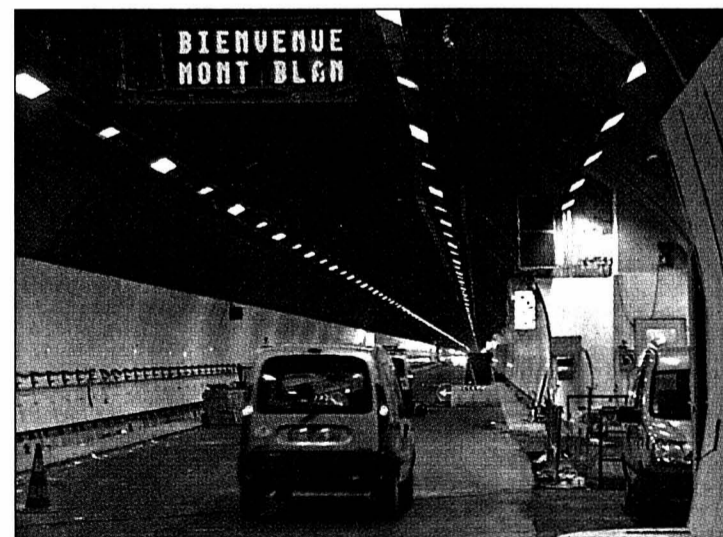
Circulation ■ Un incendie qui ne remet pas en cause l'ouverture du Mont-Blanc prévue samedi

Dix neuf ouvriers sont restés prisonniers plusieurs heures dans un tunnel en cours de percement de l'A86, à hauteur de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) en banlieue parisienne après l'incendie d'un engin de chantier dans la nuit de mardi à hier. Ils ont été évacués sains et saufs par les pompiers de Paris hier vers cinq heures du matin. Les 19 ouvriers ont eu la vie sauve en se réfugiant dans l'engin qui creusait le tunnel.

Le ministre des Transports et de l'Équipement Jean-Claude Gayssot a assuré que cet incendie ne remet pas en cause la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. «Il s'agit d'un accident de chantier. Par rapport au tunnel du Mont-

Blanc, c'est tout à fait différent», a expliqué M. Gayssot à la sortie du Conseil des ministres. Il a réaffirmé que la réouver-

ture du tunnel du Mont-Blanc «se fera samedi pour les véhicules légers» et «après le 15 mars aux poids-lourds». /ap



Le Mont-Blanc sera réouvert samedi.

PHOTO KEYSTONE

EN BREF

HALIFAX ■ Plaintes rejetées. Une vingtaine de plaintes déposées devant la justice par des proches de victimes du crash du vol SR111 au large d'Halifax ont été rejetées par un juge de Philadelphie. Le juge a estimé que le droit américain, qui permet d'obtenir de très fortes indemnités via les «punitive damages», n'était pas applicable dans cette affaire, car l'accident est survenu trop loin des côtes. /ats-reuter

SÉISME ■ Huit morts aux Philippines. Un puissant séisme survenu hier matin sur l'île de Mindanao, dans le sud de l'archipel philippin, a fait huit morts et plus d'une centaine de blessés. Le tremblement de terre a détruit des bâtiments et plongé plusieurs villes dans l'obscurité. Plusieurs milliers d'habitants de la ville de General Santos se sont déversés dans les rues sous l'effet de la panique. /ats-reuter

TADJIKISTAN ■ Peine de mort pour l'assassin d'un Suisse. La Cour Suprême du Tadjikistan a condamné à la peine de mort l'un des assassins du Suisse étranglé par des voleurs en juillet dernier à Oksoï, dans l'est du pays. L'un de ses complices a été condamné à 20 ans de réclusion. La police avait saisi chez les deux condamnés 4000 dollars ainsi que 11.000 francs. La victime cherchait à acheter un rubis. /ats-afp

INDE ■ Ecrivaine condamnée à un jour de prison. L'écrivaine indienne Arundhati Roy a été condamnée hier à un jour de prison et à une amende symbolique pour avoir critiqué la Cour suprême de l'Inde. Cette militante écologiste et féministe a pris la défense de populations déplacées par la construction de barrages. L'écrivaine a notamment été lauréate du prestigieux Booker Prize. /ats-afp

STUDEN ■ Oursons dévorés par leur mère. Plusieurs oursons ont été dévorés peu après leur naissance par leur mère au zoo de Studen, près de Bienne. Pour Bruno Steiner, co-propriétaire de ce parc privé, une ourse peut tuer et manger ses petits lorsqu'ils sont malades ou trop faibles. Ce petit zoo est depuis plusieurs années dans la ligne de mire des organisations de défense des animaux. /ats



Le pasteur Pandy a clamé son innocence jusqu'au bout du procès. PHOTO KEYSTONE

Le tigre PDC s'est révélé de papier

Expo.02 ■ Ce n'est pas de justesse, mais à deux contre un que le Conseil national a accepté la rallonge de 120 millions. Le discours de Pascal Couchepin a rallié les indécis

De Berne
Stéphane Sieber

Sauvée, l'Expo.02! Bon, d'accord, il reste à obtenir le feu vert du Conseil des Etats. Mais l'extrême clarté des votes d'hier au Conseil national ne laisse plus guère planer le doute. C'est en effet à deux contre un que les élus ont accepté la rallonge indispensable réclamée par le Conseil fédéral. Autrement dit, le crédit additionnel de 120 millions de francs sous forme de prêt ainsi que la transformation en prêt des garanties de déficit restantes, d'un montant de 58 millions.

Chantage dénoncé

Pascal Couchepin peut arborer son sourire le plus resplendissant. Son discours attendu a emporté l'adhésion des derniers hésitants. Quant à l'opposition du PDC, annoncée à coups de klaxon, elle s'est liquéfiée. Au vote d'ensemble (118 oui, 54 non, 8 abstentions), le groupe s'est partagé en deux camps égaux.

Ce n'est d'ailleurs pas des rangs démo-chrétiens que les attaques les plus violentes contre l'Expo.02 ont fusé. Rompus à l'exercice, les écologistes, l'UDC et la gauche de la gauche se sont déchaînés. A commencer par le popiste vaudois Josef Zisyadis qui, quand on lui parle d'Expo.02, entend «Escroc.02». A côté de ce trait, tous n'ont eu qu'une bouche: «Chantage!»

Chantage, dit Franziska Teuscher. L'écologiste bernoise ne croit pas un seul instant qu'un refus des moyens sollicités pourrait empêcher l'ouverture de l'exposition le

14 mai. Pour elle, Roche, Novartis et Swisscom – la liste n'est pas exhaustive – n'ont qu'à passer à la caisse. Ces grandes entreprises, qui se font une pub d'enfer avec l'Expo.02, ont largement les moyens. Quant à la Confédération, elle doit garder ses sous pour le social, la formation et les transports publics, menacés par la rigueur des temps.

Chantage, répète l'UDC zurichois Hans Kaufmann en s'affirmant sûr et certain que les moyens déjà engagés suffiront amplement. Chantage, dit encore le démocrate-chrétien saint-gallois Felix Walker. Lui suggère de faire payer les cantons hôtes. Son collègue de parti appenzellois Arthur

Loepfe en a marre de «jouer les Jasager». Comme le Vaudois Jacques Neiryck, il reproche au Conseil fédéral de revenir pour la sixième fois carotter des moyens supplémentaires.

Opération «minable»

Toutes ces attaques exaspèrent le libéral genevois Jacques-Simon Eggly qui dénonce avec des trémolos dans la voix un «croche-patte de dernière minute». Une opération «minable», juge Anita Fetz (PS/BS), ambassadrice de l'Expo.02. Mais dans l'ensemble, les partisans du crédit s'attachent surtout à mettre en pièces les arguments de l'opposition.

Ainsi, la socialiste vaudoise Marlyse Dormond rappelle que c'est le Parlement lui-

même qui a délibérément décidé de ne pas permettre à l'Expo.02 de constituer des réserves. Après cela, étonnez-vous que les demandes de crédits se multiplient!

Oui, mais n'y a-t-il pas eu mauvaise gestion? Catégorique, le ministre de l'Economie répond: non. Simplement, on attendait un engagement beaucoup plus important de l'économie privée. Celui-ci s'étant révélé insuffisant, il a fallu que la Confédération s'engage davantage. Et que des économies soient réalisées. Mais on ne pouvait pas aller plus loin sans compromettre le succès de la manifestation.

Et quelles seraient les conséquences d'un refus? «Un

échec total et immédiat». Et ce n'est pas du chantage, assène Pascal Couchepin. Car aussitôt la décision connue, la «machine infernale» se mettrait en marche, chaque acteur n'ayant plus d'autre souci que de tirer son épingle du jeu, à commencer par les artisans qui ne voudraient plus travailler sans garantie imposable à leur fournir. La vente de billets se tarirait instan-

tanément, en attendant les demandes de remboursement. Bref, le dépôt de bilan ne tarderait pas.

Fort du soutien unanime du Conseil fédéral, Pascal Couchepin peut dès lors demander un véritable vote pour l'ouverture de l'Expo. Et l'obtenir haut la main. Les règlements de compte, ce sera plus tard. Il les attend avec confiance. /STS



Nelly Wenger et Franz Steinegger, respectivement directrice et président du comité directeur d'Expo.02, peuvent savourer leur victoire.

PHOTO KEYSTONE

Nelly Wenger aux anges

Nelly Wenger a salué hier le feu vert du Conseil national à une nouvelle rallonge pour Expo.02. «C'est un signal clair qui nous encourage à poursuivre notre travail», a déclaré la directrice générale de l'Expo à l'issue du débat.

Tourner la page

Ce vote de confiance va redonner de l'énergie à nos partenaires, a ajouté Mme Wenger. La directrice d'Expo.02 reste sereine en attendant la décision du Conseil des Etats, prévue le 14 mars: «On pourra tourner la page et se fixer sur la date du 15 mai, jour d'ouverture de la manifestation».

Mme Wenger a annoncé qu'elle allait prendre en compte les critiques des parlementaires: «Mais il s'est dit beaucoup de choses inexacts durant le débat». La situation financière de l'Expo n'était pas prévisible. La direction a notamment dû faire face à des crises inattendues comme les retraits de DiAx ou de Swissair, a-t-elle affirmé.

Pour Mme Wenger, cette rallonge sera la dernière. Les risques persistent malgré tout. L'état des réserves financières de l'Expo dépendront de la participation du public, de la météo ou de catastrophes exceptionnelles, a-t-elle dit.

Le président du comité directeur de l'Expo, Franz Steinegger, s'est aussi déclaré soulagé et très heureux du soutien «meilleur qu'attendu» du National. Selon lui, il s'agit désormais de lancer Expo.02 comme prévu et de démontrer qu'il est possible d'organiser une manifestation réussie et destinée à «tous les Suisses.»

Accusations rejetées

L'économie peut encore s'engager financièrement si elle le souhaite. Le conseiller national radical uranais a en outre rejeté les accusations selon lesquelles le Parlement aurait été mis sous pression par la menace de dépôt de bilan de l'Expo en cas de refus du crédit. /ats

HORLOGERIE

Le Syna adhère à la CCT

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) et le syndicat interprofessionnel Syna ont signé, hier à Neuchâtel, la nouvelle convention collective de travail (CCT) de la branche. Celle-ci introduit la fixation d'un salaire minimum à l'embauche.

Salaire minimum

Deux niveaux de salaire minimum à l'embauche seront garantis dès 2004 pour le personnel qualifié et non qualifié. Cette mesure vise à combattre le dumping salarial.

Le salaire minimum sera appliqué dès la mise en œuvre du volet des bilatérales sur la libre circulation. En contrepartie, la CCT assouplit la marge de manœuvre des employeurs pour la fixation des salaires. Le nouveau texte accroît de 14 à 16 semaines le congé maternité payé à 100%. Il améliore le régime de retraite anticipée, ainsi que la protection des travailleurs âgés contre les licenciements. La contribution patronale aux frais de l'assurance maladie est relevée de 60 à 100 francs par mois. La FTMH avait adhéré le 1er février à la nouvelle CCT. /ats

Solution de compromis adoptée

Embargos ■ Le Conseil national souhaite exclure des sanctions les aliments et les médicaments

De Berne
François Nussbaum

En décembre 2000, sans attendre le vote sur l'adhésion à l'ONU, le Conseil fédéral avait proposé au Parlement un projet de loi sur les sanctions économiques internationales. Ce n'était pas de l'anticipation: la Suisse applique les sanctions de l'ONU depuis plus de dix ans. Mais l'absence d'une base légale générale compliquait les choses à chaque fois.

Une seule divergence

Les sanctions peuvent concerner le trafic de marchandises, de services, de paiements et de capitaux, la circulation des personnes, les échanges scientifiques, technologiques et culturels. Destinées à faire respecter le droit international, elles peuvent être décrétées par l'ONU, l'OSCE, l'UE, les partenaires commerciaux de la Suisse. Les infractions sont punies.

Avant tout technique, ce projet a passé sans encombre en première lecture dans les deux Chambres. Une seule divergence est restée: le Conseil national voulait «exclure» formellement des sanctions «la livraison

de produits alimentaires, de médicaments et de moyens thérapeutiques répondant à des besoins humanitaires.» Le Conseil des Etats n'avait pas suivi.

Hier, le National devait dire s'il maintenait cette divergence. Chacun pensait à l'Irak, sous embargo international depuis la guerre du Golf, dont la population subit durement l'absence de produits de première nécessité. Par la faute de son gouvernement, a répondu le Conseil fédéral, puisqu'il n'a pas fait bénéficier le peuple de l'allègement de l'embargo en 1996.

Le mot «exclure» gênait donc le Conseil fédéral. Une minorité, à droite, proposait de biffer cet ajout. Une autre minorité, de gauche, favorable au maintien de la formule forte, s'est étonnée de voir l'UDC abandonner si vite un argument humanitaire qu'elle a abondamment utilisé contre l'adhésion à l'ONU. «Soyez cohérents», a lancé Remo Gysin (soc/BS).

Au nom de la première minorité, Kathy Riklin (PDC/ZH) a expliqué que le paragraphe précédent, dans le projet de loi,

stipulait déjà que le Conseil fédéral pouvait «prévoir des exceptions afin de soutenir des activités humanitaires.» Pour elle, c'est suffisant. Pas pour la majorité des députés, prêts à abandonner le mot «exclure» mais pas le reste.

Petit dérapage

C'est finalement une solution de compromis, acceptée par le Conseil fédéral, qui a prévalu. On dira que les exceptions possibles, au titre des activités humanitaires, «concernent notamment» les produits alimentaires et thérapeutiques. Les deux minorités ont été battues par 70 voix contre 40. La nouvelle version doit encore être soumise au Conseil des Etats.

Petit dérapage, au cours du débat. A Jean-Claude Rennwald (soc/JU), qui évoquait le référendum au cas où le compromis ne passerait pas, John Dupraz (rad/GE) a lancé: «Ce n'est pas un petit syndicaliste venant d'un canton périphérique qui va nous impressionner.» Pascal Couchepin, lui-même interloqué, est intervenu: «Il n'y a, ici, que des députés égaux, qui représentent des cantons égaux.» /FNU

EN BREF

SALAIRE MINIMUM ■ Postulat aux orties. Le Conseil national ne veut pas entendre parler de salaire minimum en Suisse. Par 59 voix contre 52, il a rejeté un postulat demandant au Conseil fédéral d'étudier la question, alors que le gouvernement ne s'y opposait pas. Le mandat d'établir un rapport sur les mesures à prendre pour lutter contre le phénomène des «working poors» a déjà été confié à deux professeurs de l'Université de Berne, a indiqué Pascal Couchepin. /ats

POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE ■ Critiques du camp rose-vert. Le camp rose-vert a profité hier du débat sur la politique économique extérieure de la Suisse au National pour s'attaquer à la mondialisation. Malgré ces critiques, la Chambre du peuple a pris acte du rapport 2001 en l'approuvant par 88 voix contre 41. /ats

FISCALITÉ DE L'ÉPARGNE ■ Pressions européennes. L'Union européenne accentue sa pression sur la Suisse à propos de la fiscalité de l'épargne. Le commissaire Frits Bolkestein a demandé à Berne d'«engager des négociations immédiatement». Le Département des finances répondra «en temps voulu». En charge du marché intérieur et

de la fiscalité, Frits Bolkestein a fait le point mardi soir sur l'état des négociations de l'UE avec les pays tiers. /ats

AFGHANISTAN ■ Soutien suisse sans faille. La Suisse a réaffirmé hier son soutien à la reconstruction de l'Afghanistan. Joseph Deiss, sans faire de nouvelles promesses, a évoqué les besoins du pays avec Haji Mohammad Mohaqiq, vice-président du gouvernement intérimaire. Durant sa rencontre avec le conseiller fédéral, M. Mohaqiq a attiré l'attention sur la reconstruction des routes et la création de systèmes d'irrigation, a indiqué une porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères. /ats

PAVEL BORODINE ■ Peut-être la fin d'une saga judiciaire. En condamnant l'ex-trésorier du Kremlin Pavel Borodine à une amende de 300.000 francs pour blanchiment simple, le procureur genevois Bernard Bertossa a peut-être signé le dernier épisode d'une longue saga judiciaire. Si l'ancien intendant du Kremlin ne fait pas opposition à cette amende, la procédure s'arrêtera là. Le délai de recours est fixé au 18 mars. Mais Pavel Borodine souhaite visiblement tourner la page. /ats



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Scénic

Nous renonçons à vous présenter les 6 meilleures raisons d'acheter l'original.

Le Scénic est encore et toujours la référence dans la classe des mini-vans. Souvent copié, aucun de ses concurrents n'est cependant parvenu au même degré de perfection. Son intérieur modulable garantit un confort de conduite exemplaire. Son concept de sécurité - ESP, ASR, ABS, EBV, assistance au freinage d'urgence et 6 airbags de série - en fait l'un des véhicules les plus sûrs de sa catégorie. La nouvelle série limitée Scénic Fairway apporte même quelques raffinements supplémentaires: vitres arrière surteintées, climatisation automatique, radio/CD et jantes alu. Moteurs à essence ou diesel Common Rail. Scénic dès Fr. 27 300.-, Fairway dès Fr. 32 300.- (TVA comprise). Jusqu'au 30.04.02, vous bénéficiez en plus d'un taux de leasing à 4,9% ou d'une prime de reprise de Fr. 1750.-. Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch



(En effet, la concurrence ne serait pas très heureuse de voir ses modèles illustrés sur cette page)

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h



VILLE DE NEUCHÂTEL

Direction

La direction des Services industriels met au concours les postes suivants:

Chef-fe du Laboratoire des eaux et de l'environnement

Elle ou il aura pour mission, à la tête d'une petite équipe de collaborateurs, de garantir la qualité de l'eau ainsi que la sécurité, la protection des ressources et du patrimoine exploités.

Au bénéfice d'une formation universitaire ou polytechnique en chimie, biochimie ou biologie, avec quelques années d'expérience et la connaissance des techniques analytiques en chimie et biologie de l'eau, la personne que nous souhaitons rencontrer aura à cœur d'accréditer le Laboratoire selon la norme ISO / CEI 17025. De plus, elle sera à l'aise en informatique et capable de s'exprimer en allemand.

Laborantin-e en chimie

apte à effectuer les tâches suivantes:

- analyses chimiques et biologiques de l'eau ou d'autres composés.
- maintenance des appareils, du matériel et du laboratoire..
- prélèvements d'échantillons sur le terrain.

Titulaire d'un CFC de laborantin-e, la personne saura travailler en équipe. Possédant de bonnes bases d'informatique (Word, Excel), elle bénéficiera d'une expérience réussie en laboratoire analytique et aura le permis de conduire. Ce poste est à temps complet.

Candidates et candidats, vous êtes invité-e-s à faire parvenir votre dossier précisant le poste désiré (lettre de motivation et curriculum vitae accompagnés des documents usuels) à l'adresse suivante, jusqu'au 2 avril 2002:

Ville de Neuchâtel
Office du personnel
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

028-345809/DUO



TAG Heuer, leader des montres de sport de prestige, est aujourd'hui la 4^e marque mondiale de l'horlogerie suisse. Quinze filiales assurent la distribution des produits en Asie, aux Etats-Unis et en Europe. Notre croissance nous conduit à renforcer nos équipes dans toutes les directions opérationnelles. Dans ce cadre, nous recherchons pour notre site industriel de la Chaux-de-Fonds (NE) un(e):

Chef de Projets Techniques

Reconnues pour leur fiabilité, les montres TAG Heuer le sont également pour leur esthétique et leur technologie.

Le département Développement Produits est au cœur de cette volonté de fournir à nos clients des objets alliant Innovation, Qualité, Fonctionnalité et Esthétique. En outre, pour répondre à cette exigence, il se dote régulièrement des derniers outils et techniques lui permettant un résultat optimal.

Nous créons un poste contenant une très forte dimension projet, où vous apportez des idées novatrices et où l'on vous confiera rapidement des responsabilités de plusieurs lignes de produits. Ce poste vous offre un rôle majeur au sein du développement technique des nouveaux produits, depuis la phase de construction jusqu'à l'industrialisation. Par conséquent, vous êtes amené à avoir des contacts privilégiés avec les départements Qualité et Production ainsi qu'avec nos Designers et nos Fournisseurs.

De formation d'Ingénieur en microtechnique ou équivalent, vous possédez une première expérience professionnelle de 2-3 ans dans une fonction similaire dans l'horlogerie et maîtrisez les outils bureautiques courants.

En dehors de vos qualités d'organisation, de méthode et de rigueur, vous êtes également reconnu(e) pour votre esprit d'équipe et votre capacité à gérer plusieurs projets en parallèle. De bonnes connaissances en anglais sont un atout.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature (CV, lettre et documents usuels) à:

TAG Heuer SA, Gaëtan Dubail, Av. des Champs-Montants 14a,
CH-2074 Marin. Ou par e-mail à human.resources@tagheuer.com

028-345990/DUO

Atelier de fabrication de boîtes de montres haut de gamme, situé à Meyrin (Genève), cherche

UN(E) POLISSEUR(EUSE) EXPÉRIMENTÉ(E) SUR BOÎTES DE MONTRES OR ET PLATINE, HAUT DE GAMME

Les candidats doivent justifier d'une expérience similaire et devront être en mesure de travailler de manière indépendante. Nous offrons des postes stables et intéressants et tous les avantages d'une grande entreprise.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier complet sous chiffre L 018-23294, à Publicitas S.A., case postale 5845, 1211 Genève 11.

4x4



Pour notre succursale de Neuchâtel, nous recherchons

UN(E) COMPTABLE

Vous avez de l'expérience et le sens des responsabilités. Vous savez prendre des initiatives et gérer une équipe.

Nous vous confierons alors ce poste, à la tête de notre service comptabilité.

Reymond SA
Rue St-Honoré 5 - 2000 Neuchâtel

APPRENTISSAGES

Etude Française Desaulles & Céline Immelé
cherche pour le mois d'août 2002

une apprentie de commerce

Faire offre manuscrite, avec copie des derniers bulletins scolaires, à Etude Desaulles & Immelé, avocates, Fausses-Brayes 19, case postale 175, 2004 Neuchâtel.

028-345836

ANIMAUX
Nouveau regard

Les animaux ne devraient plus être considérés comme des choses. Le Conseil des Etats a accepté hier par 27 voix sans opposition de modifier la loi dans ce sens. Il a en revanche refusé d'inscrire un nouveau statut dans la constitution. La Chambre des cantons a rejeté par 27 voix sans opposition deux initiatives populaires, estimant que les modifications de la loi proposées par sa commission sont suffisantes pour répondre aux objectifs de ces deux textes. Ceux-ci devraient d'ailleurs être retirés si le Conseil national, qui doit encore se prononcer, suit la Chambre haute. La formule adoptée par le Conseil des Etats en guise de contre-projet indirect répond aux attentes d'une grande partie de la population. Elle maintient la frontière séparant l'homme de l'animal tout en la redéfinissant.

Valeur affective

La principale conséquence de la modification de la loi sera la prise en compte de la valeur affective d'un animal. Le Conseil des Etats a tenu compte des inquiétudes des milieux agricoles qui craignaient qu'on leur impose de nouvelles obligations. L'animal ne deviendra pas un sujet juridique avec des droits et des devoirs. Il ne pourra pas non plus devenir légataire mais, dans le droit successoral, il sera tenu compte de la volonté du défunt. Le droit du divorce sera aussi touché. En cas de séparation d'un couple, par exemple, le juge pourra attribuer la propriété de l'animal à la personne qui offre les meilleurs soins. /ats

GUANTANAMO

Conventions à respecter

Le Conseil national appelle à ne pas oublier les principes humanitaires dans la lutte contre le terrorisme. Il a adopté tacitement hier une déclaration engageant tous les pays à respecter les Conventions de Genève.

Le traitement des prisonniers talibans au camp de Guantanamo est à l'origine de ce geste. Mais il ne faut pas seulement montrer les Etats-Unis du doigt, car bien d'autres Etats doivent être appelés au respect du droit humanitaire, a indiqué Jacques-Simon Eggly (PLS/GE) au nom de la commission. Cette dernière a ainsi reformulé la proposition initiale de Remo Gysin (PS/BS).

La déclaration stipule que «*le terrorisme constitue une négation extrême des principes humanitaires universels. La lutte contre le terrorisme doit se faire sur la base de ces principes universels et ne peut se faire en violant les règles humanitaires prévues par le droit international.*»

Selon le texte, les Conventions de Genève sont «*un minimum indérogable.*» Le National appelle à leur respect «*dans les faits et sur le plan juridique.*»

Le conseiller fédéral Joseph Deiss a salué le geste des députés. Il est opportun que la Suisse, fasse entendre sa voix. On ne peut relativiser le droit humanitaire, à Guantanamo comme ailleurs, a-t-il souligné. /ats

Philippe Roch trouve des alliés

Blé génétiquement modifié ■ Le refus de l'Office de l'environnement d'autoriser le Poly de Zurich à faire un essai rebondit. Sa prudence est néanmoins louée

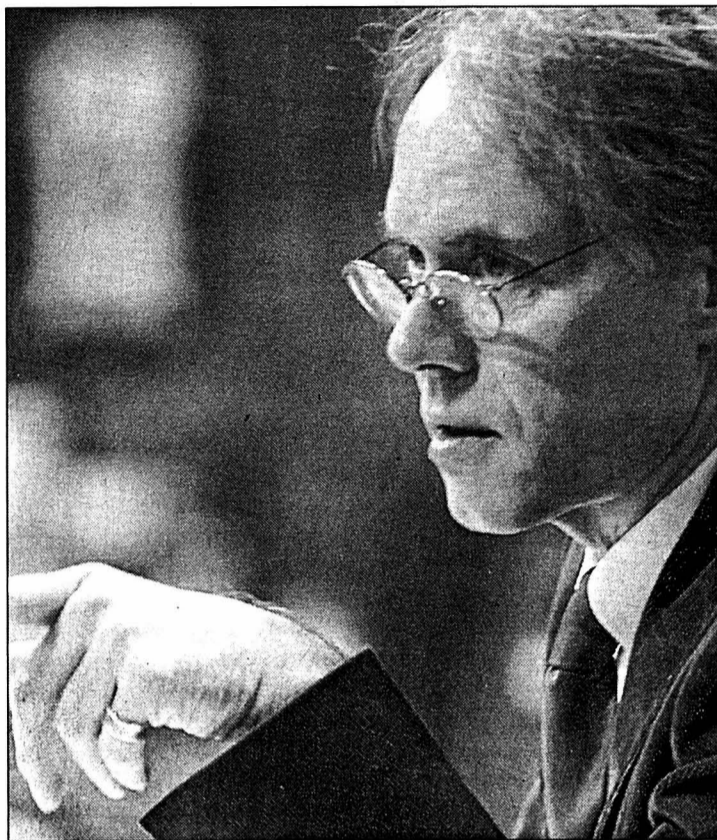
De Berne
Georges Plomb

Philippe Roch – patron de l'Office fédéral de l'environnement – a aussi des amis au Parlement. On l'a vérifié hier au Conseil des Etats. Par interpellation, la radicale lucernoise Helen Leumann – appuyée par la moitié des sénateurs (soit 23 sur 46) – s'en prend avec vivacité au refus récent de l'Office d'autoriser l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich à lancer un essai de culture en plein champ de blé génétiquement modifié. C'était le 20 novembre 2001. Selon Helen Leumann, l'Office de Roch aurait décrété, de fait, un moratoire bloquant la recherche en génie génétique dans le secteur de la production végétale. Il aurait aussi pris le contrepied de la volonté exprimée par une majorité d'élus, deux Commissions fédérales et trois autres Offices.

Davantage de dialogue

Compte tenu de la puissante alliance réunie autour d'Helen Leumann, on s'attendait à un pilonnage massif de la politique de Philippe Roch et de l'Office de l'environnement. Eh bien, non. Peter Bieri, PDC zougais, prend la défense du Genevois. Tout en appelant les différents acteurs à davantage de dialogue, Bieri fait l'éloge du principe de précaution, juge de mauvais goût que certains réclamaient la tête de Roch.

Pierre-Alain Gentil, socialiste jurassien, trouve, au



Moritz Leuenberger s'est étonné du vacarme des protestations. PHOTO KEYSTONE

contraire d'Helen Leumann et des siens, que la décision de Roch est fidèle aux vœux du Parlement et au contenu restrictif de la législation sur le génie génétique. Michèle Berger, radicale neuchâteloise et présidente du Conseil de l'université de Neuchâtel, met en garde contre les dangers de développer des variétés de plantes génétiquement modifiées contenant un gène résistant aux antibiotiques.

Quant à Gian-Reto Plattner, socialiste bâlois et professeur

d'Université, il souhaite que l'on trouve un moyen d'autoriser la recherche dans ce secteur contesté. Selon lui, il s'agit de trouver le bon équilibre entre la prise en compte des risques et les espoirs que peuvent représenter certaines découvertes pour des pays en développement (par exemple).

Deux possibilités de recours

Moritz Leuenberger, lui, s'étonne surtout du vacarme des protestations, de l'orchestration de l'opposition

Ce qui est sûr, c'est que le sec rejet, le 7 juin 1998, de l'initiative populaire «pour la protection génétique» ne clôt pas le débat (70,7% de non, aucun canton favorable). Les adeptes d'une politique libérale et les partisans d'une pratique restrictive continuent de s'affronter sans merci. On l'avait vérifié lors des débats acharnés, au Parlement, du paquet «Gen-Lex». Cela se confirme lors des décisions ponctuelles prises par les autorités – à commencer par l'Office fédéral de l'environnement de Philippe Roch. Tout est prêt à la reprise des combats.

Une mobilisation sans précédent

Les adeptes d'une politique libérale, eux surtout, sont à l'offensive. La récente décision de l'Office de Philippe Roch d'interdire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich de se

lancer dans un essai en plein champ de blé génétiquement modifié provoque une mobilisation sans précédent: dans l'industrie, dans les milieux de l'université et de la recherche, au Parlement. A un certain moment, on n'entendait plus qu'eux. En face, les partisans d'une pratique plus restrictive – et d'un usage intensif du principe de précaution – en étaient devenus presque inaudibles.

Ce qui s'est passé hier au Conseil des Etats annonce peut-être un retour à l'équilibre. Les partisans de la prudence relèvent la tête. Mais des voix s'expriment en faveur de la relance du dialogue entre les acteurs. L'idée, c'est de trouver le moyen, tout en réduisant les risques, de ne pas entraver des recherches prometteuses pour l'humanité (et pour la place scientifique suisse). Les recours pourront servir à cela. Mais la partie sera serrée.

Georges Plomb

et des réactions. Le ministre rappelle que la décision de l'Office n'est qu'une décision de première instance, qu'un recours est ouvert auprès de son Département (environnement, transports, énergie et communication), puis auprès du Tribunal fédéral. Il regrette aussi que cinq des seize membres de l'une des commissions – celle de la Sécurité biologique – aient démissionné,

ce qui ne facilitera pas la préparation du recours. Incidemment, Moritz Leuenberger a ordonné de réexaminer le pouvoir des autorités de décision. Son idée est de redéfinir le rôle des deux Commissions fédérales impliquées. Si l'une traite de Sécurité biologique, l'autre s'occupe d'Ethique pour le génie génétique dans le domaine non humain. /GPB-La Liberté

COMMENTAIRE

LA POSTE

Maintenir un vrai réseau

Le Conseil fédéral devra revoir le mandat confié à la Poste pour maintenir un réseau d'offices dans les campagnes et les régions périphériques. Par 19 voix contre 17, le Conseil des Etats lui a transmis hier une motion en ce sens du National. Ce texte, lancé à l'origine par le conseiller national Hugo Fasel (PCS/FR), vise à redéfinir la notion de service public et à ne pas se baser que sur des questions de rentabilité. C'est un signal pour les régions périphériques qui ont déjà dû faire de nombreux sacrifices, a dit Rolph Escher (PDC/VS). La restructuration de la Poste est nécessaire, a indiqué Hans Lauri (UDC/BE) au nom de la commission. /ats

NATURALISATION

Emmen: fin de l'arbitraire?

Les autorités d'Emmen (LU) veulent mettre fin aux décisions «arbitraires» du peuple en matière de naturalisations. Elles ont mis en consultation hier le projet d'une commission chargée de statuer sur les demandes des aspirants à la nationalité suisse. La commission comprendrait neuf membres élus pour quatre ans par le souverain. Outre l'étude des dossiers, elle devrait connaître personnellement les candidats au droit de cité.

L'expérience a montré que des votations populaires sur ces sujets ne sont pas «faisables» dans une commune de la taille d'Emmen, expliquent-elles dans un communiqué publié hier. /ats

DENTISTES

Grogne sur les tarifs

Les tarifs des dentistes doivent être connus des patients. Les associations de défenses des consommateurs, soutenues par la Commission fédérale de la consommation, demandent que la valeur du point soit soumise à l'Ordonnance sur l'indication des prix. Les consommateurs ont le droit de savoir si leur dentiste est cher ou bon marché, a indiqué hier la Fédération romande des consommateurs. Il est nécessaire d'étendre l'obligation d'afficher les prix, non seulement aux marchandises, mais aussi à la valeur du point des dentistes. En mai 2001, la société suisse d'odonto-stomatologie avait refusé de communiquer les tarifs de ses membres. /ats

VAUD

Les candidats du 2e tour

Au terme du délai légal, la Chancellerie vaudoise a enregistré douze candidatures pour le 2e tour des élections au Conseil d'Etat. Trois individuels s'ajoutent aux cinq candidats du centre-droite et aux quatre de l'alliance rose-rouge-verte. A droite, les sortants Jacqueline Maurer-Mayor (radicale), Jean-Claude Mermod (UDC) et Charles-Louis Rochat (libéral) feront équipe avec Pascal Broulis (radical) et Claudine Amstein (libérale). Après le retrait de Francine Jeanprêtre, la gauche affiche un seul conseiller d'Etat sortant, l'écologiste Philippe Biéler. Josef Zisyadis (POP), Pierre Chiffelle et Anne-Catherine Lyon (socialistes) s'alignent à ses côtés. /ats

COULÉE DE NEIGE

Franziska Moser: état critique

L'ex-marathonienne Franziska Moser a été emportée hier après-midi dans une coulée de neige au-dessus des Diablerets. Transportée par hélicoptère au CHUV à Lausanne, elle se trouvait dans un état critique. Franziska Moser effectuait une randonnée à peau de phoque en compagnie de deux hommes, entre L'Étivaz et La Para. Lors de la descente, une corniche de neige a brusquement cédé, emportant l'athlète sur une distance de 500 à 700 mètres. Un de ses compagnons l'a rapidement retrouvée grâce à son appareil de recherche. Âgée de 36 ans, Franziska Moser a gagné en 1997 le marathon de New York. La Bernoise est l'épouse du cuisinier Philippe Rochat qui a repris le restaurant de Freddy Girardet à Crissier. /ats

EN BREF

VISITES D'ETAT ■ Honneurs militaires.

Il n'est pas question de supprimer les honneurs militaires lors des visites d'Etat en Suisse. Le Conseil national a rejeté hier un postulat de Hildegard Fässler (PS/SG), qui voulait s'en tenir aux «honneurs civils». La socialiste jugeait que les honneurs militaires étaient dépassés. Ils sont des marques de considération universellement reconnues, a dit Joseph Deiss. /ats

ABACHA ■ Entraide retardée.

La Suisse ne peut pas encore transmettre au Nigéria des moyens de preuve nécessaires à l'enquête sur les détournements de fonds publics sous le régime Abacha. Plusieurs recours administratifs sont pendants devant le Tribunal fédéral. La décision de l'Office fédéral de la justice de transmettre des documents aux autorités de Lagos a été attaquée il y a quelques jours. /ats

FRIBOURG ■ Détournement de fonds: démission.

Le chef du service de l'enseignement préscolaire et primaire de langue française du canton de Fribourg a démissionné avec effet immédiat. Suspendu depuis mi-février, il est accusé d'avoir détourné et utilisé à des fins privées plus de 300.000 francs. Agé de 54 ans, le cadre était sur le point d'être renvoyé pour juste motifs par le gouvernement. /ats

DÉLAIS ■ Campagne d'information.

Les milieux féministes vont lancer une campagne d'information en faveur de la solution des délais en matière d'avortement. L'accent sera mis sur les régions où la pratique est encore restrictive. C'est le 8 mars, Journée internationale des femmes, que démarrera la campagne à coup d'affichages au niveau national, a annoncé hier à Berne la FemCO. /ats



Franziska Moser a mis un terme à sa carrière l'an dernier. PHOTO A-KEYSTONE

Jeu de massacre à somme nulle

Proche-Orient ■ Israël intensifie ses opérations de représailles. Une «nécessité», selon Ariel Sharon. Colin Powell l'enjoint à y regarder de plus près

L'armée israélienne a encore intensifié hier ses représailles dans les territoires palestiniens. Ariel Sharon a affirmé qu'elles étaient «nécessaires» pour permettre le retour à «un processus politique», une position qui suscite la critique de Washington.

«L'armée a reçu un programme d'action visant à porter atteinte aux organisations terroristes et aux structures de l'Autorité palestinienne qui leur viennent en aide», a déclaré M. Sharon. «Nous parviendrons à un processus politique après une longue et dure bataille à laquelle nous devons faire face», a affirmé le premier ministre.

Dans une des plus explicites critiques émises jusqu'ici par Washington sur la tactique de M. Sharon, le secrétaire d'Etat américain Colin Powell l'a enjoint «de regarder de près» si cette politique marche. «Si vous déclarez la guerre contre les Palestiniens et vous pensez que vous pouvez résoudre le problème en observant combien de Palestiniens vous avez tués, je crois que cela ne conduit nulle part», a déclaré le secrétaire d'Etat.

Situation «hors de contrôle»

M. Powell a simultanément demandé davantage d'efforts de la part du leader palesti-



Un centre pour enfants bombardé à Gaza.

PHOTO KEYSTONE

nien Yasser Arafat pour mettre un terme à la violence.

A New York, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a averti les dirigeants israéliens et palestiniens que l'histoire les jugerait durement pour le «carnage» imposé à leurs populations. «La situation est clairement devenue complètement hors de contrôle», a déclaré M. Annan.

Les raids d'hier ont été lancés en représailles au tir mardi soir à partir du nord de

la bande de Gaza de deux roquettes artisanales contre la localité de Sderot. L'attaque, qui avait blessé un bébé de 18 mois, avait été revendiquée par le Hamas. C'était la première fois que ces roquettes atteignaient une localité israélienne.

Au total neuf Palestiniens ont été tués hier dans la bande de Gaza et un en Cisjordanie. Parmi les victimes de Gaza figuraient quatre membres de la

«police maritime» palestinienne et trois civils, dont un responsable local du Front démocratique de Libération de la Palestine (FDLP) et une femme de sa famille. Le FDLP a promis de «venger» son responsable.

Un activiste du Hamas de 25 ans a en outre été tué dans une explosion d'origine indéterminée à son domicile de Gaza. En soirée, deux Palestiniens ont succombé à des tirs

de chars contre un poste de la sécurité palestinienne près de la colonie juive de Netzarim. Selon Tsahal, ils posaient une bombe sur la route.

En Cisjordanie, un Palestinien de 18 ans portant une ceinture d'explosifs a été tué près d'un barrage militaire israélien. Selon des sources palestiniennes, la victime était un membre du Fatah, le mouvement de Yasser Arafat. Un autre Palestinien blessé la veille a succombé à ses blessures.

Deux soldats tués

Selon Tsahal, les opérations militaires ont aussi causé deux morts dans ses rangs. Les incursions israéliennes ont aussi occasionné de nouveaux dégâts aux infrastructures de sécurité palestiniennes. Des hélicoptères ont ainsi tiré hier soir deux roquettes contre un bâtiment des services de renseignements jouxtant les bureaux de Yasser Arafat à Ramallah.

L'attaque s'est produite au moment où M. Arafat recevait l'émissaire européen au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. Des hélicoptères ont aussi détruit un bâtiment de la sécurité à Rafah, au sud de la bande de Gaza. /ats-afp-reuter

EN BREF

PRÉSIDENTIELLE ■ Jacques Chirac passe à l'offensive contre Lionel Jospin. Jacques Chirac a franchi un cap hier dans la campagne présidentielle en attaquant directement Lionel Jospin sur l'insécurité. Le président-candidat a accusé son principal adversaire de «porter une lourde responsabilité» dans la montée de la délinquance. «On n'a pas eu le courage et la volonté de combattre l'insécurité avant qu'elle ne prenne les proportions que l'on connaît aujourd'hui», a déclaré le chef de l'Etat en préambule à un discours sur l'Europe, à Strasbourg. /ats-afp

SLOBODAN MILOSEVIC ■ Demande de mise en liberté provisoire rejetée. Les juges du TPI pour l'ex-Yougoslavie ont rejeté hier la demande de mise en liberté provisoire de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic. Alors que le procès reprenait après un jour d'interruption, l'ex-dictateur a tenté de remettre en cause la crédibilité d'un témoin de l'accusation, Qamil Shabani, un instituteur du Kosovo, qui avait témoigné lundi sur les exactions des forces serbes. /ats-afp

AFFAIRE LEWINSKY ■ Rapport final. Le conseiller spécial Robert Ray a rendu hier son rapport final sur l'affaire Lewinsky en estimant qu'il existait suffisamment de preuves pour pouvoir poursuivre l'ex-président Bill Clinton pour parjure et entrave à la justice. Le principal avocat de Bill Clinton, David Kendall, a estimé pour sa part que ce rapport ne contenait rien de nouveau. /ap

AFRIQUE ■ Reprise du dialogue intercongolais. Le dialogue politique intercongolais a pu reprendre hier matin à Sun City, en Afrique du Sud, après neuf jours d'immobilisme. Les discussions avaient été suspendues le 26 février en raison d'un différend sur la représentation de l'opposition. La rébellion contestait le caractère réel «d'opposant» de certains délégués. /ats-afp

SAHARA OCCIDENTAL ■ Mohammed VI rejette l'idée d'un partage. Le roi Mohammed VI du Maroc a rejeté fermement hier l'idée d'un partage du Sahara occidental. Le souverain a insisté sur la nécessité d'accélérer le développement économique et social de cette région. Il s'exprimait peu après son arrivée à El Ayoun, le chef-lieu du Sahara occidental. L'option de partage de cette région, contrôlée à 90% par le Maroc, avait été évoquée par le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. /ats-afp

PAYS-BAS ■ Elections municipales. Les bureaux de vote hollandais ont ouvert leurs portes hier aux 12 millions d'électeurs appelés à élire leurs représentants au sein de 458 conseils municipaux. A Rotterdam, un candidat aux tendances racistes pourrait jouer les trouble-fête. Ce scrutin se déroule à quelques semaines de législatives du 15 mai. Il pourrait préfigurer la montée en puissance des partis locaux, qui ont décidé de se présenter aux élections nationales sur une liste commune, «Leefbaar Nederland» («Pays-Bas vivables»). /ats-afp

L'armée américaine envoie des renforts en Afghanistan

Guerre ■ Bataille longue et difficile contre des miliciens islamistes en nombre

Plusieurs centaines de soldats américains ont embarqué hier à bord d'hélicoptères pour rejoindre les montagnes de l'est de l'Afghanistan. La bataille engagée contre des miliciens islamistes s'annonce longue et difficile. La tâche risque d'être d'autant plus ardue que, selon un responsable militaire américain, les talibans ont été rejoints par des centaines de combattants. Ils ont répondu à un appel à la guerre sainte contre les Etats-Unis lancé par des chefs locaux.

«D'après nos estimations, au cours des dernières 24 à 48 heures, le nombre d'ennemis que nous avons combattus se situe entre 600 et 700», alors qu'ils n'étaient que de 150 à 200 lorsque l'offensive a été lancée samedi, a indiqué le général américain. Selon des soldats afghans revenant du front, à une trentaine de kilomètres à l'est de Garddez, les islamistes ont adopté une tactique de harcèlement. «Ils sont divisés en groupes de quatre ou cinq. Ils jaillissent d'une grotte, ouvrent le feu sur nous et replongent dans la grotte, ou dans une autre. Ils connaissent très bien la région».

Les forces de la coalition ont suspendu hier leurs bombardements aériens sur les montagnes d'Arma. Cette interruption des raids aériens viserait à permettre le déploiement de forces terrestres.

Succès malgré tout

S'exprimant pour la première fois sur la plus grande

offensive terrestre engagée sous la conduite des Américains en cinq mois, le chef du gouvernement provisoire de Kaboul, Hamid Karzaï, a néanmoins parlé de «succès».

La force de coalition a subi des pertes. Huit militaires américains et sept Afghans ont été tués dans cette opération et une quarantaine

d'Américains ainsi qu'une trentaine d'Afghans ont été blessés.

Par ailleurs, deux soldats allemands et trois danois membres de la force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan ont été tués à Kaboul dans l'explosion accidentelle de missiles qu'ils tentaient de désamorcer. /ats-afp-reuter



Des soldats en pleine action sur le terrain. PHOTO A-KEYSTONE



Arguments musclés lors de la campagne pour le non.

PHOTO KEYSTONE

Avortement encore et toujours en Irlande

Législation ■ Réaffirmer l'interdiction et l'étendre

Les Irlandais semblaient voter au compte-gouttes hier pour ou contre un durcissement de la législation sur l'avortement. Ce référendum était le troisième organisé en moins de vingt ans sur le sujet.

La présidente de la République d'Irlande Mary McAleese et le Premier ministre Bertie Ahern se sont rendus tôt dans leurs bureaux de vote, comme pour montrer l'exemple à leurs concitoyens. «Je pense que c'est une question morale, éthique et religieuse et c'est la raison pour laquelle chacun aura une position différente», a déclaré M. Ahern, à l'initiative du scrutin. «Ce n'est pas une campagne normale et il est très difficile de connaître l'issue du vote», a-t-il ajouté.

Les quelque 2, 87 millions d'électeurs sont appelés à se

prononcer sur un projet de loi complexe. Le texte prévoit principalement de réaffirmer l'interdiction de l'avortement en vigueur depuis 1861 mais également de l'étendre aux cas où la femme menace de se suicider si l'avortement lui est refusé.

Le texte soumis à référendum prévoit également de sanctionner d'une peine de prison de 12 ans toute personne ayant pratiqué un avortement illégal.

Avortement à l'étranger

Il réaffirme toutefois le droit des femmes à s'informer sur l'avortement et la possibilité de pratiquer un avortement à l'étranger. Selon les chiffres officiels, plus de 18 Irlandaises par jour se rendent en Grande-Bretagne pour avorter, soit quelque 7000 femmes par an. /ats-afp

AVIS MORTUAIRES

MARIN



Le Livre de la vie
Est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer
Ni rouvrir à son choix.
On voudrait revenir
A la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt
Est déjà sous nos doigts.

Nous avons l'immense chagrin de vous faire part du décès de

Rémy BOURQUARD

Inspecteur à la Police de Sûreté Neuchâteloise

notre très cher époux, papilou, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, neveu, parrain, parent, ami et collègue, enlevé à notre tendre affection, dans sa 36me année, des suites d'un tragique accident de montagne.

Son épouse:
Carine Bourquard-Broquet, à Marin;

Ses filles:
Célia et Lisa;

Ses sœurs:
Claudine et Pascal Kohler-Bourquard, leurs enfants Bryan et Charline, à Moutier;

Nicole et François Boillat-Bourquard, leur fils David, à Porrentruy;

Sa belle-sœur:
Jocelyne et Fabrice Noirat-Broquet, leurs enfants Manon et Loris, à Courfaivre;

Son papa:
Francis Bourquard et son amie à Alle;

Sa belle-maman:
Josette Broquet-Brêchet, à Bassecourt,
ainsi que les familles parentes et amies.

La messe et le dernier adieu seront célébrés en la Collégiale de Saint-Ursanne, le vendredi 8 mars, à 14 heures 30, suivis de l'incinération.

Rémy repose à la chambre mortuaire du Foyer de Saint-Ursanne.

Adresse de la famille: Carine Bourquard
Route du Closel 20
2074 Marin

Marin le 5 mars 2002.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

La conseillère d'Etat, cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, le commandant, l'Etat-major et le personnel de la Police cantonale neuchâteloise ont le pénible devoir de faire part du décès accidentel de leur collaborateur et collègue,

Monsieur

Rémy BOURQUARD

Inspecteur à la police de sûreté

Ils garderont de lui le souvenir d'une personnalité enthousiaste et dévouée, engagée sans réserve au service de la sécurité du canton et de sa population.

028-346125

Le Syndicat des agents de police Neuchâtel-Communes a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Rémy BOURQUARD

estimé collègue de la police cantonale dont nous garderons le meilleur souvenir.

A notre très cher collègue et ami

RÉMY

qui nous a brusquement quittés suite à un accident de montagne.

Nous sommes douloureusement frappés par ta disparition. Nous garderons à jamais le souvenir de ta présence quotidienne à nos côtés, ta joie de vivre, ton enthousiasme nous manqueront cruellement.

Tes collègues: Audrey, Sophie, Jean-Charles, Manu, Philippe, Daniel, Frédéric, Yvan, Pierre-Alain, Michaël, Greg

028-346197

AVIS MORTUAIRES

SAVAGNIER

Tu ressens chair, tu ressens feu,
n'exprimes que pluie ou beau temps.
Les mots trahissent mais tu ne peux
que nous dire pluie ou beau temps.

Sa compagne Zouzou, à Savagnier, et sa famille;
Pascal et Michèle Giaque, Natacha et Nicolas, à Savagnier;
Mary Jane et Luigi Lalli-Giaque, à Genève;
Rose-Marie Giaque et son ami Boillat X, à Savagnier;
Emile Giaque et son amie Germaine, à Vilars;

Colette Giaque, à Genève;
Les familles parentes, alliées et amies;
Les employés de son entreprise,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Cyrille GLAUQUE

qui s'est endormi dans sa 65me année.

2065 Savagnier, le 5 mars 2002.
(Rue des Forgerons 2)

Un adieu lui sera donné au temple de Savagnier, le vendredi 8 mars, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Cyrille repose au Home de Landeyeux.

Nos chaleureux remerciements à toutes les personnes qui l'ont accompagné et soutenu durant sa maladie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-346262

Le Club d'échecs Scacchi Val-de-Ruz a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Cyrille GLAUQUE

membre actif du club.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN



Veillez, car vous ne savez
ni le jour, ni l'heure.

Madame Colette Bellet-Charmillot:
Yves et Mary-Claude Bellet-Kehrli
leurs enfants Aline, Joëlie, Gilliane;
Monique et Claude Singelé-Bellet
leurs enfants Delphine, Frédéric, Adrien;
Jean-Marc et Catherine Bellet-Blandenier
leurs enfants Tiffanie, Robin, Simon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
font part du décès de

Monsieur

Jean-Claude BELLENOT

qui s'est endormi paisiblement dans sa 65me année.

2054 Chézard-Saint-Martin, le 6 mars 2002.
(Rue de la Forge 1)

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple de Saint-Martin, le vendredi 8 mars à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.

Le corps repose au domicile.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-346272

Les membres du Syndicat du personnel de la Police de sûreté neuchâteloise ont la douleur de faire part du décès de

Rémy BOURQUARD

collègue et ami, qui restera à jamais gravé dans leurs mémoires.

028-346198

L'Amicale EAG-EAS, 1989, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Rémy BOURQUARD

président de l'amicale.

Nos pensées vont à sa famille dans cette douloureuse épreuve.

028-346201

Le FC Sûreté a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Rémy BOURQUARD

membre actif de notre club et ami.

028-346194

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Motard blessé.

Hier à 15h40, une habitante de Savagnier descendait en voiture la rue du Rocher, à Neuchâtel, avec l'intention d'emprunter la rue des Fahys, en direction d'Hauterive. A l'intersection avec cette dernière rue, une collision se produisit avec une moto conduite par un habitant de Neuchâtel, qui circulait sur la rue des Fahys en direction du centre-ville. Blessé, le motard a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

COLOMBIER ■ Appel aux témoins.

Hier vers 7h30, un habitant de Chézard-Saint-Martin circulait au volant de sa voiture sur la route cantonale menant de Neuchâtel à Boudry. A la hauteur du parking du tram à Colombier, il effectua une manœuvre de

présélection pour emprunter l'allée des Bourbakis et une collision se produisit avec un motocycliste conduit par un habitant de Neuchâtel, qui tentait de dépasser l'automobile. Blessé, le motocycliste a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Colombier, tél. (032) 841 24 30. /comm

AVIS DE NAISSANCE

Luca est fier
d'annoncer la naissance
de son petit frère

Carlo

le 5 mars 2002
Famille BUZIOL
Le Landeron

028-346156

AVIS MORTUAIRES

SAINT-BLAISE

Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc parce que vous pratiquez la loi, ou parce que vous écoutez avec foi?

Galates 3, versets 3-5

Mademoiselle Isabelle Haussener, à Saint-Blaise;
Mademoiselle Laure Haussener, à Saint-Blaise;
Madame et Monsieur May et Martin Rousseau-Haussener, leurs enfants Zoé et Yann, au Québec;
Monsieur José Haussener et Mademoiselle Magali Schweizer, à Enges;

Monsieur Max Blanck, à Enges;
Les enfants de feu Roland Haussener, en France;
Madame et Monsieur Dorette et Aldo Fabbri, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Charlotte et Claude Rohrbach, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Roger Mauerhofer, à Hauterive, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Luc HAUSSENER

enlevé à leur tendre affection dans sa 68me année.

2072 Saint-Blaise, le 6 mars 2002.
(Rue du Tilleul 21)

Le culte sera célébré au temple de Saint-Blaise, vendredi 8 mars à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose au funérarium, à Saint-Blaise.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser
à la Paroisse réformée de Saint-Blaise- Hauterive,
CCP 20-2982-3
ou à l'Ass. de l'Eglise évangélique de la Dîme,
CCP 10-742836-6

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-346248

Crèche Les Puzzles, à Peseux, a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Luc HAUSSENER

papa de Mademoiselle Isabelle Haussener, la Directrice.

028-346250

L'Amicale des contemporains 1934 de Neuchâtel a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Luc HAUSSENER

membre de l'amicale.

028-346267

DÉLAI jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures: PUBLICITAS
tél. 032/729 42 42 fax 032/729 42 43

dès 17 heures: L'EXPRESS
tél. 032/723 53 00 fax 032/723 53 09

PERMANENCE
POMPES FUNÈRES

WASSERFALLEN SA

032 725 40 30

FAUBOURG DU LAC 11 - NEUCHÂTEL
CONSEILS POUR TESTAMENT OBSEQUES



Flühmann-Evard
Pompes funèbres

Transports en Suisse et à l'étranger
Toutes formalités

NEUCHÂTEL • Maladière 16

Tél. 032 725 36 04

AUJOURD'HUI

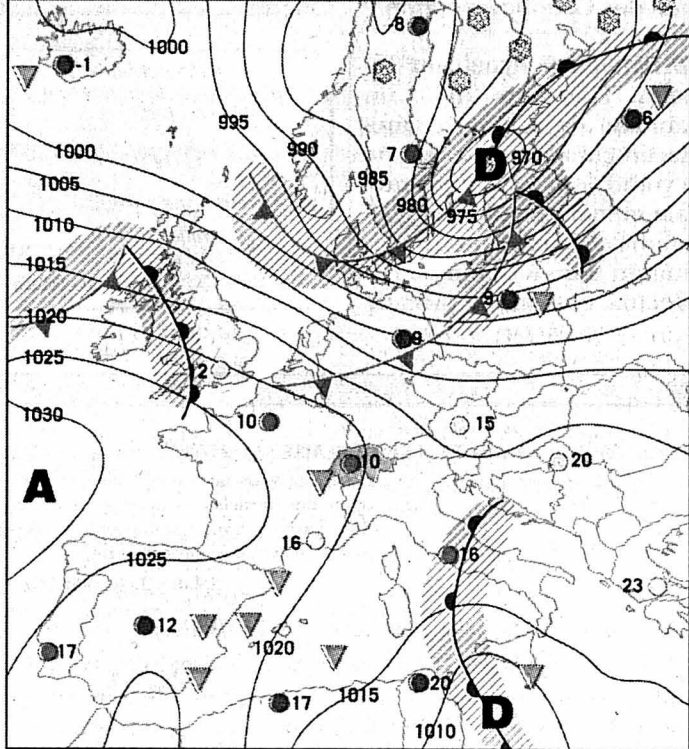
Un ciel insignifiant

Situation générale: ça été la bonne surprise hier, les nuages qui tourbillonnaient au sud des Alpes n'ont pas réussi à atteindre notre région. On devrait avoir moins de chance aujourd'hui avec ceux qui arrivent du nord-ouest. Un front faiblement perturbé se désagrège en abordant le Jura, grâce à l'anticyclone des Açores qui gonfle vers le centre du continent. C'est le signe indien pour les deux prochains jours.

Prévisions pour la journée: une bande de nuages s'invite dès le petit jour au nord du massif et donnent au pire une ou deux gouttes. En tout cas, ce n'est pas la mer à boire, d'autant que des éclaircies égayent déjà le Littoral, avant de gagner le reste de la contrée en cours d'après-midi. Les températures n'ont rien à envier à celles d'hier et marquent 10 degrés en plaine, de 7 à 8 dans les vallées. Les prochains jours: assez ensoleillé. Passages nuageux importants entre samedi après-midi et dimanche matin.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter

Thomas

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 10°
- Boudry: 10°
- Cernier: 8°
- Fleurier: 8°
- La Chaux-de-Fonds: 7°
- Le Locle: 7°
- La Vue-des-Alpes: 5°
- Saignelégier: 7°
- St-Imier: 8°

Hier à 13 heures

- En Suisse...**
- Bâle: beau, 10°
 - Berne: très nuageux, 9°
 - Genève: beau, 11°
 - Locarno: pluie, 8°
 - Sion: très nuageux, 9°
 - Zurich: très nuageux, 6°

... en Europe

- Athènes: ensoleillé, 20°
- Berlin: très nuageux, 9°
- Istanbul: beau, 15°
- Lisbonne: beau, 15°
- Londres: très nuageux, 10°
- Madrid: peu nuageux, 12°
- Moscou: très nuageux, 4°
- Paris: très nuageux, 10°
- Rome: très nuageux, 16°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 33°
- Le Caire: variable, 25°
- Johannesburg: ensoleillé, 23°
- Miami: nuageux, 21°
- Pékin: ensoleillé, 12°
- Rio de Janeiro: ensoleillé, 32°
- San Francisco: nuageux, 16°
- Sydney: variable, 25°
- Tokyo: pluvieux, 16°

Soleil
Lever: 7h02
Coucher: 18h27

Lune
décroissante
Lever: 3h22
Coucher: 11h49

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,32m
Température (au Nid-du-Crô): 6°
Lac des Brenets: 751,41m

Vent
Lac de Neuchâtel: tendance ouest, 0 à 2 Beaufort

Passer une annonce, c'est simple comme click!

www.publicitas.ch



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 10° A 1000 m: 7°	12° 10°	11° 8°	10° 7°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

Le 7 mars 1815, le 7e de ligne se ralliait à Napoléon

Depuis son débarquement au golfe Juan, au retour de l'île d'Elbe, Napoléon a soigneusement évité les agglomérations, où sa petite troupe courait le risque de se heurter à des garnisons de l'armée royale. Pourtant, début mars, sa route passe inévitablement par Grenoble, dont le commandement militaire est confié au général Marchand, vétéran de la Révolution rallié à Louis XVIII. Marchand ne trahira pas, Napoléon le sait. Mais il compte sur sa popularité auprès des officiers et des hommes de troupe. Le 7 mars, à Laffrey, défilé situé à 24 kilomètres de Grenoble, l'armée royale est là, rangée en ordre de bataille. L'empereur descend alors de cheval et s'avance seul vers les soldats chargés de l'arrêter, s'adressant à eux comme s'il était encore à la tête de la Grande Armée. Quelques secondes plus tard, retentissent les cris de «Vive l'empereur». Napoléon dispose désormais d'un embryon d'armée et, surtout, il a amorcé un mouvement de ralliement qui ne cessera de s'amplifier. Quelques heures plus tard, c'est tout le VIIe régiment du jeune colonel La Beboyere, venu en renfort de-

puis Ancey, qui refuse d'assurer la défense de Grenoble et rejoint l'empereur.

Cela s'est aussi passé un 7 mars

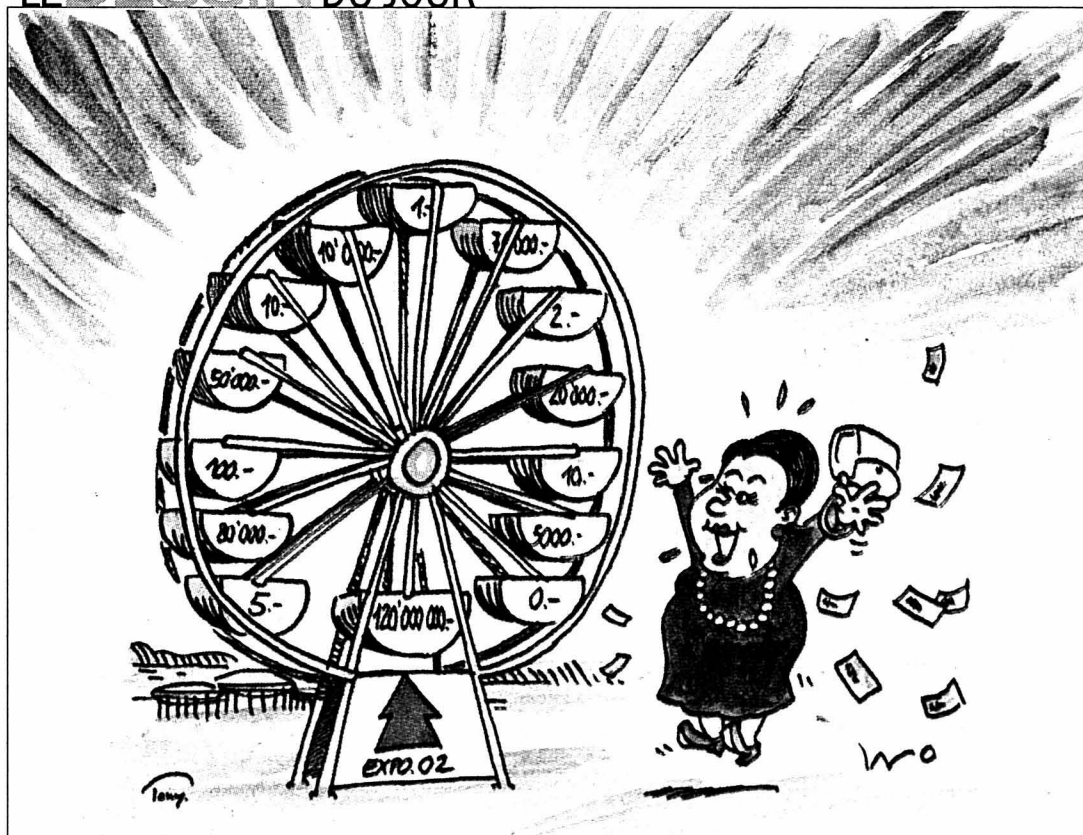
- 2001 - Le conseil de sécurité de l'ONU vote des sanctions contre le Liberia, accusé de soutenir les rebelles de Sierra Leone.
- 2000 - Dans la course à l'investiture en vue de la présidentielle aux Etats-Unis, George W. Bush et Al Gore sortent grands vainqueurs du «Super Tuesday».
- 1999 - Décès de Stanley Kubrick, 70 ans, cinéaste américain, réalisateur de «Orange mécanique» et «2001, l'Odyssée de l'espace».
- 1997 - Le gouvernement israélien approuve le retrait de ses troupes de 9% de la Cisjordanie.
- 1995 - George Pataki, gouverneur de l'Etat de New York, rétablit la peine de mort.
- 1993 - Signature, à Islamabad, d'un accord de paix et de partage du pouvoir afghan, destiné à mettre fin aux affrontements entre les dix factions rivales.
- 1991 - Les militaires albanais ferment trois ports pour stopper l'émigration massive albanaise vers l'Italie.
- 1988 - Attaque d'un car israélien dans le Neguev: six morts.
- 1984 - Les autorités du Pendjab ordonnent un renforcement des mesures de sécurité et décident de four-

- nir des armes à la population pour se protéger du terrorisme sikh.
- 1974 - Les deux Allemagnes conviennent d'établir des missions diplomatiques permanentes dans leur capitale respective.
- 1968 - Les Etats-Unis et l'Union soviétique s'engagent à protéger les pays faibles contre un chantage et une agression nucléaires.
- 1957 - Le Sénat américain adopte la «doctrine Eisenhower», tendant à la protection de l'indépendance des pays du Proche-Orient.
- 1956 - Une agitation, fomentée par une faction stalinienne, éclate en Georgie soviétique.
- 1951 - Assassinat du premier ministre iranien Ali Razhara.
- 1945 - Les Alliés entrent à Cologne. Les Britanniques entrent à Mandalay (Birmanie).
- 1943 - Contre-attaques allemandes contre la 8e armée britannique en Tunisie.
- 1941 - Les forces britanniques pénètrent en Abyssinie (Ethiopie), occupée par les Italiens.
- 1936 - En violation du Traité de Versailles, l'Allemagne remilitarise la Rhénanie.
- 1935 - Après référendum, la Sarre est rendue à l'Allemagne.
- 1926 - Première conversation téléphonique transatlantique entre New York et Londres.
- 1921 - Les marins de la base navale soviétique de Kronstadt se mutinent.
- 1821 - Les rebelles napolitains sont écrasés par les Autrichiens à Rieti.
- 1793 - La France déclare la guerre à l'Espagne: l'armée es-

- pagne envahit la Navarre et le Roussillon.
- 1714 - La France signe la Paix de Rastatt et reconnaît les possessions des Habsbourg en Italie, les électors de Bavière et de Cologne, ainsi que l'annexion des Pays-Bas espagnols.
- 1573 - La paix de Constantinople met fin à la guerre entre la Turquie et Venise.

- Ils sont nés un 7 mars**
- Nicéphore Niepce, inventeur français de la photographie (1765-1833);
 - L'écrivain italien Alessandro Manzoni (1785-1873);
 - Thomas Masaryk, homme d'Etat tchécoslovaque (1850-1937);
 - Le compositeur français Maurice Ravel (1875-1937). /ap

LE DESSIN DU JOUR



Tribune des lecteurs
Rédaction de L'Express
Rue de la Pierre-à-Mazel 39
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.